

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE BAS-LIMBE

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF



Février 2010

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
DE BAS-LIMBE**

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Février 2010

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	VII
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES CARTES	X
LISTE DES PHOTOS	X
RÉSUMÉ	XII
1. Introduction	1
2. Approche methodologique	1
3. Presentation de la commune	4
3.1. Localisation géographique	4
3.2. Description de la population	6
3.3. Climat, relief et topographie	8
3.4. Organisations sociales et problématique de genre de la commune	9
3.4.1. Les institutions religieuses	9
3.4.2. Les institutions publiques	10
3.4.3. Les institutions privées et les Organisations Non Gouvernementales (ONG)	10
3.4.4. Les Organisations communautaires de base	12
3.4.5. Les Organisation externes	16
3.4.6. La problématique de genre à Bas-Limbé	19
3.5. Justice et sécurité	20
3.6. Gouvernance	21
4. Secteur éducatif	26
4.1. Situation générale	26
4.2. Les types d'établissement scolaires retrouvés dans la commune	30
4.3. Environnement des établissements	31
4.4. Niveau et lieu de résidence des enseignants	33
4.5. Performance des écoles primaires	33
4.6. Éducation professionnelle	34
4.7. Alphabétisation	34
4.8. Offre scolaire	35
5. Secteur sante	36
5.1. Situation de la commune de Bas-Limbé au niveau de la santé	36
5.2. Description des infrastructures sanitaires de la commune	37

5.2.1.	Centre de Santé « Materno-infantile Notre Dame du Mont Carmel »	37
5.2.2.	Centre de Santé communautaire de Garde Phare	38
5.2.3.	Centre de Santé « Sante Pou Yo » de Bord de Mer	39
5.3.	Équipements des services de santé	40
5.3.1.	Equipements du centre de sante «Materno-infantile de Notre Dame de Mont Carmel »	41
5.3.2.	Equipements du centre de sante communautaire de garde phage	41
5.4.	Le personnel de santé	42
5.4.1.	Personnel administratif des centres de santé	42
5.4.2.	Personnel technique des centres de santé	43
5.4.3.	Personnel ambulatoire rattaché aux centres de santé	44
5.4.4.	Les agents de santé des établissements sanitaires	45
5.4.5.	Les matrones recensées au niveau de la commune	46
5.4.6.	Formation du personnel de santé	47
5.4.7.	Statut du personnel rattaché aux centres de santé	47
5.4.8.	Encadrement médico-technique dans la commune suivant le nombre de personnel médical par habitant	50
5.5.	Soins de santé ambulatoire	51
5.6.	Pratiques traditionnelles	52
5.6.1.	Différentes catégories de praticiens traditionnels recensés	52
5.6.2.	Services offerts par les praticiens traditionnels	53
5.7.	Autres services de santé	54
6.	Hygiene publique	57
6.1.	Gestion des déchets	58
6.2.	Évacuation des déjections	59
6.3.	Assainissement	60
6.4.	Approvisionnement en eau	61
7.	Secteur agricole et autres secteurs productifs	64
7.1.	Situation de la tenure foncière	64
7.2.	Outillage agricole	66
7.3.	Main d'œuvre agricole	66
7.4.	Structure d'appui	66
7.5.	Mise en valeur agricole	67
7.5.1.	Les différentes associations rencontrées	69

7.5.2.	Les itinéraires techniques de conduite des cultures	70
7.5.3.	Maladies phytosanitaires	75
7.5.4.	La performance des systèmes de cultures	75
7.5.5.	Approvisionnement en intrants/Accessibilité au capital	76
7.5.6.	Stratégie de stockage/transformation/commercialisation des produits agricoles	76
7.5.7.	Filières porteuses dans la commune de Bas-Limbé	77
7.5.8.	Problèmes/atouts/contraintes/opportunité/menaces liés au secteur agricole	82
8.	Secteur élevage	83
8.1.	Santé animale	84
8.2.	Vente d'animaux	86
9.	Secteur des infrastructures et de l'habitat	87
9.1.	Marchés	87
9.2.	Routes	88
9.3.	Transport	90
9.4.	Télécommunication	91
9.5.	Énergie	91
10.	Économie de la commune	91
10.1.	Mines et carrières	92
10.2.	Artisanat et petits métiers	93
10.3.	Tourisme	94
10.4.	Pêche	94
10.4.1.	Situation générale de la pêche	94
10.4.2.	Type de pêche pratiqué / Période de captures	95
10.4.3.	Matériels et équipements de pêche	96
10.4.4.	Les circuits de commercialisation et de transformation	97
10.4.5.	Problèmes rencontrés dans le secteur pêche	99
11.	Secteur environnement	99
11.1.	Géologie et sol	99
11.2.	Couverture végétale	104
11.3.	Zone agro-pédo-climatique	105
11.4.	Exploitation des ressources ligneuses	106
11.5.	Tendance environnementale	107
11.6.	Opportunités du secteur	108
11.7.	Gestion des risques et des désastres	108

12.	Culture, loisirs et sport	110
12.1.	Culture	110
12.1.1.	Religion	110
12.1.2.	Culture	111
12.2.	Loisirs	112
12.2.1.	Distractions cinématographiques	112
12.2.2.	Gaguères	113
12.2.3.	Discothèques et night clubs	113
12.3.	Sport	115
13.	CONCLUSION	115
	BIBLIOGRAPHIE	116
	ANNEXE : LISTE DES ORGANISATIONS INVENTORIEES	117

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFDI :	Agence Française pour le Développement Intégré
CABAL :	Chambre d'Agriculture de Bas-Limbé
CEP :	Certificat d'Étude Primaire
CI:	Compassion Internationale
CNIGS :	Centre National de l'Information Géo-spatiale
CR :	Comité Relèvement
DEED:	Développement Économique pour un Environnement Durable
DP :	Diagnostic Participatif
FAES :	Fonds d'Assistance Économique et Social
GRADSPA :	Groupe de Recherche d'Action pour le Développement Social et de la Production Agricole
ICC :	International Children Care
IHSI :	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique MENFP : Ministère de l'Éducation
LOKAL:	Limyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen
MICT :	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MSPP :	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MARNDR :	Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MT :	Ministère du Tourisme
MPCE :	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MENFP :	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
NED :	National Environment for Democracy
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PARQUE :	Programme pour l'Amélioration et le Renforcement de la Qualité de l'Éducation
PAM :	Programme Alimentaire Mondiale
PDSC :	Plan de Développement Stratégique Communal
UE :	Union Européenne

LISTE DES TABLEAUX

Tableau # 1: L'Effectif de la population par sexe et par milieu.....	7
Tableau # 2: Densité démographique de la commune de Bas-Limbé.....	7
Tableau # 3 : Répartition des temples vodou, protestants, adventistes, catholiques selon le milieu géographique de la commune.	10
Tableau # 4: Les structures et projets intervenants dans la commune	11
Tableau # 5: Description des Organisations Communautaires de Base (OCB) de Bas-Limbé	15
Tableau # 6: Organisations externes de la commune, les années et domaines d'intervention et les OCB appuyées	17
Tableau # 7 : Les recettes communales (2008 – 2009) pour les huit (8) premiers mois	24
Tableau # 8 : Les Dépenses Communales jusqu'au mois de mai pour l'année fiscale 2008-2009	25
Tableau # 9 : Répartition des effectifs des élèves, établissements, classes, salles et du nombre d'instituteurs selon le milieu de la commune.....	27
Tableau # 10: Répartition des effectifs moyens des élèves et des instituteurs selon le milieu de la commune.....	28
Tableau # 11: Répartition des effectifs des élèves et des instituteurs des établissements primaires inventoriés dans la commune	29
Tableau # 12: Répartition des effectifs des élèves et des instituteurs des établissements secondaires inventoriés dans la commune.....	30
Tableau # 13: Types d'établissements scolaires rencontrés dans la commune.....	31
Tableau # 14: Description des établissements scolaires rencontrés dans la commune.....	32
Tableau # 15: Personnel administratif des centres de santé de la commune de Bas-Limbé..	42
Tableau # 16 : Personnel de soutien des centres de santé de la commune de Bas-Limbé.....	44
Tableau # 17 : Personnel de soutien des centres de santé de la commune de Bas-Limbé.....	44
Tableau # 18: Agents de santé de la commune de Bas-Limbé	46
Tableau # 19 : Matrones recensées dans la commune de Bas-Limbé	46
Tableau # 20 : Statut du personnel des centres de santé de la commune de Bas-Limbé	48
Tableau # 21 : Encadrement médico-technique suivant le nombre de personnel médical par habitant	51
Tableau # 22 : Services offerts par les praticiens traditionnels	53
Tableau # 23 : Nombre de planification familiale suivant le sexe et la tranche d'âge	55

Tableau # 24 : Répartition des séances d'informations sur la santé réalisées par thème de janvier à septembre.....	56
Tableau # 25: Organisation intervenant dans le secteur sanitaire au niveau de la commune de Bas-Limbé	57
Tableau # 26 : Sources à régime permanent de la commune de Bas-Limbé, habitations concernées et distances approximatives parcourues par la population.....	62
Tableau # 27 : Mode de tenure foncière dans la commune de Bas-Limbé.....	65
Tableau # 28 : Calendrier saisonnier de la commune de Bas-Limbé.....	67
Tableau # 29 : Calendrier agricole des principales cultures	72
Tableau # 30 : Rendement des cultures dans la commune de Bas-Limbé.....	76
Tableau # 31 : Calendrier de disponibilité des fruits dans la commune de Bas-Limbé	78
Tableau # 32 : Performances économiques pour certaines cultures de rente pour une exploitation moyenne d'un ¼ cx (en gourdes).....	82
Tableau # 33 : Problèmes/Atouts/Contraintes/Opportunités/Menaces de ce secteur	83
Tableau # 34 : Calendrier des maladies/symptômes/causes/traitement des animaux.....	85
Tableau # 35 : Prix des animaux en gourdes.....	86
Tableau # 36 : Problèmes, atouts, contraintes, opportunités, menaces de l'élevage.	87
Tableau # 37 : Réseau routier de la commune	90
Tableau # 38 : Prix de la livre des espèces à haute valeur économique (gourdes)	98
PECHEURS.....	98
Tableau # 39 : Problèmes, atouts, contraintes, opportunités, menaces de la pêche	99
Tableau # 40 : Statistiques sur la géologie des sols de Bas-Limbé.....	99
Tableau # 41 : Statistiques sur l'occupation des sols de Bas-Limbé	100
Tableau # 42 : Répartition des infrastructures religieuses selon les milieux géographiques de la commune	111
Tableau # 43 : Calendrier des fêtes et de loisirs	114

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Circuit de commercialisation des produits agricoles	77
Figure 2 : Circuit de distribution et axes de commercialisation des produits halieutiques de la commune de Bas- Limbé.....	98
Figure 3 : Circuit de commercialisation de Commercialisation du charbon de bois	106

LISTE DES CARTES

Carte 1-Localisation de la commune Bas-Limbé	5
Carte 2- Découpage administratif de la commune Bas-Limbé	6
Carte 3 : Répartition des pentes de la commune de Bas Limbé.....	9
Carte 4 : Occupation des sols de la commune de Bas Limbé	101
Carte 5 : Risque d'érosion des sols de la commune de Bas Limbé.....	102
Carte 6 -Classes de potentialité des sols de la commune de Bas Limbé.....	103

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : École Chrétienne de Bas Limbé (2 ^{ème} section) et Établissement Cœur de Jésus (1 ^{ère} section)	33
Photo 2 : Centre de santé Materno-Infantile du centre ville à l'arrière plan	38
Photo 3 : Centre de santé communautaire de Garde Phage.....	39
Photo 4 : Centre de santé du bord de mer et résidence du personnel.....	40
Photo 5 : Matériels et équipements des centres de santé de Garde Phage et du Bord de mer.....	41
Photo 6 : Personnel technique des centres de santé de Bas Limbé.	43
Photo 7: Deux agents de santé du centre de bord de mer	45
Photo 8 : Activités de clinique mobile.....	52
Photo 9 : Tas d'immondices et dépôts sauvages répertoriés au niveau de la commune de Bas Limbé	59
Photo 10 : Marres d'eau, lacs et lagons répertoriés au niveau de la commune de Bas Limbé	60
Photo 11 : Système d'approvisionnement en eau potable de la commune de Bas Limbé.....	62
Photo 12 : Kiosques et source d'eau retrouvés dans la commune	64
Photo 13 : Travailleurs et travailleuses agricoles.....	66
Photo 14: Système de culture zone de montagne.....	68
Photo 15 : Système agro-forestier	68
Photo 16 : Vaste plaine dominée par la canne à sucre, la banane et le riz.....	69
Photo 17 : Association de culture (riz x maïs)	70
Photo 18 : Plantation et récolte de la canne à sucre	79
Photo 19 : Âne transportant de la canne à sucre	79
Photo 20: Riz cultivé en plaine sèche et en marécage	80
Photo 21 : Vue d'une bananneraie.....	81

Photo 22 : Espèces de bovins rencontrées	84
Photo 23 : Marché de la commune de Bas-Limbé (centre ville)	88
Photo 24 : Réseau routier de la commune.....	89
Photo 25 : Des pierres exploitées et transportées au bord de la route	93
Photo 26 : Focus group réalisé avec un groupe de jeunes pêcheurs à « Bòdmè »	94
Photo 27 : Quelques espèces halieutiques capturées	96
Photo 28 : Matériels de pêche (filet, senne et canots)	97
Photo 29 : Vue de la couverture végétale au niveau de la commune de Bas-Limbé.....	105
Photo 30 : Production et commercialisation du charbon de bois	107
Photo 31 : Planches et bois de chauffage	107
Photo 32 : Vue de l'affouillement des berges de la rivière de Bas Limé avec la possibilité d'envahir l'habitation Lassallie en cas d'inondation et celle où la rivière séparant Mongoyo et Bois Neuf, deux habitations à haut risque d'inondation	109
Photo 33 : Types d'habitats de l'habitation Mogoyo, zone à haut risque d'inondation.....	110
Photo 34 : Un night club de la commune	114

RÉSUMÉ

Le diagnostic participatif de la commune de Bas-Limbé a été réalisé pendant une durée de quatre (4) mois (août à décembre 2009). Ce processus, hautement participatif, été entrepris dans le cadre du partenariat entre la municipalité de Bas-Limbé et le Projet Limyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen (LOKAL) financé par l'USAID. Il a bénéficié de l'appui technique et financier du Consortium Intell Consult/ Groupe Éric VILMONT / Groupe Dario NOEL et de USAID/LOKAL.

Au cours de ces quatre mois, des recherches de terrain, des ateliers, des analyses approfondies ont mis au travail des hommes et des femmes issus des forces productives de la commune. Les résultats de cet exercice présentés dans ce document représentent les éléments de repères, la base de données à partir de laquelle se sont inspirées les autorités locales et les communautés pour analyser les différentes problématiques et y trouver des solutions durables. Le nombre de participants était estimé à plus de 200 personnes, dont une centaine de femmes.

Bas-Limbé, deuxième commune de l'arrondissement de Limbé est bornée au nord par l'Océan Atlantique ; au sud, par la commune de Limbé ; à l'est, par l'Océan Atlantique et la commune de l'Acul du Nord et à l'ouest, par la commune de Port Margot. Sur les plans territorial et administratif, Bas-Limbé est divisée en deux (2) sections communales : Garde Champêtre et Petit Howards. Elle a une superficie de 53 km² et héberge au moins 26 localités et 27 habitations.

Pour se rendre à Bas-Limbé, on peut emprunter la route nationale no 1 en direction du Cap Haïtien et bifurquer à gauche au niveau du Carrefour Gros Chaudière. Le *réseau routier* est constitué de pistes en terre battue dont certains tronçons étaient en bon état au moment de l'étude. En saison pluvieuse, ces pistes sont toutes en mauvais états. Toutefois on doit signaler la présence de revêtements en maçonnerie en certains points de la route principale (les endroits où les ravines traversent la route principale). On distingue, d'une part, un axe routier principal qui traverse toute la commune (la première section, centre ville et la deuxième section) de Carrefour Gros Chaudière à Bord de Mer sur une longueur de 12 Km ; d'autre part, des pistes et des ouvrages d'art qui relient le centre ville à certaines habitations et certaines habitations entre elles principalement Bas-Limbé (centre ville) vers Rivo (Saut d'eau) et enfin, des chantiers qui mettent en relation le centre ville à certaines habitations et certaines habitations entre elles respectivement Bas-Limbé (centre ville) vers Baulieu et Garde Farge vers Diotin. Il est impossible d'accéder à certaines localités de la

commune pendant la saison pluvieuse du fait de l'inexistence de ponts sur certains cours d'eau particulièrement sur les trois ravines qui traversent la route principale (ravine de Petite Guinée et les deux ravines de Létiro).

Le transport au niveau de la commune de Bas-Limbé est assuré par voie maritime et terrestre. Plusieurs tap-tap, camions mais surtout des taxis moto, font la liaison entre les différentes localités de la commune, et entre Bas-Limbé et d'autres communes de la région. Le transport maritime est surtout utilisé pour assurer la traversée de certains passagers vers Provo, Nassau, etc. à bord des bateaux à voile et des chaloupes.

Sur le plan de la communication, la commune est dépourvue complètement de moyen de communication postale, du service de la Téléco, de presse écrite et de cyber café. Cependant, une station radio (Radio Perspective FM) fonctionne et offre une couverture communale en dépit des difficultés économiques qui obligent les responsables à réduire les heures d'antenne et les jours de fonctionnement. La population reçoit les signaux des ondes de la Digicel et de Voila partiellement (téléphone mobile), des stations de radio de Limbé (Concorde FM, RTL, Caravelle), de certaines stations du Cap-Haïtien (4VEH, Nirvana, Vénus), Guinen de Port au Prince et parfois RNH et TNH.

Deux marchés existent au niveau de la commune - le marché du centre ville et celui réservé à la vente des animaux. En mauvais état, le marché des animaux n'a aucune infrastructure ni abattoir et l'espace est restreint alors que celui du centre ville est dépourvu d'eau, de latrines publiques et de dépôt. La toiture du marché est en tôle et la majorité des petits détaillants étalent leurs marchandises à même le sol, sous des tonnelles en paille ou à l'air libre.

La commune n'est pas électrifiée mais une vingtaine de lampadaires, fonctionnant à l'énergie solaire, sont placés le long de la route principale. Certaines couches de la population utilisent des panneaux solaires afin d'assurer un minimum d'éclairage à la maison et charger les téléphones portables ; d'autres utilisent le kérosène. Cependant, le bois et le charbon de bois représentent les principales sources d'énergie utilisée.

Au niveau de la sécurité et de la justice, la commune dispose d'un commissariat avec un effectif de 7 officiers de police qui bénéficient de l'assistance de la MINUSTAH 3 à 4 fois par semaine à travers des visites d'orientation, d'un tribunal de paix et d'un bureau de l'état civil. Le ratio policier/ habitants est de 1 pour 2.364 habitants. Il faut dire aussi que le commissariat de police est assistée dans l'accomplissement de sa lourde tâche par les membres des collectivités territoriales « CASEC » et « ASEC » qui jouent le rôle de police dans les sections pour les affaires mineures.

L'économie de Bas-Limbé repose principalement sur des activités du secteur primaire et en particulier l'agriculture, l'élevage, la pêche et les produits ligneux. Viennent ensuite le secteur tertiaire représenté par le commerce de détail, le transport, les services d'enseignement et de santé et l'artisanat. Les transferts d'argent de l'étranger et les activités liées au vodou sont également une source de revenu non négligeable. Bas-Limbé demeure une commune traditionnelle où le secteur secondaire est quasiment inexistant. Certaines institutions de micro finance des communes avoisinantes telles la Finca, le Fonkoze et le MCN octroient des prêts à des groupes de personnes, à des taux d'intérêt mensuel variant entre 4 et 5% et pour un montant pouvant aller jusqu'à 45.000 gourdes.

Les finances locales sont assurées à partir du budget communal, des ONG, des missions religieuses, du comité de relèvement (de la diaspora) et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. Il faut noter que très peu d'actions de développement sont financées et réalisées par la mairie de Bas-Limbé qui n'arrive pas à générer des ressources financières propres qui lui permettraient de pourvoir à une partie de ses besoins et de se mettre sur les rails du développement.

Les recettes de la mairie proviennent de la subvention mensuelle accordée par l'État et la taxe perçue sur les spectacles publics. Tous les mois, le gouvernement central via le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) accorde à la commune une subvention de cent huit mille (108.000) gourdes dont cent mille (100.000) gourdes pour le paiement des salaires et le reste huit mille (8.000) gourdes pour les frais de fonctionnement. Les actions de développement sont financées en majeure partie par l'aide bilatérale ou multilatérale. Les principaux bailleurs de fonds qui soutiennent financièrement la commune sont : l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), l'USAID, l'Union Européenne (UE), la MINUSTAH. Les fonds alloués au développement de la commune sont gérés par les projets et les ONG qui élaborent des programmes et des projets au bénéfice de la communauté, parfois en accord avec la Mairie.

L'environnement organisationnel est configuré par 44 organisations communautaires de base (OCB) renfermant 3.211 membres dont 1.514 femmes (47%). De ces OCB, 25 (57 %) ont une reconnaissance de la Mairie de Bas-Limbé et/ou du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, 21, (soit 48%), ont une fréquence de réunion d'une fois par mois. Une seule, (soit 2%) d'entre elles est fondée avant 1986, 7 (soit 16 %) sont fondées entre 1986 et 1996 et 36 (soit 82 %) sont fondées entre 1997 et 2009. 25 de ces OCB, (soit 57%) ont déjà réalisé des projets de développement. Ces organisations interviennent généralement dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'environnement, l'assainissement, la culture, le sport, la

formation, l'encadrement des démunis et orphelins, la défense et protection des jeunes. *Des anciennes associations de travail agricole ou associations traditionnelles* dont le kombit le lavey le lavey kontra le Kare, le vann jounen et le ranpono fonctionnent aussi à Bas-Limbé.

En ce qui a trait aux institutions religieuses, il a été dénombré 200 temples de toutes confessions religieuses dont 166 temples vodou (soit 83%), 21 temples protestants (soit 10.5%), 8 temples adventistes (soit 4%) et 5 temples catholiques (soit 2.5%).

Les organisations et institutions externes rencontrées sont : l'OXFAM GB, CI, NED, IRI, FONDS PARAINNAGE, ICC, PAM, POCHEP, FAES, ARD/LOKAL, HELP TOGETHER FOR HAITI, GRASDPA, CAT, PHARE; CROIX ROUGE, PROTECTION CIVILE et comme institutions publiques rencontrées, notons : MENFP, MSPP, MICT. Deux grands bailleurs de fonds internationaux fonctionnent dans la commune : l'Union Européenne et l'USAID. Ces organismes interviennent dans plusieurs domaines dont le développement, l'environnement, la sécurité, le renforcement organisationnel, etc.

Dans le domaine de l'éducation de base, Bas-Limbé dispose de 34 établissements scolaires dont 29 écoles primaires, 4 secondaires, 1 jardin d'enfant. Elles rassemblent 7.305 élèves dont 3.603 filles (49%) et 286 professeurs dont 77 filles (27%). Le centre ville avec ses 11 écoles accueille 3.006 élèves (soit 41.1%) du nombre total et 99 professeurs (34.6%).

La commune compte 10 écoles privées (29.4% du total des établissements), 14 écoles protestantes (41.2%), 4 écoles presbytérales (soit 11.8%), 6 écoles publiques (soit 17.6%). Par rapport à l'environnement physique, 41% des bâtiments se trouvent dans un état acceptable, 11 (32 %) sont passables, et 9 (26 %) se trouvent dans un mauvais état.

De tous les établissements scolaires, seulement 5 (15 %) renferment un point d'eau potable, 26 (76 %) possèdent des fosses d'aisance, 4 (12 %) abritent une infirmerie.

Parmi les enseignants, 33 (11.5%) ont un niveau de 7^{ème} à 9^{ème} année fondamentale, 107 (37.4 %) ont un niveau de 3^{ème} secondaire à rhéto, 146 (51%) atteignent la classe de philo et/ou l'université. 70.2% d'entre eux habitent dans la commune. Au cours de l'année académique 2007-2008, seulement 3 écoles (13.6 %) ont dépassé le seuil de 59% de réussite aux examens de Certificat d'Étude Primaire (C.E.P).

La couverture sanitaire au niveau de la commune est assurée par un établissement sanitaire du centre ville, le *Centre de Santé Materno-infantile Notre Dame de Mont Carmel* et deux institutions sanitaires de la deuxième section, le *Centre de Santé Communautaire de Garde Phage* et le *Centre de Santé « Sante Pou Yo » du Bord de Mer*.

Le Centre de Santé Materno-infantile de Notre Dame de Mont Carmel et celui de Bord de Mer sont des institutions d'initiative privée tandis que celui de Garde Phage est d'origine communautaire. Ce sont des centres de santé sans lit assistés par des organisations non gouvernementales et assurant la prestation de soins de santé primaires.

Ces trois centres de santé sont très mal répartis sur le territoire de la commune. Ils sont, en effet, tous localisés au niveau de la deuxième section, alors que la première section est totalement dépourvue de structures sanitaires. De plus, l'hôpital Saint Jean qui se trouve dans la juridiction administrative de la commune de Bas Limbé ne la dessert pas vraiment à cause des limitations géographiques naturelles de la zone, de la distance qui la sépare avec la population de Bas Limbé et de sa localisation au beau milieu de la ville de Limbé à laquelle elle semble plutôt appartenir. Enfin, on peut noter l'absence vite remarquée d'interventions sanitaires synergiques entre les trois institutions de santé de la commune. Cela soutient la nécessité de la mise en place d'une structure de cohésion, l'Unité Communale de Santé, qui renforcerait les capacités d'intervention des établissements sanitaires de la commune et ceux des sections limitrophes des communes voisines.

Les trois centres de santé font face à une situation de sous équipement au regard des normes de la législation sanitaire, des besoins et de la demande de soins de santé de la population. Les matériels sont rudimentaires, l'équipement médico-technique est insuffisant, le mobilier pour le logement du personnel médical inadapté. Aucun des trois centres de santé ne dispose actuellement de structures de soins obstétrico-gynécologiques, ni de matériels adéquats pour un simple accouchement physiologique. Le Centre de Santé Materno-infantile du centre ville possède une ambulance moderne, cependant elle ne fonctionne pas à cause d'une panne qui remonte à environ trois ans.

La commune dispose de 3 médecins, 3 infirmières, 1 auxiliaire, 4 agents de santé, 7 matrones formées et 2 laborantins. Ces chiffres sont loin de satisfaire aux normes internationales, plus particulièrement celles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui fixe la barre à 25 ressources humaines pour 10.000 habitants.

En ce qui a trait à l'eau potable, trois systèmes d'adduction d'eau sont inventoriés. Deux d'entre eux, ceux de Charmettes et de Létiro, construits respectivement en 1998 et 1996 sont fonctionnels. Le captage de la deuxième section, construit en 1983, n'est plus fonctionnel. Ces deux captages approvisionnent en eau de boisson une infime partie de la population de la commune regroupée au niveau de la première section dans les localités de Lacheaux, Létiro, Tiginen, Konbit, Magrit et Charmettes aux moyens de deux réservoirs, sept kiosques, quatre fontaines, un lavoir et une douche publique pendant une période allant

en moyenne de deux à quatre heures par jour. Une très grande proportion de la population s’approvisionne en eau de boisson essentiellement au niveau des sources à régime permanent non traitées et non protégées. Elles sont au nombre de trente trois dans l’ensemble de la commune, soit quinze dans la première section et dix huit dans la deuxième section.

En vue d’atténuer le problème de manque d’eau, l’État haïtien, avec le financement de l’Union Européenne (OXFAM GB), a entrepris, dans le cadre du programme de gestion locale du risque, des travaux d’extension du réseau de Charmette afin d’alimenter en eau de boisson la population de la deuxième section de la commune.

Dans les domaines de l’hygiène publique et de l’assainissement, la commune n’a pas de décharge publique conventionnelle et de service de traitement des déchets. En effet, plusieurs dépôts sauvages de déchets publics sont répertoriés dans certains exutoires et dépressions. Après la collecte par le service de la voirie, les déchets sont acheminés dans des espaces de jardinage offerts par certains autochtones afin d’obtenir du compost en vue de fertiliser leurs terres. Ainsi, neuf dépôts de ce genre ont été répertoriés dans l’ensemble de la commune.

Des efforts appréciables ont été récemment déployés par la population et la Mairie afin de doter certaines maisons de latrines sèches dans le dessein de remédier à un manque criant de latrines dans la commune et diminuer les dangers du péril fécal. En effet, 570 latrines familiales sèches ont été répertoriées dans la commune, 246 au centre ville, 68 dans la première section et 256 dans la deuxième section. Seulement 15 latrines communautaires sont signalées dont 12 dans la première section et 3 dans la deuxième section.

Au moment du diagnostic, douze canaux non curés présentant dans leurs lits de nombreuses dépressions contenant de l’eau stagnante et verdâtre où pullulent des larves de moustiques responsables de maladies parasitaires comme la Malaria, ont été inventoriés. Il n’existe aucun plan directeur global d’aménagement de l’espace qui permettrait au centre ville et aux localités de proximité routière de disposer d’un important réseau de drainage des eaux usées et pluviales. Trente six marres d’eau, disséminées dans la commune ont été répertoriées.

En matière agricole, si on se réfère aux résultats de l’inventaire des ressources et des potentialités des communes d’Haïti de l’IHSI de 2005, plus de 99% des ressources en sols de Bas-Limbé se trouvent en milieu rural et plus particulièrement au niveau de la 2^e section communale de Petit-Howars (76.16%). Une bonne partie de ces terres se localisent dans des zones alluviales. Le Maire titulaire de cette commune (Garry Delmour, 2009) avance qu’environ 95% de ces terres appartiennent à des particuliers et 5% à l’État. Ces dernières sont surtout exploitées par des riverains de la zone qui en sont dépourvues. Quant au

domaine des particuliers, il est mis en valeur soit directement par le propriétaire (mode de faire valoir direct) soit par une tierce personne (mode de faire valoir indirect).

L'outillage agricole est très rudimentaire et est constituée de houes, de barres à mine, de pioche, de barres à mine, de bèches, de pelles, haches et de machettes.

S'appuyant sur la main d'œuvre familiale et les associations traditionnelles de travail, les activités agricoles s'exercent suivant deux saisons : la petite saison qui débute en septembre et se termine en janvier tout en apportant quatre mois pluvieux (septembre, novembre, décembre et janvier) et la grande saison qui débute à partir de février pour se terminer en août. Ce sont des mois secs à l'exception d'avril et de mai qui apporte parfois de la pluie. Quatre grandes filières porteuses existent dans la commune : fruit, canne à sucre, riz et banane.

En dépit de la présence de deux rivières dont l'une d'entre elles (Grande Rivière) traverse toute la commune et un relief dominé par des plaines, l'agriculture pratiquée est de type pluvial. Il n'existe aucune infrastructure d'irrigation

Le système d'élevage est de type traditionnel avec les espèces telles que les bovins, les équins, les caprins, les porcins et les volailles. Les activités d'élevage se font soit à la corde, soit en liberté au niveau des unités agro écologiques identifiées.

La pêche demeure une activité économique très importante dans la commune. Elle permet aux habitants de s'approvisionner en poissons et en fruits de mer constituant en général des aliments de haute valeur nutritive. Elle représente aussi une source de revenus intéressante permettant aux pêcheurs d'assurer les besoins de leur famille (nourriture, agriculture, éducation, santé, funérailles, mariage etc.). Les zones de pêches sont : Camp-Louise, Labadie, Bas-Limbé, Port-Margot, au Borgne.

La commune dispose d'une côte qui s'étend sur environ sept km environ. Les habitations/localités qui se trouvent sur la côte sont : « Bòdmè, Gyoten, Nan Bouchi, Nan Koko ». Le nombre de pêcheurs est estimé à plus de six cents 600 et 90% environ sont des jeunes hommes. Plusieurs centaines de femmes pratiquent la pêche en eau douce dans la Grande Rivière et dans les marécages (« tifton, tony ») de la commune.

Les espèces capturées sont : dans la rivière (« cribich », milé) ; dans les marécages (« cribich », borama, anguille) ; en mer (cardino, sarde, « venn katrè » crocrot, boutou, meriane, krik, balbarin, cola, kribich, homards, « regwèt », « vivan nò », marombe, baré, cardinal). Elles sont généralement autoconsommées ou écoulées sur les marchés locaux et environnants. Les espèces rapportant le plus d'argent sont : le homard, le « vivan nò » et le cardino. Une jeune organisation de pêche (OPDBB) existe à « Bòdmè ».

Du point de vue environnemental, Bas-Limbé présente à première vue une couverture végétale importante. Cependant, cette couverture existe essentiellement dans les zones de plaines et liée à la présence des systèmes agro forestiers. Dans les zones d'altitude, les rares espaces boisés identifiés sont confinés dans les fonds de vallées communément appelés « gorges ».

Autrefois, selon la population, la commune de Bas-Limbé bénéficiait d'une très bonne couverture végétale. Les arbres rencontrés jouaient le rôle d'abri pour des cultures comme le café et le cacao. On retrouvait un peu partout dans la commune des sources jaillissantes qui offraient l'eau de boisson à la population. Cependant, suite au processus accéléré de déboisement qu'a connu la commune avec le temps, et plus particulièrement après les événements politiques de 1986, on a assisté à une dégradation progressive de l'environnement, qui a conduit à :

- l'érosion des sols, et par voie de conséquence, une diminution du rendement des terres agricoles;
- la disparition de la majorité des sources existantes et une diminution complète du débit de celles qui restent ;
- la disparition de certaines espèces d'oiseaux.

Ce phénomène de déboisement des versants dans les zones d'altitude est à relier à l'histoire de la colonisation des espaces par des systèmes de cultures exigeants en lumière (haricot, maïs et certaines tubercules etc.) et les mauvaises pratiques culturales qui s'en suivent. Il faut dire aussi que cette situation est liée à un ensemble de facteurs d'ordre économique et commercial.

En termes de gestion des risques et des désastres, la situation géomorphologique de la commune l'expose à un large spectre de phénomènes naturels. Ces derniers, combinés aux difficiles conditions socio-économiques de la population, constituent un état de risques permanents et croissants. Perturbations météorologiques, inondations, éboulements, glissements de terrain, érosion, sécheresse, sont les principales causes d'une série de désastres qui frappent souvent cette commune. Les menaces provenant des conditions hydrométéorologiques sont les plus importantes à Bas-Limbé. En effet, située dans le bassin versant de Marmelade, qui connaît déjà une dégradation environnementale alarmante, la commune de Bas-Limbé, avec sa configuration qui épouse la forme d'une cuvette, représente l'une des communes les plus inondables du pays. Certaines zones, de part leur position, sont

identifiées par les participants aux ateliers comme des zones à haut risque et on peut citer à titre d'exemples:

- Lassaille, Bois-Neuf : situés entre la rivière de Limbé et la rivière Rouge ;
- Mongoyo : situé entre la rivière de Limbé et le bassin Caïman ;
- Embouchie : situé entre la rivière de Limbé, le bassin Caiman et la mer ;
- Guyoten : situé entre la rivière de Limbé, l'étang Lestere et la mer ;
- Mondion : une zone du centre ville de Bas Limbé, située entre la rivière de Limbé et un canal d'irrigation du temps de la colonie qui lui, est alimenté en période de pluie par la ravine Corail.

L'activité touristique est à l'état embryonnaire. Plusieurs sites naturels et lieux de pèlerinage d'intérêt touristique sont pourtant identifiés. Les plus importants sont : le tunnel colonial de Letiro, le saut d'eau de Rivaut, les lieux de pèlerinage « Gwo Gougounn » et « Ti Gougounn » de Bory, les plages de Caramel et de Mon Joli à Bord de Mer. La commune dispose de quelques architectures qui datent depuis la colonisation et une côte de mer pittoresque. Ce secteur souffre de problèmes de structures d'accueil et d'aménagement des sites touristiques.

En ce qui a trait à la religion, le vodou occupe pleinement l'imaginaire social à Bas-Limbé. Cette commune est réputée dans le Département du Nord pour ses « fameux » hougans offrant des services de qualité. Dans les « oufò » de renom, des numéros de présence sont distribués, une salle d'attente et des dortoirs mis à la disposition des clients venant de loin et ne bénéficiant pas de la consultation des esprits au même jour d'arrivée. De hauts lieux sacrés pour les vodouisants et autres comme : « Gros Gougoune » dans la deuxième section et « Saut d'Eau » proche du centre ville drainent quotidiennement des centaines de pèlerins et adeptes venant des sections communales de Bas-Limbé, du centre ville, de plusieurs communes avoisinantes, de plusieurs autres régions du pays et même de l'étranger.

En termes de loisirs, les habitants s'adonnent aux activités culturelles couvrant des champs comme le théâtre, la danse, la musique ; au sport, aux gaguères et à des distractions cinématographiques.

Les activités théâtrales rassemblent les enfants et les jeunes adolescents des deux sexes. Une troupe de théâtre est rencontré dans la deuxième section. La danse est surtout pratiquée occasionnellement par des jeunes filles de la deuxième section qui offrent des spectacles en périodes estivales et qui vendent leur talent comme majorettes sur les terrains lors des championnats de football avant le début des matchs et à la mi-temps. Ces produits

culturels sont consommés en période de fin d'année, des fêtes patronales de la commune et des sections communales, et lors des vacances estivales.

Les activités sportives se résument presque au football pratiqué sur trois terrains au niveau de la commune, tous retrouvés dans la deuxième section dont deux réglementaires au niveau des habitations Bois Neuf et Garde Farge avec des pelouses naturelles et l'autre sur l'habitation de Bord de Mer engazonné à certains endroits et sablonneux à d'autres.

Les gaguères réunissent des gens de toutes classes et catégories sociales accompagnés de leurs coqs ou venant supporter leurs coqs de confiance. Ces espaces de loisir, fonctionnant généralement les mardi, jeudi, samedi et dimanche, sont au nombre de 10 dans la deuxième section, 1 au centre ville, 2 dans la première section. Les paris peuvent toucher le plafond de 7.500 gourdes pour les « petits » gaguères et 20.000 gourdes pour les « grands » gaguères en temps ordinaire. Cependant lors d'un « Dezafi » c'est-à-dire la fête des gaguères, des paris rôdent autour de la moyenne de 10.000 gourdes pour les petites bourses, 50.000 gourdes pour les moyennes bourses, et 100.000 gourdes pour les paris explosifs des grandes bourses.

Concernant la problématique de genre, aucune femme n'occupe le poste de directeur d'école ni un poste important au niveau de l'administration publique. Cependant, les femmes commencent à investir timidement le champ de la politique. Une femme faisait partie des membres du conseil municipal de 2004 à 2006, l'actuel Bureau Électoral Communal (BEC) est placé sous la présidence d'une autre femme.

Les femmes dominent le secteur du commerce et constituent des actrices incontournables dans les filières de canne, ananas, de la banane et de la pêche; lesquelles activités les aident à supporter leur famille. Elles jouent un grand rôle dans les échanges commerciaux avec d'autres communes du département du Nord. Elles représentent donc le pilier de l'économie communale.

1. Introduction

Dans le but de doter la Commune de Bas-Limbé d'un instrument stratégique lui permettant de conduire de façon harmonieuse et efficace son développement, le Conseil Communal a décidé d'élaborer un Plan de Développement Stratégique Communal (PDSC). L'élaboration du PDSC s'inscrit dans le respect du décret de loi cadre portant sur l'organisation des communes en Haïti. Ce processus, d'une durée de quatre mois (août à décembre 2009), a bénéficié de l'appui du Projet Limyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen (LOKAL/USAID) qui a mobilisé le Consortium Intell Consult/ Eric VILMONT / Dario NOEL comme guide et facilitateur technique. Il a été marqué par quatre étapes principales à savoir : la sensibilisation, le diagnostic, la planification, la formation des CDC et CDSC. Chacune de ces étapes a fait l'objet d'ateliers auxquels ont pris part activement toutes les couches socio-professionnelles de la commune (agriculteurs, pêcheurs, artisans, opérateurs économiques, cadres, administration locale, services techniques déconcentrés de l'État, etc.) Chacune d'elles a apporté sa connaissance de la réalité de la commune, son expertise et ses aspirations pour son développement.

Le présent document fait état du diagnostic concerté de la commune et constitue la base de données à partir de laquelle se sont inspirées les autorités locales et les communautés pour analyser les différentes problématiques et trouver des solutions durables au développement de la commune.

2. Approche méthodologique

Deux principes fondamentaux guidaient la démarche utilisée pour la réalisation de ce travail:

a) *La participation effective des acteurs locaux à toutes les phases de mise en œuvre du processus*: la participation effective et réelle de tous les groupes sociaux et professionnels intéressés est l'élément de base de la démarche de travail adoptée. Ainsi, ont été impliqués à toutes les phases du travail, les différents acteurs du milieu tels que : les organisations de base, les organisations professionnelles, les autorités locales et autres partenaires (ONG en particulier) du développement qui mènent des actions de développement dans la commune. L'implication des groupes sociaux spécifiques - tels les femmes, les jeunes, les catégories les plus défavorisées de la population - a été vivement recherchée et prise en compte dans tout le processus.

b) *La recherche de consensus* : tous les acteurs ont été appelés à dépasser leurs intérêts individuels pour prioriser les intérêts collectifs. On a recherché le consensus le plus large possible au niveau des différents groupes d'intérêts, des différentes catégories de gens vivant dans la commune, des organisations de base militant au niveau de la commune, des autorités locales, etc.

La réalisation du diagnostic participatif a été structurée en plusieurs étapes :
La phase de sensibilisation et la préparation au diagnostic participatif

Au cours de cette phase, des rencontres/discussions ont été tenues avec les autorités des collectivités territoriales, les représentants locaux de l'administration centrale, les organisations de la société civile, les dirigeants des organisations communautaires de base et l'équipe de LOKAL. Ces différentes rencontres visaient essentiellement à (i) informer et sensibiliser ces différents acteurs sur le processus participatif et son importance pour le développement de la commune, (ii) s'assurer de leur implication et de celle de la communauté en général à toutes les phases du processus. Elles ont permis de définir les critères de regroupements des habitations et des quartiers urbains, de choix des participants potentiels tant en terme qualitatif que quantitatif, de finaliser le calendrier des activités sur le terrain et la logistique pour la tenue des ateliers de travail, de mettre sur pied les comités de gestion du fonds de restauration.

Inventaire et analyse de la documentation disponible.

Un inventaire des documents récents (diagnostics, études, monographies, rapports) a été fait. La priorité a été accordée aux informations en provenance des institutions qui ont eu à intervenir au niveau de la commune. Un accent particulier a été mis sur les documents cartographiques et photographiques, les documents officiels (IHSI, CNIGS, Ministère de la planification, Bureau Agricole Communal...), les documents de politique et de réglementation élaborés par les institutions et organisations.

Réalisation des ateliers de collecte d'informations suivant les outils de la MARP au niveau des sections et du centre ville

Des supports cartographiques ont été utilisés par les consultants pour établir des parcours (transects) qui leur ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la commune, d'identifier les entités géographiques et les grandes entités agro-socio-économiques. Des visites d'endroits stratégiques (sources, marchés locaux, petites industries locales, etc.) et des

entretiens avec des personnes ressources ayant une bonne connaissance de la commune ont été mis à contribution.

Ainsi, compte tenu de la configuration géographique de la commune et les habitudes de réunion de la population, l'équipe de consultants a dû se diviser en cinq groupes pour la réalisation des ateliers/entrevues individuels et focus groups au niveau des deux sections communales et le centre ville de Bas-Limbé. Environ 200 personnes se sont réunies pendant douze jours pour réaliser le diagnostic.

Des réunions spécifiques avec différents groupes sociaux (producteurs, pêcheurs, commerçants, femmes, jeunes, catégories défavorisées, autorités locales, organisations locales, représentations institutionnelles, etc.) ont été réalisées à partir des guides d'entretien spécifiques fournis en annexe, élaborés pour collecter des informations plutôt qualitatives, sans toutefois écarter la possibilité de collecter des informations quantitatives.

Au cours des ateliers/focus groups, les animateurs ont cherché à amener dans un premier temps les participants à identifier les grands ensembles qui caractérisent la section (zonage agro écologique) ainsi que les différentes formes de mise en valeur du milieu. Dans cette même partie, les participants ont caractérisé les infrastructures de base sociales et productives, les institutions et organisations évoluant dans la zone ainsi que l'environnement socio-économique en lien avec la production, c'est-à-dire l'amont et l'aval de la production : les systèmes d'approvisionnement en intrants, la commercialisation de la production, la situation foncière, le financement des activités économiques, etc. Dans un deuxième temps, les participants ont été amenés à mettre l'accent sur les contraintes majeures ou facteurs de blocage qui limitent le développement de la section.

L'ensemble du travail de diagnostic a été réalisé en s'appuyant sur certains outils de la méthode accélérée de recherche participative (MARP). Elle encourage la participation des communautés, non seulement dans l'identification des problèmes mais aussi dans l'élaboration des solutions. Elle invite les communautés dès le début à exprimer leurs besoins, et à proposer des stratégies en fonction des ressources qu'elles peuvent mobiliser. Les outils de participation active qui ont été utilisés sont les suivants : Transect, Carte communautaire, Diagramme de Venn, Profil historique, Analyse des tendances environnementales, Carte de risques et désastres, Calendriers (agricole, revenus, dépenses, scolaires, maladies, loisirs, etc.), Horloge des activités quotidiennes, Diagramme de flux des produits, Analyse et classement selon le bien-être, Arbre à problème, Matrice de priorité des solutions etc.

Validation des DP des sections et du centre ville

Une séance de validation des résultats des travaux en atelier a été organisée au niveau de chaque section communale et du centre ville pour permettre à un plus grand nombre de personnes (300 personnes environ ont participé aux 3 séances de validation) des différentes localités/habitations de participer au processus et de compléter, le cas échéant, les informations collectées. Cette rencontre, qui constitue une grande assemblée de la population toutes tendances confondues et tous secteurs confondus, a permis de compléter et valider les informations collectées.

Mise en commun des DP sections/centre ville à l'échelle communale

Cette étape s'est déroulée au niveau du bourg avec un groupe d'environ 70 personnes représentatif des différents secteurs (agriculture, élevage, pêche, éducation, santé, commerce) de la commune tant sur le plan géographique, politique, social et économique. Le choix de ces représentants a été fait soit par vote soit par consensus dans une séance en assemblée générale. Les candidats ont été proposés sur une base volontaire selon les critères établis de manière participative entre l'équipe d'appui technique et les communautés.

Le critère le plus important a été le taux de participation de ces personnes à date dans les ateliers du diagnostic, l'honnêteté reconnue de ces participants et l'intérêt démontré pour le développement de la commune. Toutefois, il était clair que les autorités locales seraient admises d'office et que d'autres membres de la communauté pouvaient y participer pour enrichir les discussions, dans un souci d'inclusion. Ce comité a servi d'interlocuteur privilégié du CONSORTIUM lors des ateliers, focus group devant aboutir à la collecte d'informations pour l'élaboration du diagnostic exploratoire de la commune.

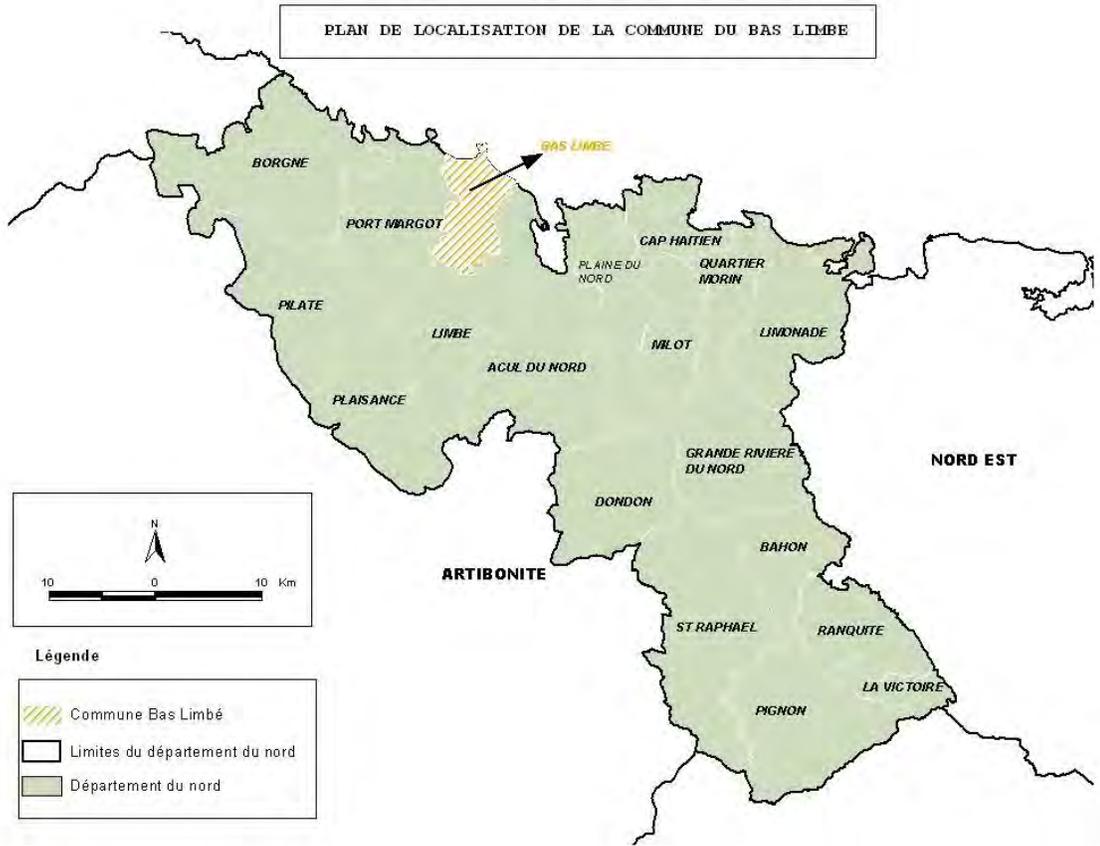
3. Présentation de la commune

3.1. Localisation géographique

L'histoire de la commune de Bas-Limbé se confond avec celle de la commune de Limbé puisqu'avant d'être élevée au rang de commune en 1976, elle faisait partie de la commune de Limbé. Aujourd'hui, elle est la deuxième commune de l'arrondissement de Limbé. Les habitants de la commune de Bas-Limbé s'appellent Bas-limbéens, Bas-limbéennes.

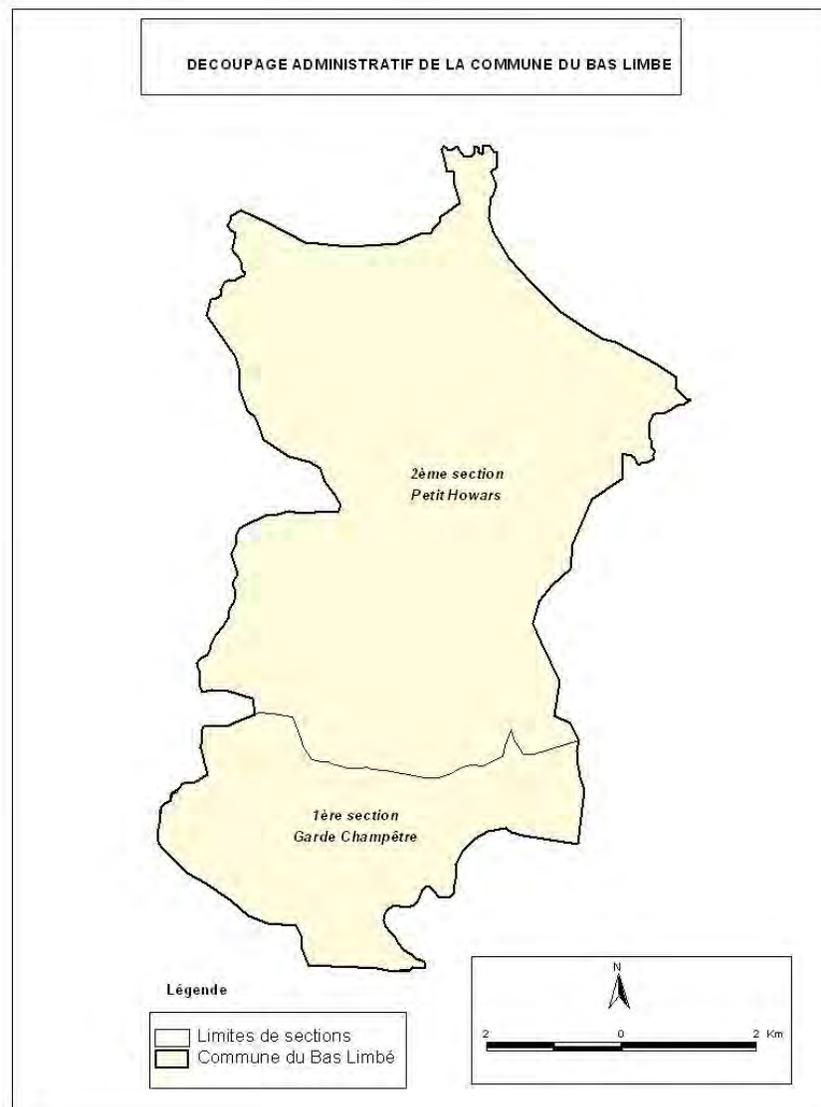
La commune de Bas-Limbé est bornée au nord par l'Océan Atlantique ; au sud, par la commune de Limbé ; à l'est, par l'Océan Atlantique et la commune de l'Acul du Nord et à l'ouest, par la commune de Port Margot.

Carte 1 : Localisation de la commune Bas-Limbé



La commune de Bas-Limbé est subdivisée en deux sections communales : Garde Champêtre et Petit Howards (Carte 2). Elle a au moins vingt-six localités et vingt-sept habitations.

Carte 2 : Découpage administratif de la commune Bas-Limbé



Source : CNIGS, 2009

3.2. Description de la population

Avec une population de 16.548 habitants dont 7.956 hommes et 8.592 femmes répartie au niveau des deux sections communales et du centre ville, la commune de Bas-Limbé abrite une part insignifiante de la population du pays, soit 0.12%. Elle héberge par contre 12.3% de la population du Nord. La plus forte proportion de la population de la commune (74.1 %) se trouve en milieu rural. Pour une superficie de 53 km², la densité était évaluée à 312 hab/km²

La répartition de la population par grand groupe d'âges présente la structure suivante : 39,2% de la population sont âgés de moins de 15 ans, 54,1% ont entre 15-64 ans et 6,7% sont âgés de 65 ans et plus.

Tableau # 1: L'Effectif de la population par sexe et par milieu

Sexe	Milieu	Commune Bas-Limbé		
	Population	Centre ville (Urbaine)	Population rurale (1 ^{ère} et 2 ^{ème} section)	Total
Hommes		2.007	5.949	7.956
Femmes		2.273	6.319	8.592
Total		4.280	12.268	16.548
Pourcentage (%) a la population de Bas-Limbe		25.9%	74.1%	

Source : IHSI, 2005.

Tableau # 2: Densité démographique de la commune de Bas-Limbé

Niveau géographique	Population	Superficie (Km2)	Densité (Hab/Km2)
Centre ville (Urbain)	4.280	0.51	8.392, 2
1ere section Garde Champetre	1.733	12.11	143
2eme section (Petit Howars)	10.535	40.32	261
Total de la commune	16.548	52.94	312.6

Source : IHSI, 4^e Recensement, 2003

Population et problématique migratoire à Bas-Limbé

La dynamique migratoire de la population Bas-Limbéenne s'opère suivant deux dimensions d'échange ou de causalités socioéconomiques : une migration interne et une migration externe (vers d'autres communes ou vers l'étranger).

La migration interne

Les déplacements qui se font à l'intérieur sont généralement motivés par la recherche de l'éducation ou de meilleures conditions environnementales. C'est le cas des habitants de la première section qui envoient leurs enfants se scolariser au centre-ville ou à la 2^{ème} section, et des habitants de Bory, Baillon, Guyotin, Mont-Goyo, Baka, Bouchy, Dannikou et de Lasaille qui laissent leur terroir pour aller s'établir dans d'autres zones afin d'échapper à des inondations pendant les saisons pluvieuses. Il faut signaler aussi le cas de plusieurs habitants de la première section qui vont vers la deuxième ou le centre ville à cause des fourmis qui détruisent leurs jardins et leurs progénitures.

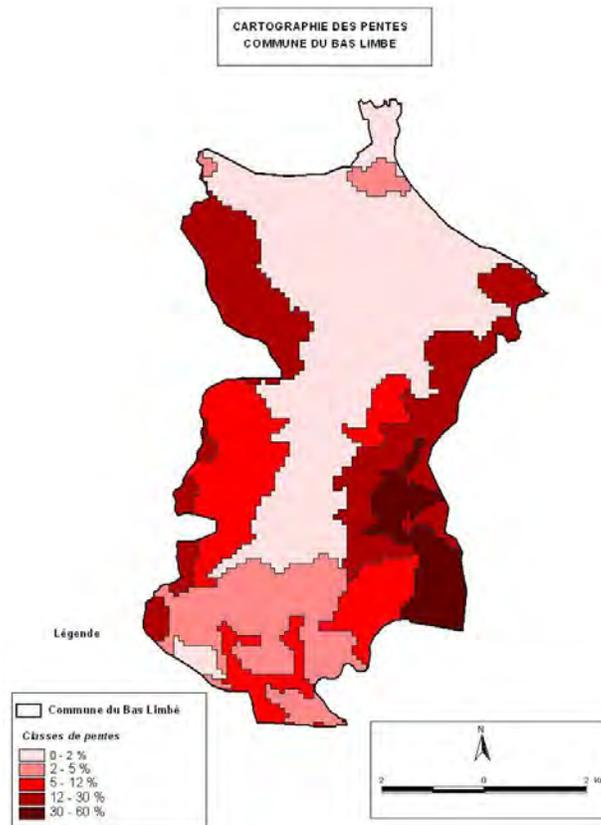
La migration externe

Ce type de migration est motivé par la recherche de l'éducation et du mieux être. Les principales destinations sont Cap Haïtien, Limbé, Acul du nord, Ouanaminthe, Artibonite et Port-au-Prince (pour Haïti) et la République Dominicaine, les USA, Nassau, la Providence, le Canada (migration définitive). Dans les réflexions avec les communautés, il est ressorti très clairement que la précarité des conditions d'existence est la cause principale du phénomène migratoire à Bas- Limbé. Contrairement à la migration interne, la migration externe intéresse à la fois les jeunes et les moins jeunes.

3.3. Climat, relief et topographie

La commune est caractérisée par un relief peu accidenté, composé de montagne, de plaine, de plateaux, de collines. Son relief dominant est la plaine. Elle se situe à l'intérieur et jouit d'un climat normal. Du point de vue géomorphologique, la commune épouse la forme d'une cuvette, traversée en son milieu par la rivière de Limbé. Selon les statistiques fournies par le CNIGS, plus de la moitié de la commune (56%) a des pentes comprises entre 0 et 5%. Le reste présente des classes de pentes allant de 5 à 60% (cf. Carte pente suivante).

Carte 3 : Répartition des pentes de la commune de Bas-Limbé



3.4. Organisations sociales et problématique de genre de la commune

3.4.1. Les institutions religieuses

La commune dispose de 200 temples de toutes confessions religieuses dont 166 temples vodou, (soit 83%), 21 temples protestants, soit 10.5%, 8 temples adventistes, (soit 4%) et 5 temples catholiques soit 2.5%.

La première section Garde Champêtre compte 62.5 % (125) du nombre total des temples de toutes confessions de la commune. La deuxième section, Petit Howars, avec ses 55 temples dispose de 27.5 %, et le centre ville avec ses 20 temples accueille 10% du nombre total des temples de toutes confessions de la commune.

La commune est réputée dans le Département du Nord pour ses « fameux » hougans offrant des services de qualité dont un numéro de présence, une salle d'attente, des dortoirs mis à la disposition des clients venant de loin et ne bénéficiant pas de la consultation des esprits au même jour d'arrivée. Des « pwen », le traitement des malades, la vente de

« poudre», « pike moun », la zombification, les bains de chance, le discernement des numéros de jeu de hasard comme la borlette, tels sont les différents services offerts pour les hounforts. Ces 116 temples de vodou fréquentés quotidiennement par les clients et les adeptes du vodou de la commune et par d'autres communes du département du Nord, du Nord-Ouest, de l'Artibonite. Cette fréquentation quotidienne de ces temples encourage l'activité de taxi-moto, assure l'achat des éléments nécessaires pour le traitement des « malades» et constitue en général une source de revenu non négligeable et facilite la circulation au niveau de la commune.

Tableau # 3 : Répartition des temples vodou, protestants, adventistes, catholiques selon le milieu géographique de la commune.

Milieu	Temples Vodou	Temples Protestants	Temples Adventistes	Temples Catholiques	Total	%
1ère section	110	7	5	3	125	62.5
2 ^{ème} section	44	8	2	1	55	27.5
Centre ville	12	6	1	1	20	10
Total	166	21	8	5	200	100
%	83	10.5	4	2.5	100	

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

3.4.2. Les institutions publiques

La commune bénéficie des services de quelques unités déconcentrées de l'État qui dépendent des Directions Départementales installées dans le chef lieu du Département du Nord et de leur Ministère de tutelle.

On retrouve :

- Un centre de santé ;
- Un tribunal de paix ;
- Un bureau d'État civil ;
- La direction générale des impôts ;
- Un commissariat de police ;
- Un bureau agricole communal.

3.4.3. Les institutions privées et les Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Contrairement aux structures étatiques, plusieurs ONG supportent des actions de développement au niveau de la commune. Les activités réalisées au cours de ces dernières

années ont touché des domaines assez variés tels l'éducation, la santé, l'agriculture, l'environnement, le crédit commercial et le renforcement organisationnel.

Tableau # 4: Les structures et projets intervenants dans la commune

Nom de la structure	Domaine d'activité	Réalisation
Compassion Internationale	Éducation	Paiement de l'écolage des enfants Formation professionnelle
Oxfam GB	Gestion risques et désastres	Nettoyage des canaux Adduction d'eau potable
International Children Care (ICC)	Santé	Construction du centre de santé en partenariat avec l'État Financement du centre de santé Campagne de vaccination
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Alimentation	Fournies des aliments dans les établissements scolaires et le centre de santé
DEED	Environnement	Réhabilitation et conservation de mangrove Projet de caprins et conservation de sol
PARQE	Éducation	Réhabilitation des établissements scolaires Fourniture scolaire Formation des enseignants
Comité de relèvement	Social	Identification des rues Don d'une ambulance Don d'un terrain de football et finance ce sport dans la commune Paiement de l'écolage des enfants Radio communautaire Cyber café Transferts Projet d'adduction d'eau potable
OBLEDA	Social	Construction du cimetière de la 2 ^{ème} section Achat d'un terrain pour la construction d'une place publique Paiement de l'écolage des enfants
ACREBAL	Social Environnement	Boulangerie Reboisement Réaménagement de route Redressement de ravine
OPBL	Agriculture	Construction d'un moulin Don d'un terrain pour la construction de la chambre agricole
APAK/APAP	Social Environnement	Projet d'adduction d'eau potable Réaménagement de route

Sources : Enquête de terrain

3.4.4. Les Organisations communautaires de base

Les Organisations Communautaires de Base à Bas-Limbé sont au nombre 44. Elles renferment 3.211 membres dont 1.697 hommes, (soit 53%) et 1.514 femmes représentant (47%).

De ces 44 organisations de base, 25 d'entre elles (57 %) ont une reconnaissance de la Mairie de Bas-Limbé et/ou du Ministère des Affaires Sociales et du Travail : 19 d'entre elles (43%) n'ont aucune reconnaissance légale. Parmi ces organisations, 21 (soit 48%) ont une fréquence de réunion d'une fois par mois, 23 (soit 52%) ont une fréquence de réunion de 2 fois par mois et plus. Une seule, (soit 2%) d'entre elles est fondée avant 1986, 7 (soit 16 %) sont fondées entre 1986 et 1996, 36 (soit 82 %) sont fondées entre 1997 et 2009, 25 (soit 57%) ont déjà réalisé des projets et 19 (soit 43%) n'ont aucune réalisation jusqu'à présent.

Ces organisations interviennent généralement dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'environnement, l'assainissement, la culture, le sport, la formation, l'encadrement des démunis et orphelins, la défense et protection des jeunes etc.

Les informations tirées des focus groupe ont permis de constater que les comités directeurs de beaucoup d'entre elles ne sont jamais renouvelés, les femmes n'occupent que presque les postes non décisifs tandis que ceux à pourvoir sont contrôlés par des hommes et les chartes ne sont presque pas respectées.

Pour le centre ville, les trois plus grandes organisations de base sont : Comité Relèvement, ACREBAL, OPBL. Les trois plus grandes organisations de base de la première section sont : APAK, UJPBL, RAMELD. Et celles de la deuxième section sont: APABL, OBLEDA, OPBL.

OPBL est l'organisation composée de plus de membres dans la commune. Les plus vieilles organisations de base sont le Comité Relèvement fondée en 1979 et APABL fondée en 1989. Le Comité Relèvement est la plus grande organisation communautaire de base selon la population pour avoir implanté une station de radio dans la commune (« Perspectives FM »), acheté un terrain de football réglementaire, pour avoir identifié toutes les rues du centre ville en y plaçant des panneaux de signalisation et parrainé plusieurs dizaines d'élèves, etc.

Une dizaine d'organisations de femmes évolue également dans la commune, mais selon la population, les trois plus grandes d'entre elles sont : ANACAONA, SANITE BELAIRE ET CLAIRE HEUREUSE, toutes situées dans la 2^{ème} section. Le tableau 5 suivant offre de plus amples informations sur les Organisations Communautaires de Base évoluant à Bas-Limbé.

A côté des Organisations Communautaires de Base, il existe aussi à Bas-Limbé **des anciennes associations de travail agricole ou associations traditionnelles**. Ces dernières sont connues dans le milieu sous plusieurs noms, mais les pratiques sont les mêmes d'une section à l'autre. Ces associations, travaillant presque exclusivement dans le domaine agricole, constituent parallèlement de vrais lieux de rencontre pour le divertissement de leurs membres. A Bas Limbé, on rencontre six formes d'organisation différentes qui sont : le kombit¹, le lavey², le lavey kontra³, le Kare⁴, le vann jounen⁵ et le ranpono⁶.

Elles sont généralement coiffées par deux types de structure matrice qui regroupent des individus d'un même cercle socioculturel.

Les problèmes majeurs auxquels font face les organisations communautaires sont : leur faible niveau de structuration, le manque d'encadrement technique, le manque de moyens financiers et le taux élevé d'analphabétisme des membres. Ce secteur possède cependant des atouts sur lesquels on peut s'appuyer pour son amélioration. Ce sont :

- l'existence de 44 organisations dans la commune;

¹Le « Konbit » renferme environ huit à douze personnes. Il fonctionne de huit heures du matin à deux heures de l'après midi et ceci durant tous les jours de la semaine. Le prix d'homme/jour, payé par celui qui reçoit, est de 20 gourdes. Le « konbit » a à sa tête un président, un secrétaire et un trésorier. A la fin de l'année, soit au mois de décembre, l'argent recueilli est destiné à l'achat d'un bœuf qui sera abattu et partagé entre les travailleurs tout en tenant compte de son gain annuel. C'est cette forme d'organisation du travail qui est la plus retrouvée au niveau de la commune.

²Le « lavèy » se divise en deux : « lavey gwo nèg » et « lavèy kontra ». Ce dernier est une forme de contrat établie avec le président du groupe. Il pourrait avoir dix à quinze personnes. La rémunération se fait suivant un système de roulement. L'argent obtenu durant une journée de travail est donnée à une personne du groupe et ainsi de suite. On paie douze à quinze gourdes par « bout tè » et cinquante gourdes pour cent (100) buttes de patates.

³ Le « lavèy kontra » fonctionne tous les jours de la semaine de six heures à huit heures du matin sauf vendredi et samedi. C'est le même groupe (« lavèy kontra ») qui organise le « lavèy gwo nèg ». Ce dernier contient un président, un secrétaire et un trésorier. Il fonctionne tous les vendredis et les samedis. De même que le « konbit », l'argent recueilli est destiné à l'achat d'un bœuf qui sera abattu et partagé entre les travailleurs à la fin de l'année.

⁴ Le « kare » est une vraie entraide. C'est une forme d'organisation du travail qui n'est pas rémunérée mais l'organisateur est contraint de donner de la nourriture aux participants. On le fait surtout lorsqu'on est en phase de plantation du tao et de la banane. Il fonctionne les week-ends et les mercredis de huit heures à deux heures. Il n'a pas d'effectif exact.

⁵La « Vann jounen » Cette forme d'organisation de travail est pratiquée par des gens qui estiment que le « lavèy » est trop dur et décident de faire un « job ». Il s'agit d'un contrat verbal pour un morceau de terre, soit un demi quart de terre par exemple, entre le travailleur et l'exploitant agricole pendant un nombre de temps bien défini.

⁶ Le « Ranpono » tout comme le « konbit » est pratiqué surtout par des gens en montagne. Il peut contenir jusqu'à quinze personnes. C'est une forme de contrat réalisée entre le groupe et le propriétaire. Dans cette forme d'organisation de travail, on donne deux repas aux travailleurs : du café au lait dans la matinée et un plat chaud vers deux heures de l'après-midi. Il fonctionne tous les jours et parfois deux fois par jours. Du matin de huit heures à deux heures. Si le travail n'est pas achevé à deux heures, le travailleur peut faire du même coup un second contrat avec le propriétaire de deux heures à cinq heures.

- l'expérience de gestion de projets de développement de ces OCB;
- l'existence de 10 organisations de femmes;
- la disponibilité et volonté des membres pour recevoir des formations.

Certaines opportunités à saisir existent déjà dans la commune notamment le partenariat entre les ONG, le projet de formation et de renforcement avec le NED et le projet d'élevage avec DEED.

Tableau # 5: Description des Organisations Communautaires de Base (OCB) de Bas-Limbé

Milieu	Nbre d'OCB	Nbre de membre		Période de création			Reconnaissance légale	Fréquence réunion/mois		Domaine d'intervention
		G	F	Avant 1986	1986-1996	1997-2009		1 fois/mois	2 fois/mois	
1^{ère} Section	15	389	301	0	4	11	6	7	8	Agriculture, Éducation, Sante, Environnement, Sport, Culturel, Défense et protection des jeunes, Formation, Encadrement des enfants démunis, Assainissement, Infrastructure
2^{ème} Section	20	264	563	0	2	18	10	13	7	Assainissement, assistance sociale, culture, loisir, agriculture, sport, aménagement environnemental, sante, éducation, formation et encadrement des cadres
Centre-ville	9	1694	1044	1	1	7	9	1	8	Éducation, Sante, Infrastructure, Assainissement, Activités culturelles, Reboisement, Développement Communautaire, Pêche Agriculture, Encadrement des enfants démunis et orphelins
Total	44	1697	1514	1	7	36		21	23	

Source : Diagnostic de la commune de Bas-Limbé, août - septembre 2009

3.4.5. Les Organisations externes

Nombreuses sont les organisations et institutions externes à intervenir dans la commune. Ce sont l'OXFAM GB, CI, NED, IRI, FONDS PARAINNAGE, ICC, PAM, POCHEP, FAES, ARD/LOKAL, HELP TOGETHER FOR HAITI, GRASDPA, CAT, PHARE; CROIX ROUGE, et comme institutions publiques rencontrées, notons : MENFP, MSPP, MICT, PROTECION CIVILE. Deux grands bailleurs de fonds internationaux y sont trouvés : l'Union Européenne et l'USAID.

Ces organisations et institutions externes interviennent surtout dans les secteurs clés comme l'agriculture, l'éducation, la santé, l'environnement, l'assainissement. Elles interviennent directement ou en supportant les OCB dans leurs activités de développement. L'organisation externe la plus vieille de Bas-Limbé est la Compassion Internationale (CI). Elle y intervient depuis 1960. Mis à part ses investissements dans l'éducation, elle introduit des cours de musique, de couture et d'artisanat dans l'École Évangélique d'Haïti de la deuxième section et supporte financièrement chaque mois des centaines d'élèves de la commune via un programme de parrainage.

Quant à Help Together For Haïti, cette organisation investit dans les logements sociaux et construit une très belle école primaire au profit la population surtout celle du Bord de mer et supporte les gens de troisième âge avec un chèque d'environ 30 \$ US par mois à l'égard de chaque personne.

Les deux plus grandes organisations externes au niveau communales sont : Compassion Internationale, Help Together For Haïti.

Les trois plus grandes organisations externes pour le centre ville par ordre de grandeur sont : Compassion Internationale, Oxfam GB et ARD/LOKAL. Celles de la première section sont : DEED, NED, PAM et enfin les 3 plus grandes organisations externes pour la deuxième section sont : Compassion internationale, Help Together For Haïti et DEED.

Le tableau suivant présente les organisations externes de la commune, les années et domaines d'intervention et les OCB appuyées.

Tableau # 6: Organisations externes de la commune, les années et domaines d'intervention et les OCB appuyées

Milieu	Nbre d'org. externes	Nom des OE	Domaine d'intervention	Année d'intervention	OCB et Institutions encadrées	Classement selon la population
Centre Ville	6	OXFAM GB	Eau potable, Gestion des Risques et Désastres, Mitigation	Depuis 2005	Mairie, Protection civile, Croix Rouge	2e
		ARD/LOKAL	Infrastructures, Développement local, Renforcement de la Gouvernance locale	Depuis 2009	Mairie	3e
		COMPASSION INTRENATIOLE	Éducation, Santé, Infrastructure	Depuis 1997	Églises, Écoles protestantes	1e
		PAM	Alimentation	Depuis 1986	Églises, Écoles	4e
		PHARE	Éducation	2009	Écoles	6e
		NED	Formation en gestion de conflits et sur le Leadership	2006	ACREBAL, Chambre d'agriculture de Bas-Limbé	5e
1ère Section	9	POCHEP	Eau potable et Assainissement	1996	Aucune	5e
		OXFAM	Gestion des Risques et Désastres	2009	Aucune	9e
		DEED	Agriculture, Environnement	2009	Aucune	1er
		FAES	Éducation, Eau potable et Assainissement	Depuis 1998	APAK	4e

Milieu	Nbre d'org. externes	Nom des OE	Domaine d'intervention	Année d'intervention	OCB et Institutions encadrées	Classement selon la population
		PAM	Cantine scolaire	Depuis 1993	-	3e
		NED	Formation en gestion de conflits et sur le Leadership	Depuis 2003	APAP, OJPC RAMEL, UJPBL	2 e
		FONDS PARAINNAGE	Éducation	Depuis 2006	Écoles	8 e
		GRADSPA	Éducation et formation	2009	Aucune	7 e
2ème Section	7	COMPASSION INTERNATIONALE	Éducation, Santé, Infrastructure	2009	Écoles, Églises protestantes	1er
		OXFAM GB	Éducation, Risques et Désastres	Depuis 2009	Aucune	7e
		ARD/ LOKAL	Développement local, Renforcement de la Gouvernance locale	-	ASEC/ CASEC	4e
		HELP TOGETHER FOR HAITI	Éducation, logements sociaux, Infrastructures	Depuis 2004	VAGAMER, OPDBB, OFBB OFSJBB, L'Union fait la force	2e
		CAT	Santé	Depuis 1995	Centre de santé de Garde Farge	5e
		FAES	Pêche	1992-1994	Organisations de pêcheurs	6e
Total	22	DEED	Agriculture, Environnement	2009	APABL, OPDBB	3e

Source : Diagnostic de la commune de Bas-Limbé, août- septembre 2009

3.4.6. La problématique de genre à Bas-Limbé

A l'instar des autres communes du pays, à Bas-Limbé règnent des stéréotypes sexuels qui donnent souvent lieu à la domination masculine. Cependant des structures organisationnelles féminines surtout concentrées au niveau de la deuxième section de Petit Howars diffusent l'idéologie de l'égalité des sexes et travaillent à casser les structures mentales productrices du mythe de la virilité masculine. Ces organisations féminines investissent également le champ du développement en vue d'améliorer la qualité de vie de la population via la réalisation de petits projets tournés vers la gestion des déchets et la prise en charge scolaire des enfants des femmes membres de ces organisations en situation économique difficile.

Dans la sphère éducative, il y a 3.603 filles, représentant 21.77% des élèves de la commune, et 41.93% de la population féminine de la commune. Au niveau primaire, 34% des professeurs sont des femmes, tandis qu'au secondaire, elles ne représentent qu'environ 1%. Ces chiffres montrent clairement l'inégalité de leur représentation au niveau supérieur de l'enseignement.

A Bas-Limbé, aucune femme n'occupe le poste de directeur d'école ni aucun poste important au niveau de l'administration publique. Cependant, elles commencent à investir timidement le champ de la politique. Une femme faisait partie des membres du conseil municipal de 2004 à 2006, et l'actuel Bureau Électoral Communal (BEC) Bas-Limbé est présidé par une femme.

Les femmes dominent le secteur du commerce et constituent des acteurs incontournables dans les filières de canne, ananas, de la banane et de la pêche, lesquelles activités les aident à supporter leur famille. Elles facilitent les échanges commerciaux avec d'autres communes du département du Nord et contribuent à la circulation de la monnaie à Bas-Limbé. Elles représentent donc le pilier de l'économie communale.

Malgré tout le support qu'elles donnent au foyer, les femmes sont souvent victimes de la polygamie. Réagir contre le comportement viril de leur partenaire paraît un crime leur coûtant des fois des bastonnades. Elles sont généralement subordonnées aux ordres de leur mari et sont tenues à l'écart dans la prise des grandes décisions qui concernent leur foyer. Victimes aussi de viols, elles gardent silence par crainte de représailles. Nombreuses femmes subissent la violence depuis leurs premières amours jusqu'au foyer. Elles sont généralement beaucoup plus liées par les liens du « plaçage » que ceux du mariage. Chez les jeunes filles, la grossesse précoce est connue dès leur adolescence plus précisément dès 14 à 15 ans, obligeant certaines à quitter l'école de très tôt.

3.5. Justice et sécurité

La commune dispose d'un tribunal de paix, d'un bureau de l'état civil et d'un commissariat de police qui est assistée dans l'accomplissement de sa lourde tâche par les membres des collectivités territoriales, « CASEC » et « ASEC », qui jouent le rôle de police dans les sections pour les affaires mineures.

L'attribution du tribunal de paix de la commune de Bas-Limbé n'est pas différente de celles des autres tribunaux de paix de la république. Il a une double compétence d'attribution selon le Code de Procédure Civil Haitien. En matière civile ou commerciale, le tribunal statue en dernier ressort sur toutes les actions personnelles ou mobilières jusqu'à la valeur de cinq mille gourdes à charge d'appel de toutes celles ne dépassant vingt cinq millegourdes. Les tribunaux de paix sont également des tribunaux de conciliation. Ils doivent s'efforcer d'arriver à l'accommodement des parties qui se présentent devant eux.

Logé dans un bâtiment à toiture en béton, le commissariat renferme deux cellules peu spacieuses ayant une capacité de détention de 5 personnes chacune. Entre autres, il abrite des matériels vétustes qui se composent d'un bureau, de dix chaises pliantes, de deux classeurs métalliques, d'un invertisseur de 1.500 watts, quatre batteries, deux panneaux solaires, d'un registre de détention et d'un registre de main courante.

Le commissariat comprend un effectif de sept officiers de police. Le ratio policier/habitants est de un pour 2.364 habitants. Le commissariat bénéficie de l'assistance de la MINUSTAH 3 à 4 fois par semaine à travers des visites d'orientation. Les policiers profitent de cette opportunité pour amener les détenus par devant leur juge naturel.

Les infractions les plus fréquentes enregistrées dans le cahier de main courante au commissariat de la commune sont des coups et blessures volontaires, vols mineurs (larcins) et conflits terriens. Ils sont au nombre de 41 arrestations enregistrées pour l'année 2008. Tous les détenus ont été présentés au tribunal de paix de la commune.

Les membres des collectivités territoriales, en dépit de leurs prérogatives constitutionnelles, jouent aussi le rôle de conciliateur et de police dans les sections communales. Ils ont une importance considérable dans la structure sécuritaire des sections communales.

Le bon fonctionnement du système judiciaire fait face à de nombreuses contraintes dont :

- Absence de complexe judiciaire et administratif
- Absence de local adéquat pouvant loger les tribunaux
- Absence de bureau pour les CASEC

- Absence de moyen de déplacement pour les juges
- Absence de poste de police dans les sections communales
- Manque de matériels logistiques et de sécurité.

3.6. Gouvernance

Les deux sections communales sont dirigées chacune par un conseil d'administration de trois membres (CASEC : Conseil d'Administration des Sections Communales). Centre commercial et administratif, le centre ville loge les services déconcentrés de l'État, l'administration communale, un centre de santé, certaines institutions scolaires d'envergure et les bâtiments religieux les plus importants de la commune.

Services de l'administration communale

Selon la Loi du 22 octobre 1982 établissant le cadre d'organisation et de fonctionnement des collectivités territoriales, on retrouve 8 différents services qui animent l'administration communale. Il s'agit des services : juridique, de comptabilité, de fiscalité, de secrétariat, du génie municipal, de voirie, d'adduction d'eau potable et socioculturel.

Par manque de personnel, certains services comme le service juridique et le service de génie municipal ne sont pas opérationnels à Bas-Limbé. L'effectif du personnel de la mairie est de 31 membres : tous sont payés par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT). Toutefois, le budget de la mairie, pour l'année fiscale 2008-2009, s'élève à 1.296.000 gourdes. Cette somme ne concorde ni avec les besoins ni avec les différentes activités de l'administration municipale.

Analyse des compétences et des performances

Les résultats des focus groupes au niveau de la population dans les sections communales et dans le centre ville révèlent que les attentes de la population ne sont pas satisfaites. En effet, nombreux sont les habitants qui ne connaissent pas les services fournis par l'administration municipale. Par ailleurs, les services offerts sont peu performants parce que dans l'ensemble, le personnel de l'administration municipale est numériquement insuffisant, peu qualifié et faiblement motivé. Toutefois, cela ne constitue pas un frein à leur fonctionnement. Il sera nécessaire d'organiser des séances de formations et/ou de recyclage à leur profit. Il est nécessaire que l'administration municipale communique davantage avec la population.

Coopération décentralisée et Partenariat

Parler de coopération décentralisée exige des conditions dont l'implication au moins d'une collectivité locale, la présence d'un partenaire étranger (une personne morale) et l'appartenance de ce dernier à un autre État. Vu ce cadre théorique posé, et en fonction des entretiens réalisés avec le maire titulaire et le premier maire assesseur de Bas-Limbé, nous pouvons conclure que cette commune ne dispose pas encore de ce cadre. Cependant il faut souligner la signature d'un accord de coopération décentralisée entre l'Institution municipale de cette commune et la Région Aquitaine de France depuis 2007. Elle se porte sur l'agriculture, l'environnement, l'artisanat et le tourisme. Les contacts se maintiennent via une organisation française dénommée AFDI (Association Française pour le Développement Intégré).

Conscient de la lenteur voire le blocage de ladite coopération, le dynamisme des maires suscités les a conduits vers le projet LOKAL de l'USAID avec qui un fructueux partenariat est en train de se développer. Fructueux pour Bas-Limbé pour avoir bénéficié d'un projet de réaménagement du complexe administratif (actuellement en cours), des séances de formation sur la gouvernance locale, et le financement du Plan de Développement Stratégique Communal (PDSC) de Bas-Limbé. Le projet LOKAL de l'USAID reste et demeure jusqu'à date le plus grand partenaire financier privé de l'institution municipale.

Ce sous secteur possède un atout majeur représenté par le dynamisme du conseil municipal. Beaucoup d'opportunités existent dont l'appui au développement local fourni par l'USAID/LOKAL, la signature d'un accord de coopération décentralisée avec la région Aquitaine de France, le jumelage avec d'autres mairies du département du Nord, et le partenariat entre certaines ONG intervenant dans la commune. Toutefois, une contrainte de taille qui est l'absence de lois cadre sur la coopération décentralisée affecte ce dynamisme.

Les finances locales

Le financement des actions de développement de la commune se fait à partir du budget communal, des ONG, des missions religieuses, du comité de relèvement (de la diaspora) et de certains Ministères.

- ***Financement à partir du Budget Communal***

Il faut noter que très peu d'actions de développement sont financées et réalisées par la mairie de Bas-Limbé. Malgré l'autonomie financière et administrative dont elle jouit, laquelle autonomie lui est conférée par la Loi du 4 novembre 1982, la constitution de 1987 et d'autres lois ou décrets y relatifs, la commune n'arrive pas à trouver son chemin. Elle n'arrive pas à générer des ressources financières propres qui lui permettraient de pourvoir à une partie de ses besoins et de se mettre sur les rails du développement.

A l'image de la grande majorité des communes de la République d'Haïti, le budget annuel de la commune de Bas-Limbé est très maigre. Il est alimenté à 98,62% jusqu'au mois de mai par les subventions mensuelles du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT). Estimé mensuellement à plus 108.000 gourdes, ce budget ne concorde donc ni avec la taille de la population, ni avec ses besoins et les différentes activités qu'elle mène.

La petitesse du budget communal résulte de l'incapacité des autorités locales à collecter les impôts et les taxes.

Les rubriques suivantes donnent quelques précisions sur les recettes et les dépenses du budget prévisionnel pour l'année fiscale 2008/2009. Noter que la mairie de Bas-Limbé n'a jamais pu établir un compte à la BRH en son nom.

Les recettes budgétaires de la Mairie

Les recettes proviennent de deux sources différentes. Il s'agit de la subvention mensuelle accordée par l'État et la taxe perçue sur les spectacles publics. Chaque mois, le gouvernement central via le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) accorde à la commune une subvention de cent huit mille (108.000) gourdes dont cent mille (100.000) gourdes pour le paiement des salaires et le reste huit mille (8000) gourdes pour les frais de fonctionnement. En fonction des besoins, d'autres subventions de l'État sont aussi accordées à la municipalité.

Les recettes fiscales s'élèvent en 2008-2009 à vingt-deux mille neuf cent (22.900) gourdes jusqu'au mois de mai 2009. Elles proviennent uniquement des taxes prélevées sur les spectacles publics. Perçues par le bureau de la Direction Générale des Impôts (DGI) de Bas-Limbé, les recettes fiscales servent à compléter les frais de fonctionnement de la Mairie.

Au total les recettes globales et définitives jusqu'au mois de mai de la Mairie sont donc évaluées à **un million six cent cinquante cinq mille neuf cent (1.655.900) gourdes** pour l'année fiscale 2008-2009.

Il faut souligner cependant que beaucoup de taxes communales n'ont pas été prélevées, parmi lesquels il convient de mentionner le CFPB⁷, la patente, le permis d'inhumer, la concession de terrain, le permis de construction, le droit d'affichage, le certificat de vente de bétail, l'échoppe-tonnelle-ajoupas⁸, le CBVM⁹, les parcs communaux, l'exploitation de carrières, etc. L'analyse du budget communal a montré que ces taxes n'ont pas été prises en compte dans les recettes fiscales communales.

Tableau # 7 : Les recettes communales (2008 – 2009) pour les huit (8) premiers mois

Provenance de la recette	Montant en gourdes	%
Subvention de l'État	1. 633.000	98.62
Taxe sur les spectacles publics	22.900	1.38
Total	1.655.900	100

Source : Mairie de Bas-Limbé

En se référant au tableau ci-dessus, on voit que les taxes représentent une partie extrêmement faible des recettes communales (1,38%) et que le fonctionnement de la mairie relève presque exclusivement des subventions de l'État à partir desquelles elle assure ses dépenses.

Les dépenses de la Mairie

Les dépenses de la commune, opérées à partir des fonds provenant des subventions de l'État et des recettes fiscales communales, sont affectées à quatre postes budgétaires

⁷ CFPB: Contribution Foncière sur les Propriétés Bâties. On l'appelle aussi Impôt Locatif.

⁸ C'est le droit de location payé par le commerçant pour avoir l'autorisation de construire une échoppe, une tonnelle ou un dépôt à proximité de la rue. Le droit est annuel quand il s'agit d'un dépôt et mensuel dans le cas d'une échoppe ou d'une tonnelle.

⁹ CBVM: Certificat de bonne vie et mœurs.

distincts : les salaires, les services et les charges diverses, les immobilisations corporelles et autres.

Au total, les dépenses de la commune jusqu'au mois de mai pour l'année fiscale 2008-2009 s'élèvent à un million cent quatre-vingt cinq mille deux cent vingt-trois et trente centimes (1.185.223,30) gourdes. On doit noter que le budget de la commune accuse un excédent jusqu'au mois de mai de quatre cent soixante-dix mille six cent soixante-seize et soixante-dix centimes (470.676,70) gourdes.

L'analyse des dépenses de la commune montre qu'aucun fond n'est alloué aux travaux de construction, de réparation et de maintenance, ou d'aménagement et d'amélioration. La mairie s'appuie sur l'aide des organisations de base pour l'identification des rues et d'autres travaux de nettoyage et d'irrigation.

Tableau # 8 : Les Dépenses Communales jusqu'au mois de mai pour l'année fiscale 2008-2009

Postes Budgétaires	Montant en gourdes	%
Salaires	944.000	79,65
Services et charges diverses	106.223	8,96
Immobilisations corporelles	10.000	0,84
Autres	125.000	10,55
Total	1.185.223	100

Source : Mairie Bas-Limbé

- ***Financement par les autres acteurs (ONG et Projets)***

Les actions de développement sont financées en majeure partie par l'aide bilatérale ou multilatérale. Les principaux bailleurs de fonds qui soutiennent financièrement la commune sont : l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), l'USAID, l'Union Européenne (UE), et la MINUSTAH. Les fonds alloués au développement de la commune sont gérés par les ONG qui, de leur côté, élaborent des programmes et des projets au bénéfice de la communauté, parfois en accord avec la Mairie. Plusieurs ONG interviennent dans la zone dont la Compassion Internationale, l'Oxfam GB, l'International Child Care (ICC), le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), le Programme d'Appui pour le Renforcement de la Qualité de l'Éducation (PARQE), la National Endowment of Democracy (NED), et DEED.

Les programmes et projets touchent différents domaines tels que : l'éducation, la santé, l'alimentation, la formation, la protection de l'environnement, l'eau, l'agriculture, les cantines scolaires etc.

4. Secteur Éducatif

4.1. Situation générale

La commune de Bas-Limbé dispose de 34 établissements scolaires dont 29 écoles primaires, 4 secondaires, 1 jardin d'enfant. Elles rassemblent 7.305 élèves et 286 professeurs. Le centre ville avec ses 11 écoles accueille 3.006 élèves, (soit 41.1 % du nombre total), et 99 professeurs, (soit 34.6% du nombre total des professeurs). La première section compte 14 écoles réunissant 1.466 élèves, (soit 20.1% de l'effectif total) et 87 professeurs, (soit 30.4%). Dans la 2^{ème} section, il est dénombré 2.833 élèves et 100 professeurs, (soit respectivement 38.8 % et 35%). Parmi les 7.305 élèves, on a recensé 3.702 garçons, (soit 51%) et 3.603 filles (soit 49%). Chez les professeurs, au nombre de 286, on a recensé 209 hommes, (soit 73%), et 77 femmes (soit 27%).

Les élèves (7.305) représentent 44.14% de la population communale. Ceux de sexe masculin constituent (3.702), 22.37% de cette même population, 46.53% de la population masculine communale et 0.90% de la population masculine du département du Nord. Ceux de sexe féminin (3.603) représentent 21.77% de la population totale de la commune, 41.93% de la population féminine de la commune, 0.81 % de la population féminine à l'échelle départementale.

Les 286 professeurs représentent 1.72% de la population de Bas-Limbé, ceux de sexe masculin (209), représentent 1.26% de cette même population et 2.62% de la population masculine communale. Quant à ceux de sexe féminin (77), ils représentent 0.46% de la population communale et 0.89% de la féminine de la commune.

Selon IHSI¹, le pays compte 9.196 écoles primaires, le département du Nord, 1.060 de ces écoles. Les 29 écoles primaires de Bas-Limbé représentent 0.31 % au niveau national, 2.73% au niveau départemental et 85.30% des écoles de la commune.

En 2005, Haïti disposait de 2.839 secondaires et le département du Nord de 243 de ces écoles², les 4 écoles secondaires représentent 0.14% au niveau national, 1.64% au niveau

¹ IHSI, Inventaire des Ressources et des Potentialités d'Haïti, 2005

² IBID

départemental et 11.76% de l'ensemble des écoles de la commune. L'unique jardin d'enfant, représente 2.94% des écoles de la commune.

Toujours en 2005, le pays comptait 12.963 établissements scolaires en général, donc les 34 écoles de Bas-Limbé représentent 0.26% au niveau national.

La commune enregistre un ratio de un enseignant pour 25,54 élèves, un enseignant pour 30,36 élèves au niveau du centre ville, un enseignant pour 16,85 pour la première section et un ratio de un enseignant pour 28,33 élèves pour la deuxième section.

Les trois écoles nationales primaires, les deux écoles 3^{ème} cycle publiques, le lycée Luc Stéphen offrent leurs services à 1.642 élèves, (soit 22.47%) dont 969 pour les nationales primaires, 350 pour le lycée, 323 pour les deux 3^{ème} cycle et les 28 autres écoles, privées, fournissent l'enseignement à 5.663 élèves (soit 77.53%).

Le tableau 9 suivant indique le mode de répartition des effectifs des élèves, des établissements, des classes, des salles et du nombre d'enseignants selon le milieu de la commune.

Tableau # 9 : Répartition des effectifs des élèves, établissements, classes, salles et du nombre d'instituteurs selon le milieu de la commune											
	Nbre d'établissement	Nbre de Salles	Nbre de Classes	Nbre d'élèves				Nombre d'Instituteurs			
				Garçons	Filles	Total	%	H	F	Total	%
Centre ville	11	74	78	1497	1509	3006	41,1	66	33	99	34,6%
1^{ière} section	14	35	67	869	597	1466	20,1	70	17	87	30,4%
2^{ème} section	9	57	75	1336	1497	2833	38,8	73	27	100	35,0%
Total	34	166	220	3702	3603	7305	100	209	77	286	100%
% par rapport au nombre d'élèves de la commune				51%	49%	100%		73%	27%	100%	
% par rapport à la population de la commun				44.14 %				1,72%			

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

Le centre ville de Bas-Limbé connaît une moyenne de 6,72 salles par établissement, de 1,5 classes par salles, de 273,27 élèves par établissement et une moyenne de 9 professeurs par établissement. La première section Garde Champêtre abrite 14 établissements, enregistre une moyenne de 2,5 salles par établissement, 1,91 classe par salle, 104,71 élèves par établissement et 6,21 professeurs par établissement. Quant à la deuxième section Petit Howars, elle compte 9 établissements, enregistre une moyenne de 6,33 salles par établissement, 1,31 classe par salle, 314,77 élèves par établissement et 11,11 professeurs par établissement.

A l'échelle communale, on rencontre pour les 34 écoles, une moyenne de 4,88 salles par établissement, 1,32 classe par salle, 108,88 filles et 105,97 garçons par établissement, 214,85 élèves en général par établissement et 8,4 professeurs par établissement.

La moyenne d'élèves par salle au niveau communal est de l'ordre de 44 élèves, pour la deuxième section, elle est de 49 élèves, pour la première section, elle est de 41,88 élèves et pour le centre ville, elle est de l'ordre de 40,62 élèves. Le tableau suivant présente la répartition des effectifs moyens des élèves et des instituteurs.

Tableau # 10: Répartition des effectifs moyens des élèves et des instituteurs selon le milieu de la commune

	Nbre d'école	Moyenne de Salles/Etabl.	Moyenne de Classes/salle	Moyenne d'élèves/établissement				Moyenne d'Instituteurs/Etabl.			
				Garçons	Filles	Total	%	Garçons	Filles	Total	%
Centre ville	11	6,72	1.05	136.09	137.18	273.27	9.09	6	3	9	9.09
1ere section	14	2.5	1.92	62.07	42.64	104.71	7.14	5	1.21	6.21	7.14
2eme section	9	6.33	1.31	148.44	166.33	314.77	11.11	8.11	3	11.11	11.11
Total	34	4.88	1.32	108.88	105.97	214.85	2.94	6.14	2.26	8.40	2.94

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

Parmi les 34 établissements scolaires de Bas-Limbé, 29 sont de niveau primaire, (soit 85,30%). Elles accueillent 6.192 élèves dont 3.214 garçons, (soit 52%) et 2.978 filles, (soit 48%). L'effectif total de ces élèves est placé dans 197 classes fonctionnant dans 133 salles. De cet effectif, le centre ville reçoit 38,7%, la première section, 21,2% et la deuxième section, 40,1%. Les élèves masculins du primaire représentent 86.81% du nombre total des élèves masculins de la commune, environ 44% du total des élèves de la commune et 40.4% de la population masculine communale. Ceux de sexe féminin du même niveau avoisinent 82.7% des élèves féminins de la commune, 40.7% du total des élèves de la commune et 34.6% de la population féminine de la commune (Tableau # 11).

Tableau # 11: Répartition des effectifs des élèves et des instituteurs des établissements primaires inventoriés dans la commune

	Nbre d'établissements	Nbre de Salles	Nbre de Classes	Nbre d'élèves				Nombre d'Instituteurs			
				Garçons	Filles	Total	%	Garçons	Filles	Total	%
Centre ville	9	59	70	1216	1180	2396	38,7	36	32	68	32,1
1ière section	12	26	61	794	519	1313	21,2	52	14	66	31,1
2ème section	8	48	66	1204	1279	2483	40,1	51	27	78	36,8
Total	29	133	197	3214	2978	6192	100	139	73	212	100
Pourcentage				52%	48%	100%		66%	34%	100%	

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

Les écoles secondaires, au nombre 4 (soit 11,76%) des établissements de la commune, fournissent le pain de l'instruction à 1.061 élèves, (soit 14,52%) des élèves de la commune et 6,41% de la population totale de la commune. Elles emploient 71 professeurs dont 70 hommes et 1 femme, et utilisent 32 salles. Ces établissements comptent 474 garçons, (soit 45%) des élèves du niveau secondaire, 6,48% du total des élèves de la commune et 587 filles, (soit 55%) des élèves du secondaire, 8% du nombre total des élèves de la commune. Enfin 57% des élèves du secondaire sont concentrés dans le centre ville, 10% dans la première section et 33% dans la deuxième section.

Tableau # 12: Répartition des effectifs des élèves et des instituteurs des établissements secondaires inventoriés dans la commune

	Nbre d'établissement	Nbre de Salles	Nbre de Classes	Nombre d'élèves				Nombre d'Instituteurs		
				Garçons	Filles	Total	%	Garçons	Filles	Total
Centre ville	2	15	8	281	329	610	57%	30	1	31
1ère section	1	8	3	61	40	101	10%	18	0	18
2ème section	1	9	9	132	218	350	33%	22	0	22
Total	4	32	20	474	587	1061	100	70	1	71
Pourcentage				45%	55%	100%		99%	1%	100%

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

4.2. Les types d'établissement scolaires retrouvés dans la commune

Dans la commune, quatre grands acteurs dominant et contrôlent le système éducatif. Il s'agit du secteur privé, du secteur public, des églises Protestantes, et de l'église Catholique. Le secteur privé est plus présent au niveau de la première section avec un effectif de 5 écoles et moins présent au niveau du centre ville avec 2 écoles. Les églises protestantes survolent le centre avec 6 écoles sur un total de 14. Quant à l'église catholique, sa forte présence est remarquée dans la première section. Le secteur public est rencontré dans les deux sections et dans le centre ville avec le même nombre d'établissements (2) à chaque espace. La commune dispose de 10 écoles privées, (soit 29,4%) du total des établissements, de 14 écoles protestantes, (soit 41,2%), de 4 écoles presbytérales, (soit 11,8%), et de 6 écoles publiques, (soit 17,6%). Le secteur protestant domine et détient le monopole des institutions scolaires au niveau de la commune. Le tableau suivant offre un résumé des types d'établissements scolaires rencontrés dans la commune.

Tableau # 13: Types d'établissements scolaires rencontrés dans la commune

Milieu	Privé	Protestant	Presbytéral	Public	Total
Centre ville	2	6	1	2	11
1 ^{ière} section	5	4	3	2	14
2 ^{ème} section	3	4	0	2	9
Total	10	14	4	6	34
Pourcentage	29,4%	41,2%	11,8%	17,6%	100 %

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

4.3. Environnement des établissements

Au niveau de toute la commune, 14 (soit 41%) des bâtiments se trouvent dans un état acceptable, 11 (soit 32%) sont passables, et 9 (soit 26%) se trouvent dans un mauvais état.

De tous les 34 établissements, seulement 5, (soit 15%) d'entre eux renferment un point d'eau potable, 26 (soit 76%) possèdent des fosses d'aisance, 4 (soit 12%) abritent une infirmerie. Aucun de ces établissements n'a de réfectoire, 4 (soit 12%) offrent le service de bibliothèque à leurs élèves. Soulignons que certains des établissements rencontrés, surtout au niveau de la première section, n'ont ni point d'eau ni toilettes, ni réfectoire ni bibliothèque et se trouvent dans un état lamentable. Parmi ceux qui ont des toilettes, celles-ci se trouvent parfois dans des conditions d'hygiène déplorables. Quelques-uns de ces établissements mettent à la disposition de leurs élèves des récipients remplis d'eau pour satisfaire leur soif.

Le tableau suivant illustre l'état des infrastructures scolaires, les cerne aussi sur le plan sanitaire via les toilettes et les points d'eau potable et sur le plan éducationnel par la présence de bibliothèque.

Tableau # 14: Description des établissements scolaires rencontrés dans la commune

	Types d'établissement	État bâtiment			Aspect sanitaire			Autres		
		Acceptable	Passable	Mauvais	Total	Eau potable	Toilettes	Infirmierie	Réfectoire	Bibliothèque
Centre ville	Privé	1	1	0	2	0	1	0	0	0
	Protestant	2	1	3	6	1	2	2	0	1
	presbytéral	1	0	0	1	0	1	0	0	0
	Publique	2	0	0	2	1	1	0	0	0
1ière section	Privé	1	2	2	5	1	4	0	0	0
	Protestant	2	1	1	4	1	4	0	0	1
	Presbytéral	0	3	0	3	0	2	1	0	0
	Publique	2	0	0	2	0	2	0	0	0
2ème section	Privé	1	2	0	3	0	3	0	0	1
	Protestant	2	1	1	4	1	4	1	0	1
	Presbytéral	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Publique	0	0	2	2	0	2	0	0	0
Total		14	11	9	34	5	26	4	0	4
Pourcentage		41%	32%	26%	100%	15%	76%	12%	0%	12%

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

Photo 1 : École Chrétienne de Bas-Limbé (2^{ème} section) et Établissement Cœur de Jésus (1^{ère} section)



4.4. Niveau et lieu de résidence des enseignants

Parmi les enseignants, 33 (soit 11,5%) ont un niveau de 7^{ème} à 9^{ème} année fondamentale, 107 (soit 37,4%) ont un niveau de 3^{ème} secondaire à rhéto, 146 (soit 51%) atteignent la classe de philo et même l'université. Les enseignants demeurant au niveau de la première section sont au nombre de 45 et représentent 15,7% du nombre total. Ceux qui habitent la deuxième section se chiffrent à 117 (soit 40,9%) et enfin 39 habitent au niveau du centre ville et représentent 13,6%. Un total de 201 enseignants (soit 70,2%) habitent dans la commune et 85, (soit 29,7%) habitent hors de la commune. Beaucoup de ces derniers accusent des retards considérables pour arriver au travail, ce qui conduit à des conséquences néfastes dont – dans certains cas – le non achèvement du programme scolaire.

4.5. Performance des écoles primaires

La commune dispose de 29 écoles primaires dont 22 participent aux examens de Certificat d'Étude Primaire (C.E.P). Au cours de l'année 2007-2008, les trois meilleures écoles de Bas-Limbé, en termes de performance au CEP, ont été : École Notre Dame de Mont-Carmel, École Évangélique Baptiste, et le Collège Toussaint Louverture avec respectivement 94%, 61% et 50% de réussite. Celles ayant essuyé un grand échec ont été : l'Institution Béthesda de Létiro, l'École Adventiste de Létiro et l'Institution Nouvelle Génération, avec respectivement 100%, 87% et 83% d'échec.

4.6. Éducation professionnelle

Trois écoles professionnelles fonctionnent dans la commune, l'une dans la première section et deux au niveau du centre ville.

Le centre professionnel de la deuxième section est logé dans les locaux de l'École Nationale de Garde Farge. Elle compte environ 10 étudiantes en couture et broderie et 12 en art floral et artisanat. Cette institution de formation professionnelle vient de passer deux ans sans pouvoir offrir ses services à la communauté faute de matériels de travail, de machines à coudre et autres. Les activités académiques sont en perspective d'être reprises en 2010 selon les responsables.

Quant au centre ville, il accueille deux écoles professionnelles : l'une bénéficie d'un support d'un projet financé par l'USAID dénommé IDEJEN, et est logée dans la salle paroissiale de l'Église Notre Dame du Mont-Carmel. L'autre école, offrant seulement la couture comme option à environ une vingtaine de jeunes filles, fonctionne dans les locaux de l'École Notre Dame du Mont- Carmel.

Le Centre professionnel financé par l'IDEJEN fournit à 60 jeunes, dont 27 garçons et 33 filles, une formation en maçonnerie et en techniques agricoles. Ces jeunes sont issus des familles défavorisées de la deuxième section et du centre ville et se trouvent dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans. Le projet ne s'étend pas encore à ceux de la première section.

Le projet définit deux groupes de jeunes. Un premier constitué de jeunes sur-âgés de niveau de 1^{ère} à 3^{ème} année fondamentale ne se rendant plus à l'école et lequel groupe qualifié de « déscolarisés ». Le second groupe rassemble ceux qui n'ont jamais été à l'école et est qualifié de « non scolarisés ». Ces derniers sont d'abord alphabétisés, puis on leur confère une formation en maçonnerie ou en techniques agricoles. Ces formations sont assurées par deux moniteurs de sexe masculin qui animent les cours théoriques. Les séances pratiques sont réalisées sur les chantiers et dans les champs. Ce projet durera officiellement 18 mois. Cependant après avoir subi la formation, les jeunes peuvent s'orienter vers d'autres sphères d'activités et ou peuvent reprendre formellement leurs activités académiques.

4.7. Alphabétisation

Nombreux sont les enfants en âge de scolarisation, les jeunes, les adultes qui ne savent ni lire ni écrire. Toutes catégories d'âge confondu, ils sont estimés à des centaines ceux qui connaissent cette situation sociale qui a donné lieu à l'ouverture de 4 centres d'alphabétisation dont trois au niveau de la deuxième section Petit Howars et un autre centre

au niveau du centre ville. Ces centres sont presque des initiatives privées. A noter que deux d'entre eux sont l'initiative du micro crédit de Fonkoze à l'égard de ces débiteurs dans l'objectif de les aider à mieux gérer leur argent, de pouvoir lire les contrats de prêt, les signer, somme toute, de les rendre fonctionnels. La majorité des gens fréquentant les centres d'alphabétisation sont guidés généralement par un intérêt économique.

4.8. Offre scolaire

Il n'y a pas eu seulement des causes économiques et financières à la migration. Elle est aussi d'ordres politique et social comme le besoin d'une bonne formation académique de qualité. Tel est le cas à Bas-Limbé. En dépit des 29 écoles primaires dont dispose cette commune, certains parents décident de placer leurs enfants dans des écoles primaires de Limbé et du Cap-Haïtien. Ce phénomène est surtout constaté au niveau du cycle secondaire car la commune dispose seulement de 4 écoles secondaires dont 2 de 3^{ème} cycle atteignant la 9^{ème} année fondamentale, une (1) atteint la seconde et l'autre la philo (le lycée). Les écoles secondaires se révèlent très insuffisantes et elles offrent surtout une éducation au rabais. Les résultats au niveau des examens officiels témoignent de la qualité de l'éducation fournie aux élèves. Toutes ces raisons motivent les parents, en dépit de leurs faibles moyens économiques, à placer leurs enfants dans les établissements scolaires de Limbé et surtout du Cap-Haïtien dans l'objectif d'augmenter la chance de réussite de leurs enfants aux examens officiels et leur accorder en fin de compte une meilleure formation académique.

Notons que la première section Garde Champêtre abrite seulement une école de 3^{ème} cycle desservant et accueillant des élèves d'environ une dizaine d'écoles primaires de cette même section. A cela, il faut aussi signaler que les habitations à forte densité démographique comme Rwanda, Simonette, Bolieu, Sidiran sont situées à peine à quelques centaines de mètres de la commune de Limbé. De plus, le lycée Luc Stéphane de Bas-Limbé fonctionne seulement dans l'après-midi et se situe à environ 10 kilomètres des habitations à forte densité démographique sus-mentionnées, et les frais de taxi-moto sont plus élevés par rapport à ceux exigés pour se rendre à Limbé. Voilà autant de facteurs motivant et expliquant le choix des écoles de Limbé par les parents pour ce qui est surtout de la première section Garde Champêtre de Bas-Limbé.

En dépit du nombre élevé d'établissements scolaires à Bas-Limbé, le secteur éducatif se trouve confronté à des problèmes majeurs dont :

- Mauvais état physique de beaucoup d'établissements;

- Mauvaise répartition des infrastructures scolaires;
- Incompétence et non recyclage de beaucoup de professeurs;
- Plusieurs classes fonctionnent dans une seule salle;
- Manque de matériels didactiques dans les écoles;
- Extrême limitation d'établissements secondaires à accueillir les élèves des 29 écoles primaires.

Ce secteur possède cependant des atouts majeurs comme :

- Quatre écoles publiques dont trois écoles nationales et un lycée offrant leurs services à la communauté;
- Présence de plusieurs professeurs normaliens;
- Volonté presque unanime des professeurs de se faire recycler;
- Disponibilité de terrain et d'une partie de fonds pour construire un lycée.

Comme opportunités, notons :

- Programme de recyclage de Compassion Internationale et de Parque;
- Programme de parrainage et de bourses scolaires;
- Programme de dons de matériels didactiques de Parque et de réhabilitation des écoles en mauvais états

Certaines menaces guettent le système dont :

- Augmentation des frais d'écologie;
- Déperdition scolaire.

5. Secteur santé

5.1. Situation de la commune de Bas-Limbé au niveau de la santé

Les soins de santé sont offerts dans un établissement sanitaire du centre ville, le *Centre de Santé Materno-infantile Notre Dame de Mont Carmel* et deux institutions sanitaires de la deuxième section, *le Centre de Santé Communautaire de Garde Phage et le Centre de Santé « Sante Pou Yo » du Bord de Mer.*

Le Centre de Santé Materno-infantile de Notre Dame de Mont Carmel et celui de Bord de Mer sont des institutions d'initiative privée tandis que celui de Garde Phage est

d'origine communautaire. Ce sont des centres de santé sans lit assistés par des organisations non gouvernementales et assurant la prestation de soins primaires de santé.

Toutefois, les trois centres de santé sont très mal répartis sur l'espace communal. Ils sont, en effet, tous localisés au niveau de la deuxième section, alors que la première section est totalement dépourvue de structures sanitaires. De plus, l'hôpital Saint Jean qui se trouve dans la juridiction administrative de la commune de Bas-Limbé ne la dessert pas vraiment à cause des limitations géographiques naturelles de la zone, de la distance qui la sépare avec la population de Bas-Limbé et de sa localisation au beau milieu de la ville de Limbé à laquelle elle semble plutôt appartenir. Enfin, on peut noter l'absence vite remarquée d'interventions sanitaires synergiques entre les trois institutions de santé de la commune. Cela soutient la nécessité de la mise en place d'une structure de cohésion, l'Unité Communale de Santé, qui renforcerait les capacités d'intervention des établissements sanitaires de la commune et ceux des sections limitrophes des communes voisines.

5.2. Description des infrastructures sanitaires de la commune

La prestation des soins sanitaires dans la commune, comme indiqué plus haut, est assurée par trois institutions de santé que sont le *Centre de Santé « Materno-infantile de Notre Dame du Mont Carmel »*, le *Centre de Santé Communautaire de Garde Phage* et le *Centre de Santé « Sante Pou Yo » de Bord de Mer*. Parmi ces institutions de santé, il faut noter la présence d'un bureau de la *Croix Rouge* au niveau de la commune.

5.2.1. Centre de Santé « Materno-infantile Notre Dame du Mont Carmel »

Situé au cœur de la ville de Bas-Limbé, au niveau de rue Smith Lamour, le centre de Santé « *Materno-Infantile Notre Dame du Mont Carmel* » administre des soins sanitaires à la population de la dite commune depuis l'année 2005. Par contre, selon les employés, la construction remonte précisément à l'année 2003 à l'initiative du révérend père Jacques Henry Auboïs. Cependant, après cinq ans de service, le centre fait l'objet de travaux d'extension organisés par la paroisse de l'église catholique de la commune afin de recevoir les structures de santé Materno-infantile.

Le centre de santé est un bâtiment en bon état comportant sept compartiments réservés aux structures de prestation des soins de santé et à l'hébergement du personnel technique. C'est l'établissement sanitaire le mieux situé de par son accessibilité aux habitants du centre ville et des deux sections. Mais malgré tout, il reste très peu fréquenté par la

population. Ce constat peut être expliqué, entre autres, par une faible disponibilité de services et le prix élevé des médicaments.

Photo 2 : Centre de Santé Materno-infantile du centre ville à l'arrière plan



5.2.2. Centre de Santé communautaire de Garde Phare

Le centre de santé communautaire de Garde Phage était localisé au niveau du centre ville. La période de sa construction remonterait au début des années quatre vingt dix. Toutefois, le centre était sérieusement touché, au cours de l'année 1995, par l'explosion d'une bonbonne de propane d'un réfrigérateur dont les flammes ont provoqué des pertes matérielles et des pertes en vies humaines. Cette catastrophe, sans précédent, dont les cicatrices sont encore fraîches dans les mémoires, a occasionné quelques années de fermeture.

Après quatre années de dysfonctionnement, le centre de santé communautaire était reconstruit, en 1999, par une commission réunissant neuf membres du comité de santé de la deuxième section et sept de celui de la première section. L'espace, amputé du terrain de l'école nationale de Garde Phage, a été octroyée par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (MENJS).

Entièrement entouré d'une clôture de candélabres, le centre abrite un bâtiment moderne qui comporte dorénavant quatorze (14) compartiments dont sept (7) logent les services de santé et les sept (7) autres sont affectés aux besoins du personnel. Fonctionnellement, c'est l'institution de santé la mieux structurée et la plus fréquentée par la population de la commune ; mais plus particulièrement par les habitants du centre ville et ceux de la deuxième section.

Photo 3 : Centre de santé communautaire de Garde Phage



5.2.3. Centre de Santé « Sante Pou Yo » de Bord de Mer

La plus jeune des institutions de santé de la commune de Bas-Limbé est située dans la localité du Bord de Mer, à l'ouest, au pied du morne qui domine le village. La construction du centre de santé remonte à 8 juin 2008. La propriété est un don de Vagamer, un comité de la localité. Le financement de la construction était assurée par une étrangère d'origine canadienne appelée Keenan Tiffany, et les travaux réalisés par les autochtones.

Le centre de santé fait partie d'une longue liste de projets sociaux réalisés dans les domaines de l'éducation, de l'économie, de l'énergie, de l'hygiène publique, du sport et des loisirs exécutés par Keenan Tiffany.

Le modeste bâtiment qui fait partie d'un complexe médico-éducatif comporte cinq compartiments essentiellement consacrés à la prestation de soins de santé. A quelques mètres se dresse, face à la plage, un grand dortoir pouvant loger dix-huit personnes et construit à l'intention du personnel soignant local et des professionnels médicaux venant de l'extérieur. En effet, des médecins de différentes spécialités, des laborantins, des dentistes et des pharmaciens viennent chaque trimestre à l'initiative de Keenan Tiffany afin de renforcer les soins de santé prodigués à l'ensemble de la commune mais plus spécifiquement aux villages de Gyoten, de Mongoyo, de Bouchi, du Morne et du Bord de Mer.

Photo 4 : Centre de santé du Bord de Mer et résidence du personnel



Bureau de la Croix Rouge

La Croix Rouge haïtienne possède un bureau dans la commune de Bas-Limbé. Il est situé au niveau de la rue Emmanuel Félix. Ce bureau est très actif dans l'encadrement sanitaire de la commune.

5.3. Équipements des services de santé

Les trois centres de santé de la commune de Bas-Limbé font face à une situation de sous équipement au regard des normes de la législation sanitaire, des besoins et de la demande de soins de santé de la population. Les matériels sont rudimentaires, l'équipement médico-technique est insuffisant, le mobilier pour le logement du personnel médical du centre communautaire de Garde Phage et le Centre de Santé Materno-infantile du centre ville est inadapté face aux besoins du personnel médical. L'approvisionnement en intrants, particulièrement en médicaments, se fait en parcimonie et est strictement orienté à satisfaire les cas les plus courants et à répondre à quelques urgences. Aucun des trois centres de santé ne dispose actuellement de structures de soins obstétriques et gynécologiques, ni de matériels adéquats pour un simple accouchement physiologique. Le centre de santé Materno-infantile du centre ville possède une ambulance moderne. Cependant, elle ne fonctionne pas à cause d'une panne qui remonte à environ trois ans.

Néanmoins, certains services, comme le laboratoire, disposent de quelques matériels qui doivent uniquement leur fonctionnement à une génératrice ou à un petit système d'électricité alimenté avec des panneaux solaires ; car la commune ne dispose pas de système

électrique propre et n'est pas branchée au réseau électrique de l'EDH. Les réfrigérateurs de conservation de vaccins fonctionnent au propane.

Photo 5 : Matériels et équipements des centres de santé de Garde Phage et du Bord de Mer



5.3.1. EQUIPEMENTS DU CENTRE DE SANTE «Materno-infantile de Notre Dame de Mont Carmel »

Au Centre de Santé Materno-infantile de Notre Dame de Mont Carmel, les équipements et matériels, sont les suivants : une grande salle destinée aux archives, au programme de nutrition et à l'accueil des patients ; une salle de consultation ; une pharmacie (à noter que parfois la pharmacie ne dispose même pas de solutés et de cathéter intraveineux) ; une salle des urgences ; deux dépôts ; et un laboratoire.

5.3.2. EQUIPEMENTS DU CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE GARDE PHAGE

Dans l'espace affecté aux services de prestation des soins, on a identifié les matériels et équipements suivants : un espace d'accueil des patients, une salle des archives, une pharmacie, une salle de pansement, deux salles de consultation et un laboratoire.

Au niveau de l'espace réservé à la résidence du personnel, le matériel est ainsi reparti : trois chambres à coucher ; un dépôt vide, une toilette, une cuisine et une salle à manger.

5.4. Le personnel de santé

L'encadrement médico-technique dans la commune de Bas-Limbé est assuré par le travail de quatre groupes de personnel, dont : le personnel administratif, le personnel technique, le personnel ambulatoire et le personnel de soutien.

5.4.1. Personnel administratif des centres de santé

Cinq personnes seulement représentent la catégorie du personnel administratif pour l'ensemble des trois centres de santé, dont deux hommes et trois femmes. Seul le centre de santé du Bord de Mer dispose d'un administrateur. Un seul centre de santé, celui du centre ville a un responsable des archives. Aucun des centres de santé n'a de comptable. Cette catégorie du personnel est, donc, grandement insuffisante et incomplète (Tableau 15).

Tableau # 15: Personnel administratif des centres de santé de la commune de Bas-Limbé

	Administrateur		Caissière		Archiviste		Régisseuse de la pharmacie		Total	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
<i>Centre de santé «Materno-Infantile du Notre Dame de Mont Carmel»</i>										
Nombre	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1
<i>Centre de santé communautaire de Garde Phage</i>										
Nombre	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
<i>Centre de santé «Sante pou yo» de bord de mer</i>										
Nombre	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total	1	0	0	1	1	0	0	2	2	3
%	100	0	0	100	100	0	0	100	40	60

Source : Centres de santé de Bas-Limbé, automne 2009

5.4.2. *Personnel technique des centres de santé*

Le personnel technique manque cinquante (50) % de sa représentativité minimale à cause de l'absence de chirurgien dentiste, de pharmacien et d'infirmière sage-femme. Cependant on dénombre trois médecins dans la commune, à raison d'un médecin par établissement sanitaire, dont deux femmes et un homme. Néanmoins, le médecin du Centre de Santé Materno-infantile est présent du lundi au vendredi, celui de Garde Phage uniquement le jeudi, tandis que le médecin du centre de santé « Sante pou yo » exclusivement le mardi et le jeudi. Par conséquent, la commune est livrée à elle-même les jours de weekend. Les femmes sont au nombre de sept sur les neuf techniciens médicaux recensés, ce qui représente un fort pourcentage de soixante-dix-sept (77) %. De plus, le personnel technique du centre de santé Materno-infantile et du centre de santé « Sante pou yo » est exclusivement de sexe féminin. Les hommes ne sont donc représentés que dans la catégorie des médecins et des laborantins.

Photo 6 : Personnel technique des centres de santé de Bas-Limbé.



Tableau # 16 : Personnel de soutien des centres de santé de la commune de Bas-Limbé

Sexe	Médecin	Chirurgien Dentiste	Pharmacien	Laborantin	Infirm. Sage femme	Infirmière	Auxiliaire	Total	
								Masc.	Fém.
<i>Centre de santé «Materno-Infantile du Notre Dame de Mont Carmel»</i>									
Masc.	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fém.	1	0	0	1	0	1	0		3
<i>Centre de santé communautaire de Garde Phage</i>									
Masc.	1	0	0	1	0	0	0	2	
Fém.	0	0	0	0	0	1	1		2
<i>Centre de santé «Sante pou yo» de bord de mer</i>									
Masc.	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fém.	1	0	0	0	0	1	0		2
Total	3	0	0	2	0	3	1	2	7
%	33,33	0	0	22,22	0	33,33	11,12	22,22	77,78

Source : Centres de santé de Bas-Limbé, automne 2009

Six personnes constituent le corps du petit personnel rattaché aux infrastructures sanitaires de la commune, à raison d'un gardien et d'une ménagère par établissement sanitaire. Elles sont de cinquante (50)% de sexe féminin et de cinquante (50)% de sexe masculin.

Tableau # 17 : Personnel de soutien des centres de santé de la commune de Bas-Limbé

Type de personnel	Gardien	Ménagère
Centre de Santé Materno-infantile du Notre Dame de Mont Carmel	1	1
Centre de santé communautaire de Garde Phage	1	1
Centre de santé «Sante pou yo» de Bord de Mer	1	1
Total	3	3

Source : Centres de santé de Bas-Limbé, automne 2009

5.4.3. Personnel ambulatoire rattaché aux centres de santé

Dans cette catégorie de personnel, on distingue trois groupes qui constituent l'extrémité mobile de la spirale sanitaire de la commune dont deux des trois centres de santé constituent le centre opérationnel. Ce sont, d'une part, les agents de santé ainsi que les matrones rattachés aux centres de santé et, d'autre part, les secouristes du bureau de la Croix Rouge.

Photo 7: Deux agents de santé du centre de Bord de Mer



5.4.4. Les agents de santé des établissements sanitaires

Seulement quatre agents de santé sont répertoriés dans toute la commune. Trois sillonnent les localités et desservent les points fixes auxquels ils sont affectés au niveau de la deuxième section, tandis qu'un seul est affecté à la première section dépourvue de toute infrastructure médicale de proximité. Les femmes dominent cette catégorie du personnel ambulatoire dont elles représentent les trois quarts).

Une simple analyse montre que le nombre d'agents de santé est nettement insuffisant eu égard à la philosophie sanitaire actuelle qui conçoit les aires de santé comme une spirale dont le centre moteur sont les services de santé de premier échelon et les spires ou ondes ambulatoires sont les postes de rassemblement qui fonctionnent essentiellement grâce au travail quotidien de proximité des agents de santé. De plus, ils sont incontournables pour la livraison du Paquet Minimum de Services (PMS) de santé considéré comme l'épine dorsale de la dynamique mobile du système sanitaire. Par conséquent, ils doivent être en nombre suffisant pour faciliter l'accès aux soins de santé de base aux populations des zones reculées, répondre aux exigences présentes de la politique sanitaire du Ministère de la Santé Publique (MSPP), délivrer le Paquet Minimum de Services dans les vingt-deux postes de rassemblement, lesquels postes desservent les vingt et une localités d'accès facile et les dix-huit localités d'accès difficile qui morcellent la carte sanitaire de la commune de Bas-Limbé.

Tableau # 18: Agents de santé de la commune de Bas-Limbé

Zone desservie	Centre ville		1 ^e Section		2 ^e Section		Total
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	
Centre de Santé Materno-infantile	0	0	0	0	0	0	0
Centre de santé communautaire	0	0	1	0	0	1	2
Centre de santé «Sante pou yo»	0	0	0	0	0	2	2
Total	0	0	1	0	0	3	4

Source : Centres de santé de Bas Limbé, automne 2009

5.4.5. Les matrones recensées au niveau de la commune

Trente-et-un matrones sont répertoriées dans la commune de Bas-Limbé. Vingt-neuf sont rattachées au centre de santé de Garde Phage, deux dépendent du Centre de santé du Bord de Mer, tandis que paradoxalement, aucune matrone n'est rattachée au centre de santé Materno-infantile. Les matrones formées sont au nombre de neuf, ce qui traduit un faible pourcentage de personnes formées dans cette catégorie, soit seulement 29%. Toutefois, dix-sept matrones participent actuellement au centre de santé de Garde Phage à des séances de formation. Elles représentent 55% des matrones recensées dans la zone.

Tableau # 19 : Matrones recensées dans la commune de Bas-Limbé

Catégorie	Matrones recensées	Matrones recyclées	Matrones en formation	Matrones non en formation	Pourcentage
Centre de santé Materno-Infantile	0	0	0	0	0
Centre de santé communautaire	29	7	17	5	93.5
Centre de santé «Sante pou yo»	2	2	0	0	6.5
Total	31	9	17	5	100

Source : Centres de santé de Bas-Limbé, automne 2009

Les secouristes du bureau de la Croix Rouge

Trente (30) secouristes sont affectés au bureau de la croix rouge. Ils sont toujours présents dans le cadre des grands évènements qui rassemblent un nombre imposant de personnes et interviennent en cas d'accidents ou de maladies.

5.4.6. Formation du personnel de santé

Pour le personnel technique, recruté sur la base de leur bagage professionnel, aucune formation continue n'est signalée. Pour le personnel ambulatoire, les deux agents de santé du Centre Communautaire de Garde Phage ont été formés par l'International Child Care (ICC). L'un des agents est à la charge d'International Child Care (ICC) et l'autre sous la responsabilité du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Les deux agents de santé du centre de santé « Sante pou yo » ont été formés par l'institution. La formation des sept matrones recyclées remonte à 2007 et était assurée par l'International Child Care. Enfin, la formation en cours des dix sept (17) matrones est garantie par l'International Child Care.

Un tel appui de l'International Child Care a contribué à renforcer les faibles capacités d'intervention de l'appareil sanitaire et a participé à la diminution du nombre de personnel non qualifié. Toutefois, d'énormes difficultés restent encore à surmonter et beaucoup de problèmes sont à résoudre, en particulier, l'adaptation du personnel au fonctionnement d'une Unité Communale de Santé, l'encadrement des matrones formées ou non formées, la formation continue du personnel technique, le recyclage du personnel ambulatoire et du corps paramédical.

5.4.7. Statut du personnel rattaché aux centres de santé

Cinquante-cinq personnes travaillent activement dans le système sanitaire de la commune. Dix-neuf d'entre elles sont des employés, soit un très faible pourcentage (34% environ). Un seul est un contractuel et représente grosso modo 2% des personnes travaillant dans le secteur de la santé à détenir un contrat. Le reste, soit à peu près trente-cinq personnes, sont des bénévoles. Elles totalisent un fort pourcentage (64% approximativement) et sont entièrement de la catégorie du personnel ambulatoire. Cependant, cette approche communale cache d'énormes écarts. Si le Centre de Santé Materno-infantile totalise 100% d'employés et le Centre de Santé de Bord de Mer 56% d'employés, le Centre de Santé de Garde Phage est très loin derrière avec un très faible pourcentage (18%).

Cette forte prévalence du bénévolat peut entraîner la démotivation du personnel. Elle peut être à l'origine d'incertitudes d'avenir à la base du découragement, d'un manque de détermination, d'une carence d'implication et source d'instabilité du personnel soignant. D'autant plus que, ce volontariat, ce travail désintéressé ou du moins cette aide symboliquement gratifiée concerne le personnel ambulatoire qui, surtout, doit faire face au manque de moyens d'intervention, aux conditions socio-économiques très précaires des patients, aux défis du relief accidenté de certaines localités, à l'inexistence, voire à l'absence

de voies d'accès, à l'inadéquation des moyens de communication mise en place et à la quasi absence de moyens de transport.

Tableau # 20 : Statut du personnel des centres de santé de la commune de Bas-Limbé

Catégorie	Employé			Contractuel			Bénévoles			Total		
	CSMI	CSC	CSSPY	CSMI	CSC	CSSPY	CSMI	CSC	CSSPY	CSMI	CSC	CSSPY
Personnel Technique												
Médecin	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1
Infirmière	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Auxiliaire	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Laborantin	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Total	3	3	2	0	1	0	0	0	0	3	4	2
Personnel Administratif												
Administrateur	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Archiviste	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Régisseuse	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Caissière	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total	2	2	1	0	0	0	0	0	0	2	2	1
Personnel de Soutien												
Ménagère	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Gardien	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Total	2	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2	2
Personnel ambulatoire												
Agents de santé	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2
Matrones	0	0	0	0	0	0	0	29	2	0	29	2
Total	0	0	0	0	0	0	0	31	4	0	31	4
Total/Centre	7	7	5	0	1	0	0	31	4	7	39	9
Total/Commune	19			1			35			55		

Catégorie	Employé			Contractuel			Bénévoles			Total		
	CSMI	CSC	CSSPY	CSMI	CSC	CSSPY	CSMI	CSC	CSSPY	CSMI	CSC	CSSPY
%/Centre	100%	18%	56%	0%	3%	0%	0%	79%	44%	100%	100%	100%
%/Commune	34%			2%			64%			100%		

Source: Centres de santé de Bas-Limbé, automne 2009

Légende : CSMI=Centre de Santé Materno-Infantile, CSC=Centre de Santé Communautaire, CSSPY=Centre de Santé Sante Pou Yo

5.4.8. Encadrement médico-technique dans la commune suivant le nombre de personnel médical par habitant

La commune dispose de 3 médecins, 3 infirmières, 1 auxiliaire, 4 agents de santé, 7 matrones formées et 2 laborantins. Ces chiffres sont loin de satisfaire aux normes internationales, plus particulièrement celles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui fixe la barre à 25 ressources humaines pour 10.000 habitants. En outre, les habitants ont un encadrement médico-technique nettement inférieur à la moyenne nationale en tenant compte des différentes catégories de personnel présent sur le terrain. Si le nombre de matrones formées par habitants est supérieur de 25% à celui du niveau national, soit une couverture d'une matrone pour 1.227 habitants sur le plan communal et d'une matrone pour 1600 habitants sur le plan national, les paramètres caractérisant les autres catégories de personnel restent très largement en dessous du niveau national. En effet, les couvertures en médecin, en infirmière, en auxiliaire et en laborantin sont respectivement inférieures de 35%, 38%, 79% et 42% à la couverture nationale.

De plus, cette alarmante et criante faiblesse de l'effectif des techniciens de l'appareil sanitaire cache des disparités qui peuvent s'expliquer par la forte concentration géographique du personnel technique au niveau du centre ville et de la deuxième section. On note l'absence totale de personnel médico-technique au niveau de la première section, sauf pour les agents de santé. Par conséquent, l'implantation des médecins, des infirmières et des auxiliaires est loin d'être uniforme dans la commune.

**Tableau # 21 : Encadrement médico-technique suivant le nombre de personnel médical
par habitant**

Catégorie	Nombre	1^oSection	2^oSection	Centre Ville	Commune de Bas- Limbé	Haïti
Médecin	Médecins	0	2	1	3	2442
	Habitant/Médecin	1733/0	5267/1	4280/1	5516/1	3589/1
Infirmière	Infirmières	0	2	1	3	2526
	Habitant/Infirmière	1733/0	5267/1	4280/1	5516/1	3469/1
Auxiliaire	Auxiliaires	0	1	0	1	2717
	Habitant/Auxiliaire	1733/0	10535/1	4280/0	16548/1	3482/1
Agents de Sante	Agents de Santé	1	3	0	4	-
	Habitant/Agent de santé	1733/1	3512/1	4280/0	4137/1	-
Matrones formées	Matrones formées	0	7	0	7	2837
	Femme/Matrone	902/1		2273/0	1227/1	1600/1
Laborantin	Laborantin	0	1	1	2	783
	Habitants/Laborantin	1733/1	10535/1	4280/1	8274/1	4807/1

Sources : Inventaire des ressources et des potentialités d'Haïti de l' Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique/ Diagnostic participatif de la commune de Bas-Limbé, Eté et Automne 2009.

5.5. Soins de santé ambulatoire

Deux établissements sanitaires seulement s'organisent pour administrer des soins ambulatoires à travers la commune. Le centre de santé « Sante Pou Yo » dispose de cinq postes de rassemblement que se partagent ses deux agents de santé dans des villages limitrophes de la localité de Bord de Mer. Tandis que le Centre de Santé communautaire de Garde Phage organise vingt-deux postes de rassemblement, treize au niveau de la deuxième section et neuf dans la première section. Cependant, sept autres zones d'accès difficile ciblées n'ont pas encore de postes de rassemblement. Par contre, tous les vingt-deux postes de rassemblement doivent être desservis par deux agents de santé seulement.

Chaque trimestre, le centre de santé « Sante Pou yo » reçoit des médecins de différentes spécialités, des laborantins, des dentistes et des pharmaciens dans le cadre d'un élargissement et d'un renforcement du paquet de services sanitaires offerts. De plus, des pasteurs de la zone organisent des cliniques mobiles à l'aide de cadres médicaux étrangers qu'ils amènent dans la zone, notamment dans l'église Baptiste Bethesda de Létiro située au niveau de la première section.

Photo 8 : Activités de clinique mobile



5.6. Pratiques traditionnelles

Les habitants, dans la grande majorité des cas, croient inébranlablement en des forces mystiques de guérison. Ce qui se traduit dans la réalité par la grande popularité des praticiens traditionnels qui jouissent, du même coup, d'une confiance inébranlable dans leur pratique de la médecine traditionnelle. D'autant plus que la commune est une des destinations phares des lieux de pèlerinage du département qui accueillent des gens de partout en quête de guérison ou de réalisation de leurs vœux. Cette croyance entraîne le recours spontané aux tradi-praticiens pour tous les problèmes de la vie courante et en particulier les problèmes de santé. La conséquence immédiate est une plus grande fréquentation des maisons de praticiens traditionnels que des institutions d'administration des soins de santé.

5.6.1. Différentes catégories de praticiens traditionnels recensés

Les praticiens traditionnels se divisent en plusieurs catégories. On en distingue les charlatans, les Hougans et les médecins feuilles, sans oublier les agents vétérinaires qui soignent le bétail et les animaux. Les praticiens traditionnels sont au nombre de cent quatre-vingt-seize, soit presque quatre fois le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la santé au niveau de la commune. Les charlatans siègent surtout au niveau du centre ville et de la deuxième section. Ils sont au nombre de sept parmi les cent quatre-vingt-seize praticiens de cette catégorie, soit environ 3%. Les médecins-feuilles, en outre, représentent 8% de l'ensemble. Par contre, les Hougans totalisent, quand à eux, le plus fort pourcentage, soit approximativement 82% des tradi-praticiens. La plus forte concentration des praticiens traditionnels est détenue par la première section (66%).

5.6.2. Services offerts par les praticiens traditionnels

Les tradi-praticiens offrent des services variés au niveau de la commune en vue de traiter les maux potentiels dont souffrent leurs patients. Leur frais de service varie de vingt-cinq à mille gourdes pour les cas courants qui viennent au quotidien. Cependant, les frais de service peuvent aller jusqu'à dix à vingt-cinq mille gourdes dépendamment du traitement à administrer. En outre, ils sont très fréquentés par les gens venant de partout. Le nombre de visites qu'ils reçoivent au quotidien frôlent parfois trente à quarante personnes par jour. Le charlatan de rue des monuments réuni parfois jusqu'à quinze personnes par jour.

Les agents vétérinaires jouent un grand rôle dans la dynamique sanitaire. En effet, ils effectuent un excellent travail en soignant les animaux. L'importance de ce travail se mesure par son impact sur la prévalence des zoo-anthroposes, maladies transmises à l'homme par les animaux. Au nombre de onze, soit un pourcentage d'environ cinq, ils reçoivent à peu près cinq visites par jour.

Tableau # 22 : Services offerts par les praticiens traditionnels

Catégorie	Période de fonctionnement	Services offerts	Prix des services	Nombre de cas reçus
Charlatans	Chaque jour	Consultation et traitement	25 à 250 gourdes	2 à 5 personnes/jour
Médecins Feuilles	Chaque jour	Vente de bouteille de traitement	250 à 1000 gourdes	10 à 15 personnes/jour
		Massage musculaire		
		Accouchement		
		Lavement intestinal		
Hougans	Chaque jour	Vente de bouteille de traitement	250 à 1000 gourdes	30 à 40 personnes/jour
		Massage musculaire		
		Accouchement		
		Lavement intestinal		
Agents vétérinaires	Chaque jour	Vaccination	10 à 1000 gourdes	1 à 5 cas/jour
		Administration de lock		
		Castration		
		Assister animaux qui mettent bas		
		Administrer des soins aux animaux		

Source : Diagnostic de la commune de Bas-Limbé, août à octobre 2009

5.7. Autres services de santé

Les structures sanitaires de la commune se démènent pour délivrer des services de santé à la population. Parmi ces services retenons : les consultations générales, la clinique prénatale, la vaccination infantile, des femmes enceintes et des femmes en âge de procréer et les séances d'éducation sanitaire.

Lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA

Cette lutte est illustrée presque uniquement par les activités d'éducation sanitaire dont le VIH/SIDA constitue l'un des thèmes. Cette lutte se traduit également par la prise en charge des infections sexuellement transmissibles. Cependant, on note l'absence cruciale de Centre de Dépistage Volontaire (CDV) du VIH et de structures de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Lutte contre la tuberculose

Un excellent programme de tuberculose fonctionne dans la commune. Ce programme est essentiellement géré par le centre de santé communautaire de Garde Phage qui prend en charge des dizaines de personnes atteintes de la tuberculose avec l'appui financier et technique de la Courtoisie Anti-Tuberculose (CAT).

Moyenne de consultation journalière dans le centre de santé de Garde Phage

La fréquentation journalière du centre de santé pour les consultations générales est chiffrée à une moyenne de onze cas par jour pendant les huit mois sur lesquels s'est porté l'enquête épidémiologique.

Planification Familiale

La demande de planification familiale au centre est faite à 34% par les jeunes gens des deux sexes âgés de vingt ans à vingt-quatre ans. Donc, sur chaque trois personnes faisant la demande de planification familiale une d'entre elles est âgée de vingt à vingt-quatre ans. Enfin, sur chaque deux personnes sollicitant la planification familiale, une est âgée de moins de vingt-quatre ans. Cependant, les femmes constituent environ les deux tiers des clients de planification familiale, soit un pourcentage de soixante-douze. Il faut noter cependant que tous les services de planification familiale simples (non chirurgicaux) sont offerts.

Tableau # 23 : Nombre de planification familiale suivant le sexe et la tranche d'âge

Sexe	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	Total	%
Masc.	12	26	14	6	2	4	0	64	28%
Fém.	9	51	38	36	11	14	4	163	72%
Total	21	77	52	42	13	18	4	227	100%
%	9%	34%	23%	18%	6%	8%	2%	100%	

Source : Diagnostic de la commune de Bas-Limbé, aout à octobre 2009

Répartition des grossesses suivant l'âge de la grossesse et l'existence de risques de janvier à septembre 2009.

Sur dix parturientes qui accouchent, une d'entre elles porte une grossesse à risque. Donc le risque de complications au cours de l'accouchement est très élevé dans la commune, soit à un fort pourcentage d'environ dix (10)% en dépit de l'absence totale de structure adéquate de prise en charge de la maternité.

Activités d'éducation sanitaire

La planification familiale reste le thème le plus utilisé au cours des séances d'éducation pour la santé quand on considère l'ensemble, soit un pourcentage de douze (12)%. Cependant si l'on tient compte de la stratégie d'intervention, elle garde toujours la première place au niveau des postes de rassemblement avec seize (16)%. Cependant au niveau du centre de santé ce thème est devancé par la nutrition qui détient le record de dix (10)%. Le nombre de séances d'éducation pour la santé au niveau des postes de rassemblement est plus élevé que celui du centre de santé (170 versus de janvier à septembre 2009) avec des valeurs respectives de cinquante cinq (55)% et quarante cinq (45)%.

Tableau # 24 : Répartition des séances d'informations sur la santé réalisées par thème de janvier à septembre 2009

Thème	Postes de rassemblement		Centre de santé		Total	%
	Nombre de séances	% postes	Nombre de séances	% centre		
Vaccination	16	9,4%	9	6,5%	25	8,0%
Diarrhée	23	13,5%	6	4,3%	29	9,3%
Planification Familiale	28	16,5%	11	7,9%	39	12,6%
Nutrition	21	12,4%	14	10,0%	35	11,3%
Allaitement	26	15,3%	9	6,5%	25	8,0%
Tuberculose	18	10,5%	10	7,2%	28	9,0%
Hygiène de l'environnement	5	2,9%	6	4,3%	11	3,5%
VIH/SIDA	22	12,9%	4	2,8%	26	8,4%
Santé visuelle	3	1,7%	5	3,5%	8	2,5%
Autres	8	4,7%	65	46,7%	73	23,6%
Total	170		139		309	100%
% ensemble		55%		45%	100%	

Source : Diagnostic de la commune de Bas-Limbé, aout à octobre 2009

Organisations intervenant dans le domaine sanitaire

Environ trois organisations interviennent dans le domaine de la santé au niveau de la commune. Ces organisations sont : CAT (Courtoisie Anti Tuberculose), la Croix Rouge et l'ICC (International Care Child). Le MSPP (Ministère de la Santé Publique et de la Population) joue un rôle de supervision du secteur. Ces entités interviennent dans différents domaines d'activités sanitaires tel que indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau # 25: Organisation intervenant dans le secteur sanitaire au niveau de la commune de Bas-Limbé

Organisation	Domaine d'intervention	Zones d'intervention	Date de l'intervention	Groupes encadrés
CAT (Courtoisie Anti Tuberculose)	Vaccination Nutrition Tuberculoses	Postes de rassemblement Première section Deuxième section Centre ville	1996-2009	Enfants Femmes en âge de procréer (15-45 ans)
Croix Rouge	Transfusions sanguines Premiers soins Urgences Hygiène publique Assainissement	Première section Deuxième section Centre ville	2004-2009	Enfants Hommes Femmes
ICC (International Care Child)	Financement du centre de sante de Garde Phage Eau potable Alphabétisation Formation du personnel Hygiène publique Latrinsation Approvisionnement en matériels	Première section Deuxième section Centre ville	1985-2009	Enfants Hommes Femmes Personnel de centre de santé
MSP (Ministère de la Santé Publique et de la Population)	Prévention Traitement	Première section, Deuxième section Centre ville		Enfants Hommes Femmes

Source : Ateliers de travail au cours de la phase de mise en commun du PDC de Bas-Limbé, aout à octobre 2009.

6. Hygiène publique

Dans la commune de Bas-Limbé, la propreté de l'environnement présente un faible potentiel attractif, à l'image du reste du pays. Les mauvaises conditions d'hygiène publique, d'hygiène corporelle et d'hygiène du comportement ont un impact néfaste sur l'état de santé de la communauté. En témoigne le tableau de morbidité de la population de Bas-Limbé dont les plus fortes prévalences sont partagées par la malaria (19,53%), les infections respiratoires (18,04%), les infections génito-urinaires (10,61%), la typhoïde (7,74%) et les parasitoses intestinales (7,05%). En somme, la population souffre de pathologies dues aux mains sales,

des infections imputables au manque d'hygiène et des maladies issues d'un environnement pollué. C'est donc une conséquence directe de la mauvaise gestion des déchets, de l'évacuation des déjections, de l'assainissement du milieu, de l'approvisionnement en eau potable, de l'aménagement des voies et espaces publics et de la lutte contre la pollution.

6.1. Gestion des déchets

Le centre ville est dépourvu d'équipements adéquats de collecte des déchets. En dépit de tout, le service de voirie de la mairie déploie des efforts en vue de la gestion des déchets publics à la limite de leur possibilité. Cependant, l'impact de leur travail de nettoyage de rues en terre battue et des espaces publics est quasiment inapparent.

Huit poubelles de fortune sont recensées au niveau de la commune dont six au centre ville. Par conséquent des monceaux de détritrus sont répertoriés un peu partout dans les rues du centre ville et dans certaines localités des sections communales. Un nombre de quatorze tas d'immondices ont été inventoriés au moment du diagnostic. Le centre ville en compte onze, la première section un et la deuxième section deux. Ces montagnes d'immondices deviennent chaque jour plus monstrueuses par l'ajout de nouvelles dépositions venant des maisons de proximité. En outre, les canaux d'écoulement des eaux usées sont les endroits privilégiés et favoris des riverains pour se débarrasser des déchets ménagers. A ce niveau, ils sont soit abandonnés à la décomposition laissant dégager des odeurs nauséabondes, soit emportés par les eaux de pluie vers les exutoires, soit brûlés.

De plus, la commune n'a pas de décharge publique conventionnelle et de service de traitement des déchets. En effet, plusieurs dépôts sauvages de déchets publics sont répertoriés dans certains exutoires et dépressions. Après la collecte par le service de la voirie, les déchets sont acheminés dans des espaces de jardinage offerts par certains autochtones afin d'obtenir du compost en vue de fertiliser leurs terres. Ainsi, neuf dépôts de ce genre ont été répertoriés dans l'ensemble de la commune. Le centre ville en compte cinq tandis que les première et deuxième sections se partagent les quatre autres. Du reste, le littoral de la commune, l'un des rares du pays à être pourvu d'une aussi grande couverture de mangroves n'échappe pas à cette invasion d'ordures.

Les matières plastiques jonchent le sol des rues ou elles sont brûlées ou entassées et mélangées aux ordures ménagères. Des exutoires, des lieux de détente et de loisir, comme le littoral et les plages, les jardins sont transformés par les riverains en site de décharge d'ordures ménagères mélangés aux sachets plastiques à la biodégradabilité lente et longue.

Photo 9 : Tas d'immondices et dépôts sauvages répertoriés au niveau de la commune de Bas-Limbé



6.2. Évacuation des déjections

Des efforts appréciables ont été récemment déployés par la population, la Mairie et le bureau du député de la zone afin de doter certaines maisons de latrines sèches dans le dessein de remédier à un manque criant de latrines dans la commune et diminuer les dangers du péril fécal qui menace la commune. D'ailleurs, la typhoïde, pathologies féco-orales ou maladies des mains sales se taillent la quatrième place (7,74%) sur le tableau de morbidité de la commune (enquête réalisée par le centre de santé communautaire Garde Phage de février à septembre 2009). En effet, 570 latrines familiales sèches ont été répertoriées dans la commune, 246 au centre ville, 68 dans la première section et 256 dans la deuxième section. Seulement 15 latrines communautaires sont signalées dans la commune dont 12 dans la première section et 3 dans la deuxième section.

Néanmoins, de nombreuses latrines sont mal situées. La première chose qui accueille le visiteur à l'entrée de la voie d'accès de la commune est une latrine à trois compartiments érigée aux abords de la route. De plus, beaucoup de latrines familiales ne sont pas situées à une distance raisonnable des puits à grand diamètre localisés dans les cours de maisons. Certaines latrines collectives, notamment situées dans les écoles et autres endroits publics ne sont pas correctement entretenues et les gens défèquent à même le sol et non dans la fosse septique.

Beaucoup de gens défèquent sur le littoral, les plages, les embouchures et les cours d'eau livrant la commune au péril fécal. De nombreuses zones de jardin et de galet sont réputées pour être connues comme des sites de défécation. De plus, certains citadins adoptent l'étrange comportement désormais populaire et à la mode dans le pays, lequel

comportement consiste à déféquer dans des sachets plastiques et les jeter ensuite aux abords des routes, dans les exutoires, les caniveaux et les jardins de voisinage.

6.3. Assainissement

D'importants canaux non curés côtoient la plupart des rues du centre ville permettant d'évacuer les eaux pluviales et de drainer une ravine qui se termine au centre ville. Néanmoins, il n'existe donc aucun plan directeur global d'aménagement de l'espace qui permettrait au centre ville et aux localités à proximité des routes de disposer d'un important réseau de drainage des eaux usées et pluviales.

Trente-six marres d'eau sont disséminées dans la commune. Au niveau du centre ville, on en recense douze, dans la deuxième section on en compte dix-sept et dans la première section on en dénombre sept. Deux étangs, quatre lacs et neuf lagons sont disséminés dans la commune. Par ailleurs, les 12 canaux non curés de la commune présentent dans leur lit de nombreuses dépressions contenant de l'eau stagnante et verdâtre où pullulent des larves de moustiques responsables de maladies parasitaires comme la malaria.

Aucun plan d'aspersion et de fumigation continue n'est prévu pour les mares, les étangs, les lagons et les lacs. En effet, cette situation est responsable de la forte prévalence de la malaria qui occupe la première place (19,53%) sur le tableau de morbidité de l'enquête épidémiologique de février à septembre 2009 du centre de santé communautaire Garde Phage.

Photo 10 : Mares d'eau, lacs et lagons répertoriés au niveau de la commune de Bas-Limbé



6.4. Approvisionnement en eau

Trois systèmes d'adduction d'eau sont inventoriés. Deux d'entre eux, ceux de Charmettes et de Létiro, construits respectivement en 1998 et 1996 sont fonctionnels. Le captage de la deuxième section, construit en 1983, n'est plus fonctionnel. Ces deux captages approvisionnent en eau de boisson une infirme partie de la population de la commune regroupée au niveau de la première section dans les localités de Lacheaux, Létiro, Tiginen, Konbit, Magrit et Charmettes aux moyens de deux réservoirs, sept Kiosques, quatre fontaines, un lavoir et une douche publique pendant une période de deux à quatre heures par jour.

Cette situation de pénurie d'eau de boisson au niveau de la première section et d'absence d'approvisionnement en eau de la deuxième section où vit la plus grande partie de la population de la commune la condamnent à se procurer de l'eau aux abords de la rivière de Bas-Limbé à partir de fouilles dans le sable, ou à parcourir de très longues distances afin de s'alimenter en eau au niveau des sources à régime permanent non protégées et non traitées (Tableau 26).

En outre, la pénurie d'eau est à l'origine de sanglants conflits qui ont déjà occasionné des pertes en vies humaines par le passé et continuent encore à générer des conflits au sein de la population. Cependant, en vue d'atténuer cette situation, L'État haïtien, avec le financement de l'Union Européenne (OXFAM GB), a entrepris, dans le cadre du programme de gestion locale du risque, des travaux d'extension du réseau de Charmettes afin d'alimenter en eau de boisson la population de la deuxième section.

Du point de vue de la qualité de l'eau, un effort appréciable est déployé par le secteur privé qui met à la disposition de la population une usine de vente d'eau traitée dans la commune. Toutefois, la qualité de l'eau est mise en cause, vu le mauvais entretien des infrastructures de desserte de l'eau et l'absence totale de traitement chimique au niveau des captages.

Photo 11 : Système d’approvisionnement en eau potable de la commune de Bas-Limbé



Les sources à régime permanent sont au nombre de trente trois dans l’ensemble de la commune, soit quinze dans la première section et dix-huit dans la deuxième section. Les gens parcourent, en moyenne mille (1000) mètres pour accéder aux sources les plus proches de leur lieu d’habitation (Tableau 26).

Douze citernes dont cinq à usage public, dix-sept pompes dont cinq au centre ville, huit dans la première section et quatre dans la deuxième section permettent également à la population de s’approvisionner en eau. Il a aussi été dénombré sept kiosques, localisés dans la première section et alimentés par les deux systèmes d’adduction d’eau de Charmette et de Létiro.

Tableau # 26 : Sources à régime permanent de la commune de Bas-Limbé, habitations concernées et distances approximatives parcourues par la population

Zone	Habitation	Nombre de sources	Distance approximative parcourue	Qualité de l’eau	Moyen de transport utilisé	Outils utilisés pour le transport de l’eau
Première section	Simonette	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Tigenen	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Charmettes	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Létiro	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Magritte	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Sevlenj	3	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Bolye	2	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût,

Zone	Habitation	Nombre de sources	Distance approximative parcourue	Qualité de l'eau	Moyen de transport utilisé	Outils utilisés pour le transport de l'eau
						gallon
	Jibè	2	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Jakmen	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Sidiran	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Wonnda	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
Total 1		15				
Deuxième Section	Tamas	2	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Kalbasye	2	1 Km	Bonne		Sceau, Fût, gallon
	Mahotier	3	2 Km	Bonne	Brouette, Kabwa	Sceau, Fût, gallon
	Corail	4	1 Km	Bonne	Véhicule à moteur, Pied	Sceau, Fût, gallon
	Milot	1	5 M	Bonne	Pied, Cheval	Sceau, Fût, gallon
	Rivot	2	1 Km	Bonne	Kabwa, Pied	Sceau, Fût, gallon
	Bori	2	2.5 Km	Bonne	Cheval, Pied	Sceau, Fût, gallon
	Phage	1	1 Km	Bonne	Pied	Sceau, Fût, gallon
	Bord de mer	1	1 Km	Bonne	Kabwa, Pied	Sceau, Fût, gallon
Total 2		18				
Grand Total		33				

Photo 12 : Kiosques et source d'eau retrouvés dans la commune



7. Secteur Agricole et autres secteurs productifs

Bas-Limbé est une commune à caractère rural dont l'économie repose principalement sur des activités du secteur primaire et en particulier l'agriculture, l'élevage, la pêche et les produits ligneux. L'agriculture et l'élevage occupent la plus grande partie de la main d'œuvre communale et les activités agricoles demeurent les sources potentielles de revenus pour la grande majorité des familles rurales. Soulignons entre autres que même au niveau du centre-ville, le terroir agricole se préserve en certains endroits et certains habitats sont implantés sous des bananeraies. C'est une commune traditionnelle où le secteur secondaire est quasiment inexistant.

En dépit de la présence de deux rivières dont l'une d'entre elles (« grand rivyè ») traverse toute la commune et un relief dominé par des plaines, l'agriculture pratiquée est de type pluvial.

7.1. Situation de la tenure foncière

Se référant aux résultats de l'inventaire des ressources et des potentialités des communes d'Haïti de l'IHSI de 2005, plus de 99% des ressources en sols de Bas-Limbé se trouvent en milieu rural et plus particulièrement au niveau de la 2^e section communale de Petit-Howars (76.16%). Une bonne partie de ces terres se localise dans des zones alluviales. Le Maire titulaire de cette commune (Garry Delmour, 2009) avance que 95% de ces terres appartiennent à des particuliers et 5% à l'État¹⁰. Ces dernières sont surtout exploitées par des riverains de la zone qui en sont dépourvues. Quant au domaine des particuliers, il est mis en

¹⁰ Les domaines de l'État se retrouvent au niveau de la 1^{ère} section Gardé-champêtre notamment dans les localités de « Bèlvi 1, Bèlvi 2, Gad Chanpèt, Jako » et de la 2^{ième} section Petit-Houard notamment dans les localités de bord de mer « gyoten, nan bouchi, nan Koko, nan wonfle, mon gonyo ».

valeur soit directement par le propriétaire (mode de faire valoir direct) soit par une tierce personne (mode de faire valoir indirect).

En outre, ces terres ont été acquises dans la grande majorité des cas par héritage mais les pratiques de métayage sont très répandues (voir le Tableau # 27 mode de tenure de foncière). Toutefois, le fermage est aussi courant dans la commune. Ces conditions varient en fonction de la localisation de la terre et de ces potentialités agricoles. L'arpenteur Walkins Saint-Amour (2009) a soutenu que le prix d'un carreau de terre peut varier de 250.000 à 275.000 gourdes pour des cultures de rente et entre 50.000 à 75.000 gourdes pour des terres boisées en montagne. Précisons aussi que la terre constitue pour les participants aux ateliers, l'un des éléments de bien-être les plus importants. Dépendamment de la quantité de terres¹¹ que détient une exploitation agricole, elle peut être soit de la catégorie des grandes exploitations, soit des moyennes ou des petites exploitations agricoles. Cependant, la superficie moyenne d'une exploitation agricole tourne autour d'un demi-carreau (1/2 cx).

Tableau # 27 : Mode de tenure foncière dans la commune de Bas-Limbé

Localisation	Faire Valoir Direct (FVD)			Faire Valoir Indirect (FVI)			Autre
	Achat	Héritage	Don	Métayage	Fermage	Hypothèque	
1^{ère} section	+	+++	+	+++	+	+	+
2^{ème} section	++	+++	+	+++	++	++	+
Centre ville	+++	+++	+	-	+	+	-

Source : Participants aux ateliers, DP commune Bas-Limbé, Octobre 2009

Légende : + = Faible ++ = Moyen +++ = Fort - = Aucun

Toutefois, à travers un outil appelé boulier, les participants montrent qu'environ deux pourcent (2%) de la population de Bas-Limbé sont des grands dons ; trente pourcent (30%) environ sont des propriétaires moyens et soixante-huit pourcent (68%) environ sont des petits exploitants. Ces derniers posent le problème du coût élevé à payer pour disposer d'un terrain à cultiver alors que d'autres possèdent des terres en abondance qu'ils ne se soucient même pas de cultiver. Suite à un entrevue réalisé avec un grand don, il pose le

¹¹Les participants aux ateliers renchérissement que les individus possédant 10 carreaux de terre sont des grands dons, ceux ayant entre deux à neuf carreaux sont des moyens exploitants et entre 1/8 à 1 carreau sont des petits exploitants.

problème de sécheresse, le problème du coût de production (main d'œuvre externe, intrants) à payer pour exploiter les terres.

7.2. Outillage agricole

Le matériel agricole est très rudimentaire et est constituée de houes, de louchettes, de pioche, de derapines, de bêches, de pelles, haches et de machettes. Ces outils ont été tous acquis à l'extérieur de la commune et coûte moins de 500 gourdes l'unité.

7.3. Main d'œuvre agricole

Elle se compose des ressources familiales (les membres des ménages ruraux) et celles externes à l'exploitation agricole. Ces dernières peuvent prendre six formes d'organisation différentes qui sont : le kombit, le lavey, le lavey kontra, le Kare, le vann jounen et le ranpono.

Photo 13 : Travailleurs et travailleuses agricoles



7.4. Structure d'appui

On retrouve dans la commune un bureau agricole communal (BAC) et une organisation communautaire de base l'OPBL, travaillant dans le secteur agricole en collaboration avec l'organisation non gouvernementale DEED. Cependant, le BAC est peu pourvu de ressources humaines et matérielles lui permettant de répondre adéquatement à ses responsabilités. On doit aussi noter la présence de onze agents vétérinaires dont 54% se trouvent dans la 1^e première section Garde Champêtre. Ces derniers offrent des services de vaccination des animaux et d'assistance dans la mise bas.

7.5. Mise en valeur agricole

Les activités agricoles se pratiquent en différents endroits de l'espace communal et suivant deux saisons. La première s'étend de septembre à janvier et la deuxième va de février à août avec une période de soudure en avril et en mai. Toutefois, certaines cultures comme les tubercules et la canne-à-sucre s'étalent sur toute l'année. En effet, cette commune présente un calendrier saisonnier qui est grandement influencé par certains paramètres climatiques (Tableau # 28).

Tableau # 28 : Calendrier saisonnier de la commune de Bas-Limbé

Saisons	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Chaleur					+	++	+++	+++	++			
Froid	+++	+++	++								+++	+++
Vent	+++	++						++	++	+	++	+
Sécheresse						+++	+++	+++	+	+		
Pluie	+++	+	+	++	+++			+	++	+	+++	+++
Orage					+++			+++			++	
Cyclone						+			++	+++	+++	

Source : Participants aux ateliers, DP commune Bas-Limbé, sept 2009 ;

Légende: + = Faible ++ = Moyen +++ = Fort

Quatre zones agro-écologiques ont pu être identifiées à Bas-Limbé. Il s'agit de :

- a) Une zone de haute altitude qui est surtout pourvue de tubercules et de légumineuses et cultivées souvent en association;

Photo 14: Système de culture zone de montagne



- b) Une zone de piedmont, doté d'un système agroforestier notamment l'association des tubercules aux arbres fruitiers et forestiers sous lesquels on rencontre les tubercules comme le tao, l'igname et la figue-banane.

Photo 15 : Système agro-forestier



- c) Une zone de basse plaine, constituée de deux sous-systèmes de cultures bien distincts et ayant des sols fertiles et profonds. Le premier¹² présente des caractéristiques

¹²On le rencontre surtout au niveau des localités de bellevue1, marie-louise, anneau, laratte (première section) et de bori, bayon, bas la rivière, mon gollot, « nan blen » (deuxième section).

similaires au système agroforestier précédent et se trouve du côté de la rive droite de la Grande Rivière en allant vers la mer alors que le deuxième¹³ est dominé par des cultures de rente (banane, riz, canne-à-sucre) et s'établit sur de vastes superficies (les localités « Nan lavo, Gyoten »);

Photo 16 : Vaste plaine dominée par la canne à sucre, la banane et le riz



- d) Une zone marécageuse¹⁴ dominée par la riziculture qui s'associe parfois avec certains tubercules (le mazonbelle).

7.5.1. Les différentes associations rencontrées

Les cultures dominantes varient selon la zone agro écologique. Certaines de ces cultures comme le tao, le riz, le gombo, la banane, la canne de bouche, le giraumont et l'aubergine se retrouvent généralement au niveau des parcelles dans les « piedmonts, vallées/plaines ». D'autres comme le pois congo, le maïs, la patate, l'igname, le haricot et l'échalote sont généralement rencontrés au niveau des « versants et plateaux ». Toutefois, à part le riz qu'on retrouve particulièrement dans la vallée/plaine au moment de la petite saison et l'échalote au niveau des mornes, les autres cultures sont présentes dans toutes les aires agro écologiques identifiées dans la commune.

¹³ Ce sous-système est très répandu au niveau de certaines habitations/localités de la première et de la deuxième section respectivement sidirant, bolier, bas-simonette, tamas, bois neuf, devout, « jakmen », digondi, « dèbòkò », danicourt, bellevue2, jibert, onda, garde-champete, massy, trichard, jacot et « gyoten », mon gollot, savane bleng, grande-Farges, bori, bayon, bas la rivière

¹⁴ On la retrouve au niveau des localités de Bolye, sidiran, jaklen, bodriyo (première section) et kwen mòn bayon, tifon, nan blen (mang), danmis (deuxième section)

On rencontre en général quatre (4) grandes formes d'associations de cultures dans la commune. Il s'agit de :

1. Tao x banane x igname x maïs x haricot x gombo x giraumont x canne de bouche, installée en août.
2. Riz x maïs x canne de bouche x banane x gombo x roroli, installée en septembre.
3. Patate x manioc x gros pois x échalote mise en place en novembre et/ou mars. On rencontre ce type d'association surtout dans les mornes.
4. Banane x riz x maïs x manioc x canne de bouche installée le plus souvent en août.

Photo 17 : Association de culture (riz x maïs)



7.5.2. Les itinéraires techniques de conduite des cultures

Les activités agricoles s'exercent suivant un itinéraire technique constitué d'une série d'opérations séquentielles partant de la préparation des sols, du brûlis, du semis ou du repiquage ou de la plantation, du sarclage (nettoyage) jusqu'à la récolte dans certains aux opérations post-récolte (stockage et transformation). Remarquons que les pratiques de fertilisation et de lutte contre les ravageurs est très peu fréquentes bien que certains agriculteurs utilisent des techniques naturelles (« fèy nim », la chaud etc) pour contrôler les attaques de certains insectes notamment les fourmis.

Il existe deux saisons de cultures : la petite saison « Ti sezon » et de la grande saison « Gran sezon ». La petite saison débute en septembre et se termine en janvier. Elle apporte quatre mois pluvieux soit septembre, novembre, décembre et janvier. On y retrouve toutes les cultures pratiquées dans la commune à savoir la canne de bouche, la patate, le manioc douce et amer, le tao, l'igname, le pois congo, le pois souche, le gros pois, la banane, le riz, le maïs, le roroli, le gombo, le giraumon, le pois liane, l'échalote, l'arachide, l'aubergine. Le riz est planté spécialement dans cette saison (*réf. Tableau : calendrier agricole*).

La grande saison « Gran sezon » débute à partir de février et se termine en août. Ce sont des mois secs à l'exception d'avril et de mai qui apporte parfois de la pluie. Hormis le riz, on y trouve pratiquement toutes les denrées produites dans la commune spécialement le maïs cinq mois (cycle mars à juillet), la patate et la banane. Certaines cultures s'étalent sur toute l'année comme la banane, le manioc, la canne de bouche. Le tableau suivant donne une idée générale sur le calendrier des saisons dans la commune de Bas-Limbé.

Tableau # 29 : Calendrier agricole des principales cultures

Cultures	Opération	Jan	Fév.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil.	août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Banane	Préparation sol		Pr1						Pr2				
	Plantation			PL1						PL2			
	Nettoyage	Nt22				Nt1						Nt21	
	Récolte				Re1						Re2		
Maïs	Préparation sol		Pr1						Pr2				
	Plantation			Se1						Se2			
	Nettoyage				Nt1						Nt2		
	Récolte	Re2						Re1					
Riz (terre sèche)	Préparation sol								Pr				
	semis									Se			
	Nettoyage										Nt		
	Récolte		Re	Re									
Du riz marécage	Préparation sol en pépinière									Pr-pe			
	Semis									Se-pe			
	Préparation sol (plein champs)											Pr	
	Arrachage/ repiquage											AR/P (PC)	
	Nettoyage	Nt											
	Récolte				Re1					Re2 (riz « pata bèf »)			
Patate	Préparation sol										Pr1		
	Mise en terre	PL2	PL2	PL2								PL1	PL1
	Récolte			Re1	Re1	Re2	Re2	Re2					
Arachide	Préparation sol					Pr2							Pr1
	Semis	PL1					PL2						
	Nettoyage		Nt1					Nt2					
	Récolte				Re1						Re2		
Canne de	Préparation sol							Pr					

Cultures	Opération	Jan	Fév.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil.	aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
bouche	Mise en terre									PL			
	Nettoyage											Nt	
	Récolte								Re	Re			
Manioc	Préparation sol											Pr	Pr
	Mise en terre	PL	PL	PL									PL
	Nettoyage		Nt	Nt	Nt	Nt							
	Récolte											Re	Re
Tao	Préparation sol							Pr					
	Mise en terre								PL	PL			
	Nettoyage										Nt	Nt	
	Récolte							Re	Re				
Echalote	Préparation sol									Pr			
	Mise en terre										PL		
	Nettoyage												Nt
	Récolte		Re										
Pois congo	Préparation sol			Pr1					Pr2				
	Mise en terre			PL1 (morne)						PL2 (plaine)			
	Nettoyage					Nt1					Nt2		
	Récolte		Re2						Re1				
Gombo	Préparation sol									Pr			
	Mise en terre									PL			
	Nettoyage										Nt		
	Récolte												Re
Gros pois	Préparation sol											Pr	
	Mise en terre	PL											PL
	Nettoyage	Nt	Nt										
	Récolte		Re	Re									
Igname	Préparation sol		Pr: var. gi					Pr : var sig, rey,					

Cultures	Opération	Jan	Fév.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil.	aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
								bl					
	Mise en terre			PL gi					PL: var sig, rey,bl				
	Nettoyage				Nt gi					Nt :si, rey, bl			
	Récolte		Re : si, rey bl	Re : Si, rey, bl							Re : gi	Re : gi	

Source : Interview semi-structurée auprès des participants aux ateliers, DP commune Bas-Limbé, Septembre 2009

Légende: Pr: préparation sol; PL : Plantation; Nt : Nettoyage; Nt21 : 1^{er} nettoyage durant la 2^{ième} plantation; Nt22 : 2^{ième} nettoyage durant la 2^{ième} plantation; Re : Récolte; Se : Semis; Pr-pe : Préparation terre pépinière; Se-pe : semis en pépinière; AR/P : Arrachage/Piquage; PC : Plein champs ; var sig, rey, bl, gi : variété siguin, reyal, blan, guinen; 1 : 1^{ère} saison de culture; 2 : 2^{ième} saison de culture.

7.5.3. Maladies phytosanitaires

Il existe un fléau actuellement dans toute la commune. C'est le phénomène de fourmis ravageurs qui attaquent toutes les cultures et à toutes les phases de développement de la plante (de semis jusqu'à la maturité). Rien n'est encore fait jusqu'à date par le Ministère de l'agriculture pour combattre ces pestes dans la commune. Certains agriculteurs utilisent le sirop de la canne-à-sucre dans les coins des parcelles pour attirer les fourmis et par la suite les brûler. Cette technique traditionnelle ne donne pas de résultat satisfaisant puisque les fourmis augmentent d'avantage au jour le jour.

D'autres insectes tels que les chenilles attaquent les pois congo et le maïs, les charançons comme « tirogann, maroka » attaquent la banane, l'igname, la patate. Les pichons, les punaises, les chenilles attaquent le haricot (gros pois, pois liane, pois inconnu). Les « traktè » attaquent l'arachide et les ravageurs comme les oiseaux (« madan sara, sèpantye») attaquent le riz et la canne de bouche. Ces pestes contribuent considérablement aux baisses de rendement des cultures. Les agriculteurs pratiquent des techniques traditionnelles pour tenter de les combattre.

7.5.4. La performance des systèmes de cultures

La performance des systèmes de cultures est analysée dans ce rapport sous un angle purement agronomique. Sur ce point de vue, les rendements obtenus pour les différentes espèces peuvent être considérés comme relativement faibles (cf tableau des rendements). Ils varient fortement avec la pluviométrie de l'année. Cependant, les autres facteurs à prendre en compte sont la faible utilisation d'intrants et le faible potentiel des variétés. Il s'agit ici de deux facteurs importants sur lesquels il faudra agir pour augmenter la performance agronomique des systèmes de cultures dans la zone.

Tableau # 30 : Rendement des cultures dans la commune de Bas-Limbé

Cultures	Superficie emblavée	Quantité semée	Quantité récolté	
			Bonne saison	Mauvaise saison
Riz plaine sèche	¼ Cx	4 marmites	200-300 marmites	3-4 marmites
Banane	¼ Cx	700 plants	600 régimes	200 régimes
Maïs	¼ Cx	1 ½ marmite	200 marmites ou 5 barriques	120 marmites ou 3 barriques
Arachide	¼ Cx	10 marmites	200 marmites	150 marmites
Gros pois	¼ Cx	1 marmite	50 marmites	20 marmites
Patate	¼ Cx	12 milles butes à 4 bois par butes	30 charges	6 charges
Tao	¼ Cx	10 paniers	18 barriques	4 barriques
Canne de bouche	¼ Cx	6 charges plants canne de bouche	1200 paquets	720 paquets

NB : 1 charge = 1 macoute + 1 sac de 50 kg ;

Source : Participant aux ateliers, DP Bas-Limbé, octobre 2009

7.5.5. Approvisionnement en intrants/ Accessibilité au capital

L'utilisation d'engrais chimique et de pesticide n'est pas véritablement connue à Bas-Limbé. C'est une agriculture purement organique qui y est pratiquée. Pour s'approvisionner en semences, les agriculteurs conservent une fraction de leurs récoltes souvent stockée dans de mauvaises conditions ou les achètent sur les marchés locaux/régionaux en période de plantation à des prix relativement élevé. L'utilisation de semences améliorées à haut rendement est également inconnue dans le milieu. D'où la nécessité d'accompagner les agriculteurs en leur permettant d'avoir accès aux semences de bonne qualité à meilleur prix afin d'accroître le rendement des cultures. Aucune institution et/ou organisation (État ou privée) ne s'intéresse aux crédits agricoles dans la commune.

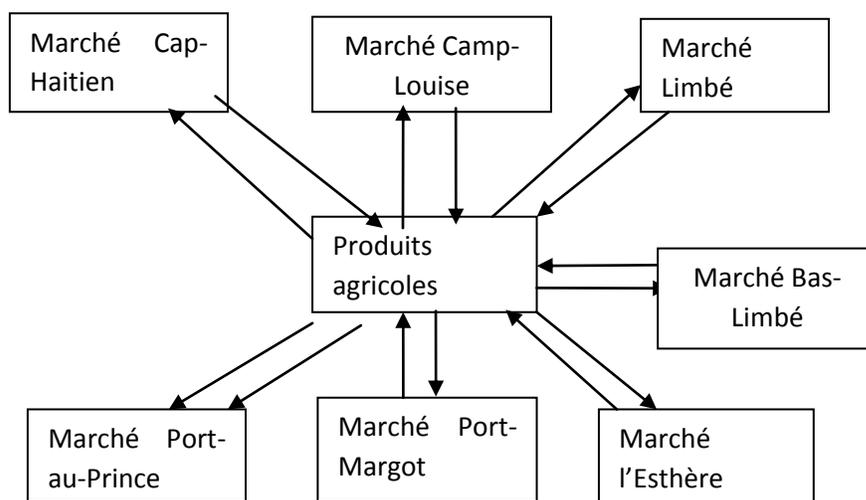
7.5.6. Stratégie de stockage/transformation/commercialisation des produits agricoles

Les structures de stockage et de séchage existantes dans la commune sont de type traditionnel. Par exemple, le riz, le maïs, le café, le cacao et le haricot, après récolte, sont séchés sur des glacis, galeries puis entreposés dans des sacs. Des quatre moulins à céréales existant dans la commune, deux d'entre eux ne fonctionnent pas.

Une bonne partie des denrées est destinée après récolte à l'autoconsommation et le reste est écoulé sur le marché du centre de ville (le seul marché de la commune). Des cultures de rente comme la banane et la canne de bouche sont écoulées par les « madan sara » dans la commune puis, sur les marchés de Limbé, du Cap-Haitien, de l'Esthère, et de Port-au-Prince tandis que le riz est

écoulé à Bas-Limbé, à Limbé, au Cap-Haitien, à l'Esthère, à Port-au-Prince, à Camp-Louise et à Port-Margot. Les «Madan sara » s'approvisionnent soit directement au jardin, soit au marché ou dans les moulins.

Figure 1 : Circuit de commercialisation des produits agricoles



Source : Participants aux ateliers

7.5.7. Filières porteuses dans la commune de Bas-Limbé

Parmi ces productions végétales, quatre filières porteuses ont été identifiées et dont les produits s'échangent sur les marchés du pays. Il s'agit de:

- a) La *filière fruitière* qui contient diverses espèces de fruits dont les plus abondantes dans la zone sont le manguier et l'arbre véritable qui sont deux produits très prisés sur différents marchés externes (départementaux et national). Elle constitue une source de rente pour les agriculteurs et sert à l'alimentation des bétails. Soulignons entre autres que cette commune enregistre en période de récolte, des pertes énormes de ces fruits en raison des difficultés de transport et de l'absence de structures de conservation. Le plus fort potentiel fruitier de cette commune se trouve du côté de la rive droite de la rivière Limbé dans une zone d'accès extrêmement difficile.

Tableau # 31 : Calendrier de disponibilité des fruits dans la commune de Bas-Limbé

Mois Fruits	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Arbre à pins									XX	XX	XX	XX
Arbre véritable					XX	XX	XX					
Manguier					XX	XX	XX					
Oranger	x										XX	XX
Citronnier				XX	XX	x						
Chadéquier				XX	XX	x						
Avocatier									XX	XX	XX	x
Ananas						XX						
Grenadier	_____											
Quenépier							XX	XX				
Cocotier	_____											

Source : Participants aux ateliers, octobre 2009

Quelques contraintes liées à la production des fruits

- Manque de contrôle des prix sur le marché;
- Gaspillage de certains produits ;
- Manque d'encadrement technique;
- Absence de traitement phytosanitaire;
- Inexistence de routes dans les zones de forte production;
- Absence d'unité de transformation.

b) La *filière de la canne-à-sucre* qui est l'une des plus importantes en termes de performances économiques et de protection des terres agricoles. Selon les enquêtes réalisées auprès de certains agriculteurs, elle accuse des résultats les plus intéressants mais ses coûts de production et de commercialisation sont les plus élevés (voir le tableau ci-dessous). En plus, cette production est écoulee principalement sur les marchés locaux, départementaux et national. Précisons aussi que la tige de canne présente l'avantage de pouvoir être consommée directement par les populations sans être transformé en sucre ou sirop d'où l'expression canne de bouche ou «Kann kale».

Photo 18 : Plantation et récolte de la canne à sucre



Problèmes affectant la production de la canne de bouche

- Les problèmes de maladies causés par des insectes (chenilles, fourmis) et des ravageurs tels que : serpentier. La fourmi est l'un des plus grands fléaux auquel les producteurs de canne à sucre font face dans la commune.
- Aucun accompagnement technique n'est fourni aux agriculteurs. Malgré l'importance à la fois sur les plans économique et environnemental de la canne dans la commune, elle ne bénéficie et n'a jamais bénéficié d'une attention soit de la part du Ministère de l'Agriculture via le BAC, soit des ONG.
- Le transport de la canne à sucre de la parcelle de production vers la route principale est extrêmement difficile dépendamment de l'endroit où l'on est. Cela est dû à l'absence des voies de pénétration dans les habitations/localités reculées. Le transport se fait soit par tête d'homme soit à dos d'ânes ou mulets à raison de cent (100) gourdes par chargement.

Photo 19 : Âne transportant de la canne à sucre



- c) La *filière rizicole* s'observe tant en plaine sèche qu'en zone marécageuse et représente aussi l'une des plus importantes du point de vue nutritionnel et d'occupation de l'espace agricole. En plaine sèche, le riz est associé avec du maïs, de la canne-à-sucre, le gombo et le giraumont et procure en période de bonne saison, des rendements de l'ordre de 200 à 300 marmites sur un $\frac{1}{4}$ de carreau pour un semis de 3 à 4 marmites. Au regard du Tableau # 38 qui suit, cette filière affiche des rentes moins intéressantes, ce qui pourrait être dû au manque d'utilisation de fertilisants et aux ravageurs.

Problèmes affectant la production de riz

La production de riz se est confrontée aux problèmes de maladies et ravageurs (chenilles, punaises, oiseaux), à l'absence de matériels et d'équipements modernes (tracteurs, motoculteurs, séchoirs), de semences améliorées, etc. L'absence de structure d'arrosage empêche aux agriculteurs de cultiver le riz en grande saison¹⁵.

Photo 20: Riz cultivé en plaine sèche et en marécage



- d) La *filière de la banane* fournit après la canne-à-sucre des rendements les plus intéressants et constitue l'une des sources de matières premières pour certains artisans. Ainsi, la banane se cultive elle-aussi en association avec des tubercules, du haricot et de la canne-à-sucre et plusieurs variétés de banane dont «miske et poban» y ont été recensées.

¹⁵ Rareté de pluie sur environ huit (7) mois

Photo 21 : Vue d'une bananneraie



Problèmes affectant la production de la banane

À côté des problèmes déjà cités plus haut concernant les filières de la canne à sucre et du riz, la banane est confrontée particulièrement à un problème de vieillissement des plantations, de manque de soins et de maladies. Le « Maroka » reste la principale maladie de la banane dans la commune. Les plantations durent en général six à sept ans en terres fertiles. En revanche, dans les endroits moins fertiles, elles sont refaites après une moyenne de trois à quatre années. Cependant, le vieillissement des plantations n'est pas sans conséquence sur les niveaux de rendements de la banane et les agriculteurs en sont bien conscients. En raison des coûts exorbitants liés à la mise en place d'une plantation de banane, la plupart des agriculteurs préfèrent garder en place leurs plantations auxquelles ils accordent peu de soins après deux ans.

Il convient de faire remarquer que pour ces dernières filières, les prix de ces productions augmentent plus intensément entre novembre et février et diminuent pendant la période sèche où le maïs, la patate, l'igname représentent les produits générant plus de rentes.

Tableau # 32 : Performances économiques pour certaines cultures de rente pour une exploitation moyenne d'un ¼ cx (en gourdes)

Rubrique	Canne-à-sucre	Riz	Banane
Coût de production	36500	8750	31000
Coût de commercialisation	153300	4300	4540
Total dépense	189800	13050	35540
Prix de vente ¹⁶	250	125	350
Quantité vendue	1150	90	120
Total vente	287500	11250	42000
Bénéfice généré	97700	-1800	6460

Source : Enquêtes auprès des producteurs et des marchands, 2009

7.5.8. Problèmes/atouts/contraintes/opportunité/menaces liés au secteur agricole

Suivant les enquêtes menées auprès des agriculteurs et les observations faites sur le terrain, on a pu constater que le secteur agricole est confronté à de sérieux problèmes. Malgré le potentiel agricole de cette commune et l'importance de cette activité à générer des revenus dans l'économie paysanne, aucune action n'est prise jusqu'à date par les autorités pour pallier les multiples difficultés auxquelles font face les agriculteurs. D'ailleurs, la seule structure étatique compétente dans la commune, le Bureau Agricole Communal (BAC), est dépourvu de matériels et équipements. Son local est complètement vide à l'habitation Normand.

Le désintéressement de l'État à accompagner les agriculteurs à travers la restructuration du BAC peut être à la base de l'aggravation de la situation. En dépit d'un relief dominé par des plaines/vallées et l'existence de deux rivières dont l'une traverse toute la commune, la sécheresse est la principale contrainte de ce secteur. Il n'existe même pas un système d'irrigation.

Les rendements des cultures baissent progressivement au fil des années selon les dires des agriculteurs. Le tableau ci-dessous présente les problèmes, les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces liés au secteur agricole.

¹⁶ Le prix de vente désigne celui d'un paquet de canne, d'une marmite de riz et d'un régime de banane. De plus, un paquet contient une douzaine de tiges de canne.

Tableau # 33 : Problèmes/Atouts/Contraintes/Opportunités/Menaces de ce secteur

Problèmes	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
-Baisse de productivité des sols dans la commune ; -Baisse de rendement agricole ;	-Existence du bureau agricole; -Existence d'un embryon de drainage colonial; -Existence de ressources humaines qualifiées; -Existence de 4 moulins à céréales; -Existence de terres fertiles dans les plaines/vallées/mornes; -Existence de divers système de culture; -Existence d'étangs, sources et deux (2) rivières dont l'une traverse toute la commune; -Pratique de l'agriculture organique; -Existence d'un bon régime pluviométrique.	-Absence de système d'irrigation -Insuffisance d'encadrement technique ; -Absence de matériels et équipements agricoles modernes ; -Conflit entre cultivateurs et éleveurs ; -Présence de ravageurs, insectes tels que fourmis ; -Mauvaises qualités des semences ; -Absence de route dans des habitations/localités éloignées -Manque de main-d'œuvre agricole ; -Inexistence d'infrastructures de stockages, de récolte. -L'absence d'un système de crédit agricole ;	-Présence de partenariat entre les ONGs et les organisations de planteurs -Existences de quatre (4) filières porteuses (fruits, riz, canne de bouche, banane) -Existence de « Madan Sara » ; -Existence de projet de reboisement, de mangrove, de conservation de sol ; - zone renommée pour les cultures de la banane, de la canne-à-sucre, du riz.	-Maladies phytosanitaires, ravageurs, fourmis -Inondation dans les plaines et les bas-fonds ; -Cataclismes naturelles -Brulure des plantes causée par des dépôts de sel venant de la mer ; -Erosions hydrique.

Source : Participants aux ateliers, septembre 2009

8. Secteur Élevage

Les activités d'élevage se font soit à la corde, soit en liberté au niveau des unités agro écologiques préalablement identifiés. Parfois, les animaux sont attachés au bord des routes ou sur des pentes ou des savanes dépendamment de la disponibilité ou non de nourriture. Ces animaux sont abreuvés soit à partir des eaux résidentielles, soit dans des points d'eau précités, mais certains agriculteurs ont eu des difficultés à les approvisionner en eau en raison de leur éloignement par rapport à leur localisation.

Les bovins, les équins, les caprins, les porcins et les volailles sont les principales espèces domestiquées à très petite échelle, mais elles sont de très faible performance. Le nombre de portées/an et de petits/portée varie avec le type d'animal et le système d'alimentation pratiqué. Il est

de l'ordre de deux portées/an pour les caprins, une pour les bovins et une ou deux portées pour les truies. Contrairement aux productions végétales, aucune exploitation agricole n'élève uniquement d'espèces animales mais se trouvent en symbiose avec les cultures.

Photo 22 : Espèces de bovins rencontrées



8.1. Santé animale

Les maladies restent l'un des plus grands fléaux du cheptel de la commune. Pour y faire face, les éleveurs font appel aux agents vétérinaires qui sont aux nombres de onze (11) dans la commune. Leurs interventions consistent à vacciner les animaux, les traiter avec antibiotiques et vermifuge, etc. Aucune pharmacie vétérinaire n'existe dans la commune. Vu la cherté des traitements, certains éleveurs préfèrent pratiquer des méthodes traditionnelles. Les maladies les plus courantes rencontrées sont : « kamourong¹⁷, charbon, parasitose, New Castle, attaque fourmis ». Toutefois, il faut dire que la maladie varie en fonction de la période et de l'espèce. Le tableau ci-dessous indique le calendrier des maladies rencontrées dans la commune ainsi que leurs symptômes, leurs causes et leur mode de traitement.

¹⁷ « Kamourong » : C'est un liquide qui se trouve dans la corne. Cette maladie attaque les bœufs et elle est très fréquente dans la commune. Comme solution, les éleveurs coupent la corne pour évacuer le liquide sinon l'animal mourra.

Tableau # 34 : Calendrier des maladies/symptômes/causes/traitement des animaux

Maladies/ Parasites/ Symptômes	Espèces affectées	Périodes	Causes	Mode de traitement
Diarrhée	Cabri / Bœuf / Porc / Volailles	février/avril / mai / octobre	Mauvaises herbes consommées	Tétracycline
Rouget	Porcs/ Volailles	janvier	Alternance entre saison pluvieuse et saison sèche	Pénicilline/streptomycine/oxytétracycline/ multivit/ B complex
Tétanos, lampa	Équins	Juin/juillet/aout/ septembre	Trop d'humidité, trop de travail	« Size 1 après ba-l citron ak sèl ¹⁸ ». Vaccin pour le tétanos
« Pas », tique, Poux	Équins	Toute l'année	Mauvais soin (saleté)	Ivomèques
Charbon	Bœuf / cabri	avril / mai / juillet/octobre	Alternance entre saison pluvieuse et saison sèche, abreuvé en eau de mauvaise qualité	Antibiotiques/pénicilline, tétracycline
New Castle	Volailles (Poules en particulier)	mai/ juin/ juillet/septembre	Alternance entre saison pluvieuse et saison sèche	Pipérazine
Galle, « grenn, masèy »	Porc	juin / juillet/aout	Mauvais soin (saleté), alternance entre saison pluvieuse et saison sèche	Lavamizol pour les parasites internes et Ivomèques pour les externes

Source: Participants aux ateliers et interview réalisée avec un agent vétérinaire, Bas-Limbé, sept 2009

¹⁸ Méthodes traditionnelles

8.2. Vente d'animaux

La commune dispose d'un marché consacré exclusivement à la vente des animaux : marché « Palan » situé au centre ville. Ce dernier qui n'a ni structure, ni bâtiment, fonctionne en plein soleil. A plus grande échelle, les échanges commerciaux se font surtout au niveau de trois marchés principaux du département (Bas-Limbé/Palan, Soufrière, La bruyère, Limbé). On y vend les gros et les petits bétails. Le tableau suivant donne une idée des prix des bétails sur les différents marchés précités.

Tableau # 35 : Prix des animaux en gourdes

Espèces		Prix d'achat en gourdes	Lieu d'Achat
Bovine	Gros	5000	Soufrière, La bruyère, Bas-Limbé (Palan), Haut Limbé
	Petit	1000-1500	
Caprine	Gros	3500	
	Petit	1500	
Porcine	Gros	2000-5000	
	Petit	300-500	
Equine	cheval	4000-15000	
	Milet	6000-15000	
	Bourrique	2500-4000	

Source: Interview réalisée avec un groupe de vendeurs au marché Palan, Bas-Limbé, septembre 2009

Le secteur d'élevage fait face à beaucoup de contraintes qui limitent son développement mais présentent certaines opportunités/atouts sur lesquels on peut s'appuyer pour son amélioration. Le tableau suivant fournit quelques uns de ces éléments.

Tableau # 36 : Problèmes, atouts, contraintes, opportunités, menaces de l'élevage.

Problèmes	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
-Baisse de rentabilité de l'élevage dans la commune	-Existence de onze (11) agents vétérinaires et « groupman sante bèt (GSB) » ; -Existence de beaucoup point d'eau ; -Existence d'espèce améliorée (cabris) ; -Existence d'un marché de bétails dans la commune (palan) ; -Existence des organisations et de comité qui ont des expériences en projet d'élevage -Existence d'un bureau agricole communal (BAC) ; -Commune propice à l'élevage des gros et petits bétails.	-Inexistence de pharmacie vétérinaire dans la commune ; -Insuffisante d'agents vétérinaires; -Manque d'appui au développement de l'élevage ; -Existence de très peu de races améliorées ; -Manque de nourriture pour les bétails en période sèche ; -Manque d'espace pour l'élevage des bétails ; -Absence d'accompagnement technique; -Inexistence de structure dans le BAC; -Manque de sensibilisation auprès des éleveurs pour faire vacciner les animaux; -Taux de mortalité élevé du aux épizooties; -Conflits entre agriculteurs et éleveurs.	-Présence de partenariat entre les ONGs et les organisations d'éleveurs ; -Programme de vaccination pour les animaux ; -Projet de race améliorée des caprins exécuté conjointement par le DEED et l'OCB APABL.	-Maladies des fourmis, « Kamourong », charbon, New Castle ; parasitose ; -Inondation dans les plaines/vallées -Cataclysmes naturelles -Insécurité (vol, « kout bèt ¹⁹ » ; - Attaque des animaux (caprins) par des chiens errants.

Source: Participants aux ateliers et interview avec un agent veterinaire, Bas-Limbé_sept 09

9. Secteur des Infrastructures et de l'habitat

9.1. Marchés

Deux marchés existent au niveau de la commune de Bas-Limbé: le marché du centre ville et celui réservé à la vente des animaux. En mauvais état, le marché des animaux n'a aucune infrastructure ni abattoir et l'espace est restreint alors que celui du centre ville est dépourvu d'eau, de latrines publiques et de dépôt. La toiture du marché est en tôle et la majorité des petits détaillants étalent leurs marchandises à même le sol sous des tonnelles en paille ou à l'air libre car l'espace est trop réduit.

¹⁹ Pâturé les animaux le soir dans les parcelles d'un agriculteur.

Photo 23 : Marché de la commune de Bas-Limbé (centre ville)



9.2. Routes

De manière générale, le réseau routier est très peu fréquenté par des voitures et camions. On distingue, d'une part, un axe routier principal qui traverse toute la commune (la première section, centre ville et la deuxième section) de Carrefour Gros Chaudière à Bord de Mer sur une longueur de 12 Km ; d'autre part, des pistes et des ouvrages d'art qui relient le centre ville à certaines habitations principalement Bas-Limbé (centre ville) vers Rivo (Saut d'eau) et enfin, des chantiers qui mettent en relation le centre ville à certaines habitations et certaines habitations entre elles (intra section) respectivement Bas-Limbé (centre ville) vers Baulieu et Garde Farge vers Diotin. Il est impossible d'accéder à certaines localités de la commune pendant la saison pluvieuse du fait de l'inexistence de ponts sur certains cours d'eau particulièrement sur les trois ravines qui traversent la route principale (ravine de Petite Guinée et les deux ravines de Létiro). Le réseau routier de la commune de Bas-Limbé est en terre battue et n'est praticable qu'en saison sèche. Toutefois on doit signaler la présence de revêtements en maçonnerie en certains points de la route principale (les endroits où les ravines traversent la route principale).

Photo 24 : Réseau routier de la commune



Route principale de la commune



Une rue du centre ville



Une ravine de Létiro traversant la route principale



Voie d'accès à Charmettes



Voie d'accès à Lassaille

Selon les témoignages de la population, le mauvais état des infrastructures routières a de nombreuses conséquences sur l'économie de la commune liées en particulier à des difficultés d'écoulement des produits agricoles. Certains malades et femmes enceintes provenant des habitations reculées meurent parfois en cours de route avant d'atteindre le centre de santé le plus proche. Le tableau suivant donne une estimation des distances parcourues et présente l'état des routes innervant la commune.

Tableau # 37 : Réseau routier de la commune

Circuit	Type de route	Longueur en Km	État des routes	Relief
Bas-Limbé/Limbé	Voitable	13	Passable	Plaine
Bas-Limbé/Cap-Haitien	Voitable	36	Passable	Plaine+++ et Morne+
Bas-Limbé/Port-Magot	Piéton+++ et Voitable+	11	Mauvais	Plaine
Bas-Limbé/Camp-Louise	Piéton	8	Mauvais	Plaine +++ et Morne+
Bas-Limbé/Bord de Mer	Voitable	3	Mauvais	Plaine
Bas-Limbé/Sodo	Voitable	1,2	Mauvais	Plaine
Dévo/Borie	Piéton	10	Mauvais	Plaine +++ et Morne+
Létiro/Camp-Louise	Piéton	18	Mauvais	Morne+++ et Plaine+
Petite Guinée/Fable	Piéton	2,5	Mauvais	Morne
Robert/Sineck	Piéton	2,3	Mauvais	Morne

Source: Participants aux ateliers et interview avec un agent vétérinaire, Bas-Limbé, septembre 2009

Légende : +++ : majorité ; + : minorité

9.3. Transport

Le transport au niveau de la commune de Bas-Limbé est assuré par voie maritime et terrestre.

Plusieurs tap-tap, camions mais surtout des taxis moto, font la liaison entre les différentes localités de la commune, et entre Bas Limbé et d'autres communes de la région.

Le transport maritime est surtout utilisé pour assurer la traversée des passagers vers Provo, Nassau, etc. à bord des bateaux à voile et des chaloupes.

Le secteur est confronté à plusieurs problèmes dont les plus cruciaux sont :

- les surcharges des véhicules provoquant des accidents répétés ;
- la vétusté des véhicules généralement utilisés ;
- la fraude dans les réglementations des tours de voyage ;
- l'indiscipline des conducteurs et l'insoumission à la fiscalité ;
- l'ignorance et non respect du code de la route.

9.4. Télécommunication

La commune est dépourvue complètement de moyen de communication postale, du service de la Téléco, de presse écrite et de cyber café. Cependant, une station radio (Radio Perspective FM) fonctionne et offre une couverture communale en dépit des difficultés économiques qui obligent les responsables à réduire les heures d'antenne et leurs jours de fonctionnement. La population reçoit les signaux des ondes de la Digicel, de Voila partiellement, des stations de radio de Limbé (Concorde FM, RTL, Caravelle), certaines stations du Cap-Haïtien (4VEH, Nirvana, Vénus), Guinen de Port-au-Prince et parfois RNH et TNH.

9.5. Énergie

La commune n'est pas électrifiée mais une vingtaine de lampadaires à énergie solaire sont placés le long de la route principale. Certaines couches de la population utilisent des panneaux solaires afin d'assurer un minimum d'éclairage à la maison et charger les téléphones portables ; d'autres utilisent le kérosène. Cependant, le bois et le charbon de bois représentent les principales sources d'énergie utilisée.

10. Économie de la commune

Étant une commune à caractère rural, l'économie repose principalement sur des activités du secteur primaire et en particulier l'agriculture, l'élevage, la pêche et les produits ligneux. Viennent ensuite le secteur tertiaire représenté par le commerce de détail, le transport, les services d'enseignement et de santé et l'artisanat. Les transferts d'argent de l'étranger et les activités liées au vodou sont également une source de revenu non négligeable. Bas-Limbé demeure une commune traditionnelle où le secteur secondaire est quasiment inexistant.

Certaines institutions de micro finance des communes avoisinantes telles la Finca, le Fonkoze et le MCN interviennent à Bas-Limbé. La Finca accorde des crédits à ses membres à un taux de 4% (le mois), payable par quinzaine (en deux versements de 2%). Ces crédits sont orientés

vers le petit commerce. Ils sont accordés par groupe de 2 à 4 personnes. Le niveau de prêts est de 3.000 à 10.000 gourdes.

Le Fonkoze accorde des crédits à un taux de 5% (le mois) d'une durée de 3 à 12 mois. Ces crédits sont accordés par groupe et orientés vers le petit commerce. Le niveau de prêts varie de 1.000 à 4.5000 gourdes.

Le MCN accorde des crédits à ses membres à un taux de 5%, mais l'accès est beaucoup plus difficile. Ces crédits sont orientés vers le petit commerce. Le niveau de prêts varie de 1.000 à 35.000 gourdes.

La majorité de la population de la commune a un faible pouvoir d'achat et vit dans des conditions économiques précaires. Les opportunités d'emploi sont très faibles au niveau de la ville. La grande majorité des familles vit à partir d'activités informelles.

Cette commune présente pourtant d'énormes potentialités dans tous les secteurs de la vie sociale et économique pouvant lui permettre d'assurer un certain niveau de développement économique et social. Cependant, le développement de ce potentiel ne peut réellement se faire que dans le cadre d'une nouvelle orientation dont les principales lignes doivent être la valorisation des productions existantes par une réorganisation de la commercialisation, la création de valeur ajoutée sur place, le développement des filières économiques identifiées, la rationalisation et la réorganisation des services d'appui et de l'encadrement institutionnel.

10.1. Mines et carrières

Les activités d'exploitation de carrières de sable et de roches sont très courantes. La population exploite à ciel ouvert du gravier, du sable et des roches provenant de la mer et de la rivière à des fins de construction. A noter que des sites importants d'exploitation de roches se trouvent à Corail, Rivaut, Nan Faille et Milot. L'extraction de ces ressources se fait à partir des outils tels que pioches, pelles, masse, burin etc.

Cependant l'exploitation, non réglementée par les autorités communales, est faite de manière irrationnelle et pourrait engendrer de graves problèmes environnementaux.

Photo 25 : Des pierres exploitées et transportées au bord de la route



10.2. Artisanat et petits métiers

L'artisanat est pratiqué dans presque dans tous les coins de la commune en fonction des ressources propres à chaque zone. Les artisans utilisent les feuilles de lataniers, de joncs, et de roseaux, pour la confection de paniers, chapeaux, nattes, cordes, balai, chaises, et de « djakout » servant de réservoir de stockage de grain. Les macoutes sont une sorte de sac à deux poches utilisé pour le transport de produits à dos d'ânes, de chevaux et de mule. Les paysans utilisent aussi les feuilles de bananiers pour la fabrication de selles. Le bambou est utilisé pour la confection de paniers. On l'utilise aussi pour clôturer les maisons de façon décorative.

Livrés à eux-mêmes, les artisans vivent uniquement de leur faible production, ce qui limite le développement de l'artisanat. En effet, peu de gens s'y adonnent, lesquelles se plaignent du manque à gagner existant au niveau de ce secteur. Les produits fabriqués sont vendus à des prix dérisoires à cause d'une absence de débouchés et d'une faible clientèle.

L'artisanat pourrait pourtant être prometteur s'il disposait d'un marché, de l'appui, et de l'encadrement technique et financier des institutions étatiques et des organisations de développement œuvrant dans la commune.

A coté de l'artisanat, certains gens de la commune exercent de petits métiers leur permettant de répondre à leurs exigences familiales et d'assurer du même coup leur survie. Du nombre de ces petits métiers inventoriés, la maçonnerie, l'ébénisterie, la plomberie, et la couture sont les plus exercés.

10.3. Tourisme

L'activité touristique est à l'état embryonnaire dans la commune de Bas-Limbé. Plusieurs sites naturels et lieux de pèlerinage d'intérêt touristique sont pourtant identifiés. Les plus importants sont : le tunnel colonial de Letiro, le saut d'eau de Rivaut, les lieux de pèlerinage « Gwo Gougounn » et « Ti Gougounn » de Bory, les plages de Caramel et de Mon Joli à Bord de Mer. La commune dispose de quelques architectures qui datent depuis la colonisation et une côte de mer pittoresque. Ce secteur souffre de problèmes de structures d'accueil et du non aménagement des sites touristiques.

10.4. Pêche

10.4.1. Situation générale de la pêche

La commune héberge une côte qui s'étend sur environ sept kms. Les habitations/localités qui se trouvent sur la côte sont : « Bòdmè, Gyoten, Nan Anbouchi, Nan Koko ». On estime à plus de six cents (600) le nombre de pêcheurs dont 90% environ sont des jeunes hommes. Plusieurs centaines de femmes pratiquent la pêche en eau douce dans la grande rivière et dans les marécages (« tifton, tony ») de la commune.

Photo 26 : Focus group réalisé avec un groupe de jeunes pecheurs à « Bòdmè »



Les espèces capturées sont : dans la rivière (« cribich », milé) ; dans les marécages (« cribich », borama, anguille) ; en mer (cardino, sarde, « venn katrè » crocrot, boutou, meriane, krik, balbarin, cola, kribich, homards, « regwèt », « vivan nò », marombe, baré, cardinal). Elles sont généralement autoconsommées ou écoulées sur les marchés locaux et environnants. Les espèces rapportant le plus

d'argent sont : le homard, le « vivan nò » et le cardino. Une jeune organisation de pêcheurs (OPDBB²⁰) existe à « Bòdmè »,

La pêche maritime demeure une activité économique très importante dans la commune précisée les pêcheurs. Elle permet aux habitants de s'approvisionner en poissons et en fruits de mer constituant en général des aliments de haute valeur nutritive. Elle représente aussi une source de revenus intéressante (en proportion par rapport au revenu global) permettant aux pêcheurs d'assurer les besoins de leur famille (nourriture, agriculture, éducation, santé, funérailles, mariage etc.). Les zones de pêches sont : Camp-Louise, Labadie, Bas-Limbé, Port-Margot et au Borgne.

Le secteur fait face à certaines contraintes dont l'absence d'accompagnement technique, l'absence complète de matériels et d'équipements adéquats et la mauvaise technique de pêche qui n'épargne pas les petits poissons. Il existe aussi des atouts ainsi que des opportunités.

10.4.2. Type de pêche pratiqué / Période de captures

Six types de pêche sont pratiqués en mer au niveau de la commune de Bas-Limbé. Il s'agit de :

- Filet trois nappes : Ce type de pêche est pratiqué en novembre lorsque la mer est agitée. Les espèces pêchées sont: homards, sarde, crocrot, marombe, baré.
- Senne : Ce type de pêche se réalise en période où la mer est calme au mois d'avril-mai. Toutes les espèces sont capturées.
- Pêche « tiré » ou « koulè » : Ce type de pêche se fait à fusil de pêche. On y pratique en tout moment sauf en période de grosse mer. Toutes les espèces sont aussi pêchées par ce type de pêche.
- Pêche à nasse : Ce type de pêche est pratiqué à n'importe quelle période. Il est plus rentable en avril-mai. Toutes les espèces y sont capturées.
- Pêche grand fond : Ce type de pêche est pratiqué en profondeur (300-400 mètres) avec des lignes. Il se pratique en tout moment mais, il est plus économique en janvier. Les type d'espèces pêchés sont : cardino, sarde grand fond, cardinal.
- Pêche filador : C'est une pêche de nuit. Les pêcheurs partent le soir pour retourner au lendemain. On y pêche en tout moment de l'année. Ce type de pêche est vraiment rentable pour les pêcheurs disent-ils.

Le type de pêche pratiqué dans les eaux douces se fait tout au long de la Grande Rivière et les types d'espèces attrapées sont: « cribich et mile ». Quant aux marécages²¹, les espèces pêchées

²⁰ Les informations sur cette organisation (OPDBB) se trouvent dans le tableau des organisations de bases dans ce document.

sont : « cribich, borama, zangiy », crapaud et tortue. Les pêches en eau douce se fait à l'aide des lignes et les femmes y pratiquent en majeure partie dans la commune.

Photo 27 : Quelques espèces halieutiques capturées



10.4.3. Matériels et équipements de pêche

A l'instar des autres secteurs productifs de la commune, la pêche est totalement délaissée par les autorités compétentes. Elle se fait de façon artisanale sans accompagnement technique, sans apport en matériels et équipements modernes. Les matériels de pêche utilisés sont, la ligne grand fond, la ligne 100, 80, 70, 60, 50, 40, 35 mètres, le filet senne, senne petite maille, le filet blanc, le fusil, la nasse, le filet trois nappes, le masque, le plat de pied, le respiratoire, les canots de 12 et 13 pieds (avec ou sans voile), le hameçon. Certains de ces matériels sont achetés au Cap-Haitien, à Bas-Limbé et à Limbé. D'autres sont fabriqués par les pêcheurs.

²¹ La pêche d'eau douce se pratique dans la majeure partie des marécages de la commune. Citons entre autres ; marécage « tifon » près du centre ville et marécage « toni » à bayon.

Photo 28 : Matériels de pêche (filet, senne et canots)



10.4.4. Les circuits de commercialisation et de transformation

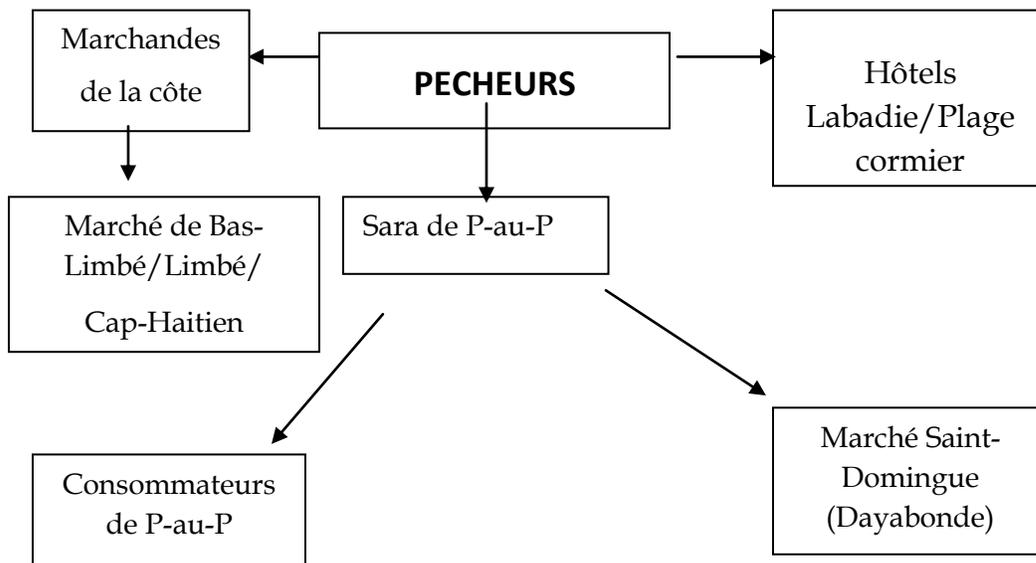
Le circuit de commercialisation des produits halieutiques concernent les agents suivants : les pêcheurs, les marchandes et les consommateurs. Une fois les captures effectuées, celles-ci sont vendues au bord de la mer par les pêcheurs à des marchandes. Toutefois, il faut dire que les pêcheurs ont l'habitude de vendre directement les produits (homards, cardino, « vivanno », « regwèt », « venn katrè ») dans les hôtels au Cap-Haïtien que tels : Labadie, Cormier Plage. Certaines marchandes venant de Port-au-Prince viennent acheter les homards dans la commune pour les revendre à Saint-Domingue et à Port-au-Prince. Le tableau ci-dessous donne les prix des espèces à hautes valeurs commerciales.

Tableau # 38 : Prix de la livre des espèces à haute valeur économique (gourdes)

Type d'espèces		Acheteur et vendeur	Prix d'achat	Prix de vente (la livre)	Destination des produits
Homard	Gros	Vente directe par le pêcheur	-	150	Hôtel cormier, Labadie
	Petit			100	
Homard	Gros	Sara	100	350	P-au-P
				-	Saint-Domingue
Cardino		Vente directe par le pêcheur	-	125	Plage cormier

Source : Focus group avec les pêcheurs de bord de mer, Bas-Limbé, septembre 2009

Figure 2 : Circuit de distribution et axes de commercialisation des produits halieutiques de la commune de Bas- Limbé.



Source : Focus group avec les pêcheurs de bord de mer, Bas-Limbé, septembre 2009

10.4.5. Problèmes rencontrés dans le secteur pêche

Le secteur de la pêche offre des opportunités considérables aux habitants de la commune et constitue un atout majeur pour les pêcheurs. Par contre, il fait face à des problèmes et menaces majeurs qui risquent d'entraver son évolution. Le tableau ci-dessous présente les problèmes, les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces du secteur de la pêche.

Tableau # 39 : Problèmes, atouts, contraintes, opportunités, menaces de la pêche

Problèmes	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
-Faible rendement au niveau des captures	-Existence d'une organisation de pêche dans la commune ; -Existence de diverses zones de pêche ; -Présence d'un grand plateau continental ; -Existence d'un circuit de commercialisation plus ou moins fiable.	-Inexistence des moyens de conservation des poissons ; -Inexistence d'encadrement technique pour les pêcheurs ; -Destruction des mangroves au bord de la mer ; -Manque de matériels et équipements adéquats pour la pratique de la pêche en haute mer.	-Projet de reboisement des mangroves dans la commune -Beaucoup de demande pour les produits de pêche ; -Existence d'un circuit de commercialisation ; - Beaucoup de jeunes s'adonnent à l'activité de la pêche.	-Catastrophes naturelles (érosion et inondation) -Déboisement au bord du littoral ; -Naufrage des petites embarcations à cause de gros vent ; -Mauvais temps ; -Détériorations des conditions environnementales.

Source : Focus groupe avec les pêcheurs de bord de mer, Bas-Limbé, septembre 2009

11. Secteur Environnement

11.1. Géologie et sol

Les sols varient suivant qu'on se trouve au niveau des versants, des plateaux ou vallons. De type alluvionnaire, ils reposent surtout sur des matériaux détritiques (Tableau 40).

Tableau # 40 : Statistiques sur la géologie des sols de Bas-Limbé

Classes de lithologie	Superficie (hectare)	Pourcentage (%)
Alluvions, matériaux détritiques	3677.01	70.17
Andésites et rhyodacites	1039.26	19.83
Calcaires durs	439.21	8.38
Flysch, grès et calcaires	84.72	1.62
TOTAL	5240.20	100.00

Source : CNIGS, 2009

La grande majorité de ces sols supportent des cultures denses (61.44%) et des systèmes agroforestiers (18.77%). Tenant compte de la configuration de la commune qui épouse la forme d'une cuvette et où les zones de pente (versants) sont fortement mises en valeur en utilisant des cultures sarclées dominées par le manioc et la patate douce, sans aucune structure de conservation de sols, et accentuée par la coupe abusive des ressources ligneuses pour la production de charbon de bois et des bois de construction, de planches et de bois de chauffage, les risques de dégradation par érosion hydrique sont très élevés (Carte 4).

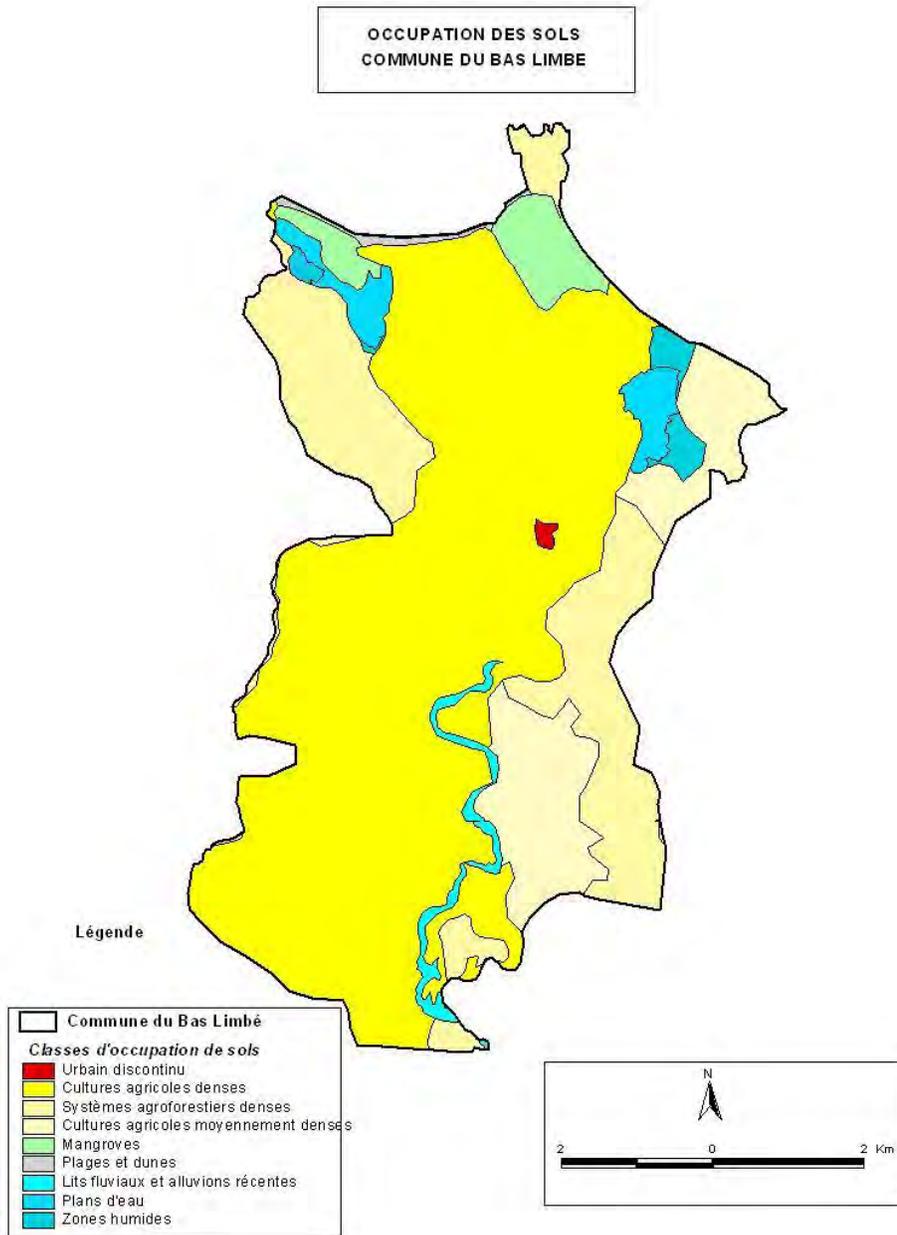
Au cours des transects parcourus dans la commune, il a été observé que les versants sont très affectés par l'érosion hydrique et traversés par de nombreuses ravines qui drainent les eaux de ruissellement vers l'aval (le centre urbain en particulier).

Tableau # 41 : Statistiques sur l'occupation des sols de Bas-Limbé

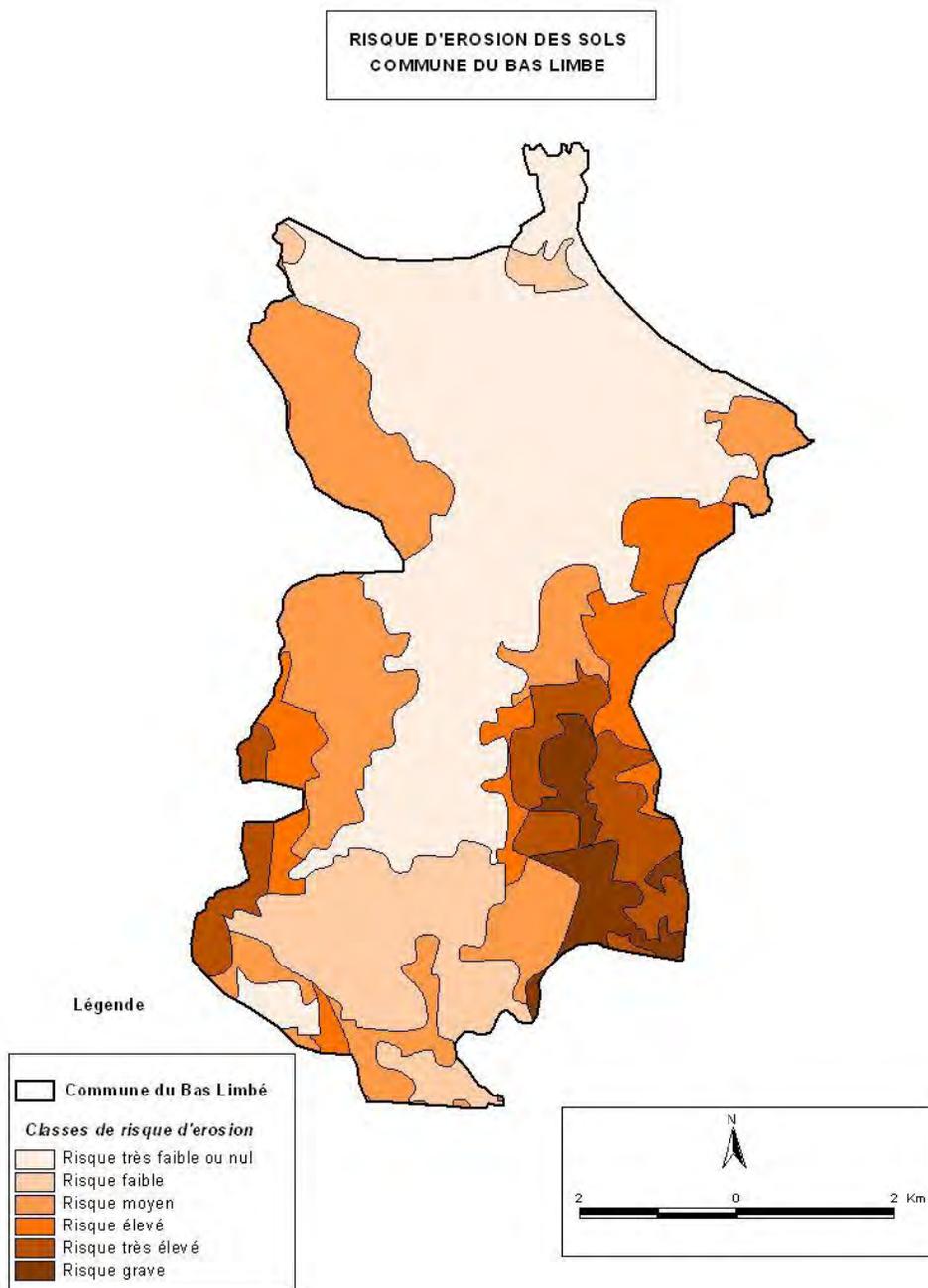
Classes d'occupation de sols	Superficie (hectare)	Pourcentage (%)
Urbain discontinu	7.90	0, 15
Cultures agricoles denses	3214.94	61, 44
Systèmes agroforestiers denses	982.20	18, 77
Cultures agricoles moyennement denses	537.78	10, 28
Mangroves	180.61	3, 45
Plages et dunes	23.35	0, 45
Lits fluviaux et alluvions récentes	76.59	1, 46
Plans d'eau	135.11	2, 58
Zones humides	74.47	1, 42
TOTAL	5.232,95	100

Source : CNIGS, 2009

Carte 4 : Occupation des sols de la commune de Bas-Limbé

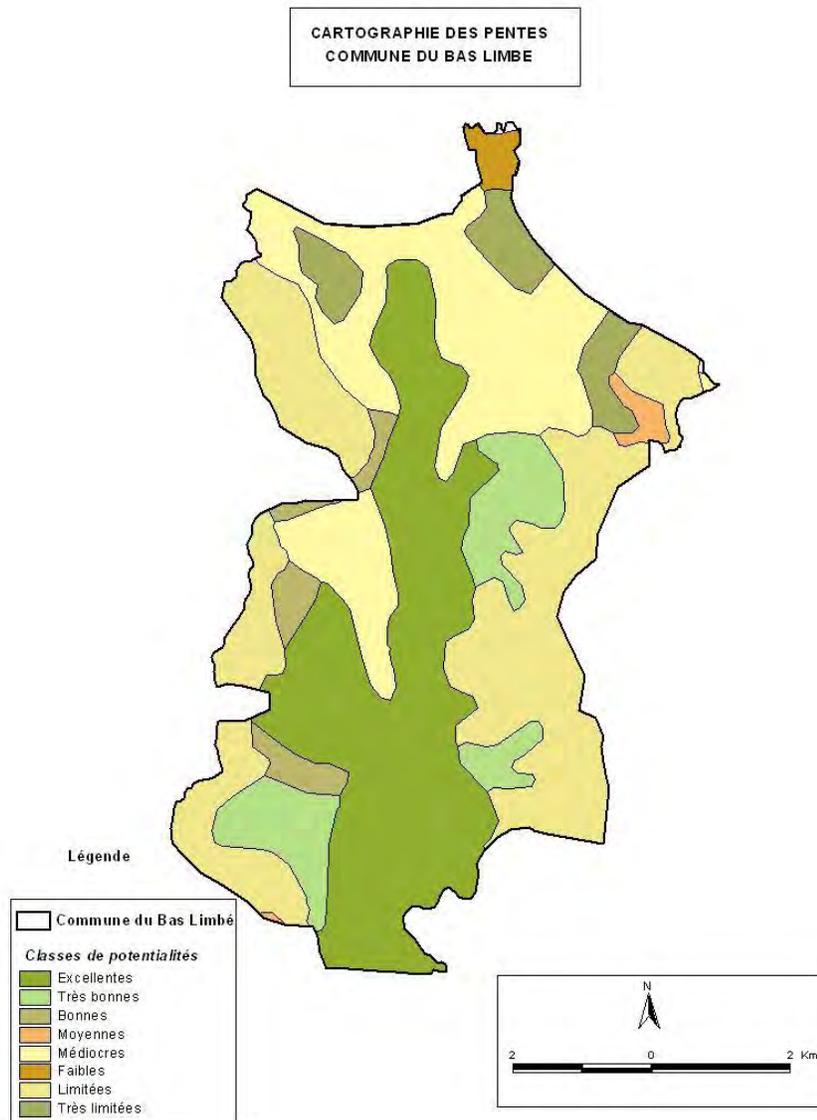


Carte 5 : Risque d'érosion des sols de la commune de Bas-Limbé



Sur le plan agronomique, selon les statistiques sur les potentialités des sols fournies par le CNIGS, 39% des superficies de Bas-Limbé, (soit 2.061 ha) sont des terres considérées comme ayant une qualité variant entre excellente et très bonne. Ces terres traversent en longueur les deux sections de la commune et le centre urbain. En revanche, les sols situés sur les deux versants qui encadrent les sections (55% environ) sont de qualité médiocre à très limitée (Carte 6).

Carte 6: Classes de potentialité des sols de la commune de Bas-Limbé



11.2. Couverture végétale

La couverture végétale existante au niveau de la commune de Bas-Limbé, est constituée de trois strates : une strate arborée, une strate arbustive et une strate herbacée.

- Au niveau de la strate arborée, on a pu distinguer des espèces fruitières comme l'arbre véritable (*Artocarpus incisa*), le manguiier (*Mangifera indica*), l'avocatier (*Persea americana*), l'arbre à pin (*Artocarpus communis*), le cocotier (*Cocos nucifera*), le quenepier (*Melicocca bijuca*), la caïmite (*Chrysophyllum caimito*), avec une forte prédominance de l'arbre véritable et des espèces forestières telles que le cèdre (*Cedrela odorata*), le chêne (*Macrocalpa longissima*), le frêne (*Simaruba glauca*), le mapou (*Ceiba pentandra*), le palmier (*Oreodoxa regia*), le neem (*Azadirachta indica*), le mombin (*Spondias mombin*), l'acajou (*Swietenia mahogani*), l'amandier (*Terminalia catalpa*), l'eucalyptus (*Eucalyptus sp*), la campêche (*Haematoxylon campechianum*), etc. La plupart de ces espèces sont utilisées pour la production de planches et du charbon de bois.
- La strate arbustive est composée des espèces telles : les citrus (*Citrus sp*), le papayer (*Carica papaya*), de goyavier (*Psidium guajava*), le corossolier (*Annona muricata*), le cachiman, le caféier (*Coffea arabica*), le cacaoier (*Theobroma cacao*), etc. Il faut aussi mentionner dans cette catégorie l'existence d'une forêt de mangroves dans la zone de Bord de Mer.
- Quant à la strate herbacée, elle est faite d'herbes diverses. L'herbe guinée, l'herbe éléphant, l'herbe madame Michel, constituent l'essentiel de cette strate et sont utilisées pour les pâturages.

Il faut cependant souligner que la strate herbacée représente un faible pourcentage de la couverture végétale de la commune.

Photo 29 : Vue de la couverture végétale au niveau de la commune de Bas-Limbé



Forêt de mangrove (Bord de mer)

11.3. Zone agro-pédo-climatique

Deux grandes zones agro écologiques ont été identifiées au niveau de la commune de Bas-Limbé. Il s'agit de :

- une zone de basse altitude, ayant la forme d'une vallée, qui va du niveau de la mer jusqu'à une altitude de 100 mètres. Cette zone représente environ 60% de la superficie totale de la commune. Elle englobe certaines localités des habitations : Létiro, Honda, Simonette, Lassaille, Bois-Neuf, Mondion, Farge, Normand, Bord de Mer, Guyoten, Mongoyo, etc. La végétation de cette zone est dominée par les *Artocarpus* (l'arbre véritable et l'arbre à pain), le manguier, l'avocatier, le chêne, le cèdre, le saman, et la mangrove. Le système de cultures est constitué pour l'essentiel du riz, de la banane, de la canne à sucre (canne de bouche ou canne ananas), du maïs, du manioc, de la patate douce. Au niveau de ces zones de basse altitude, on rencontre des sols relativement profonds et fertiles et la couleur varie du gris au noir.

- Une zone de moyenne altitude, qui va d'environ 200 à 500 mètres. Cette zone intègre une partie de certaines localités : Sevelinge, Bory, Rivo, Lisy, Mahotier, Corail, Go, etc. Au niveau de cette unité, les espèces arborées rencontrées sont : manguier, avocatier, chadèquier, goyavier, chêne, frêne, acacia, cèdre, campêche, etc Les principales cultures rencontrées sont : maïs, manioc, patate, banane, pois congo, taro, igname. Cette unité présente des sols blanchâtres, peu profonds et moins fertiles par rapport à la première unité.

11.4. Exploitation des ressources ligneuses

L'abattage systématique des arbres et des arbustes pour la fabrication du charbon de bois, de planches et du bois de chauffage représente l'une des filières non agricoles les plus rentables au niveau de la commune de Bas Limbé. Il se produit à un rythme accéléré au niveau des localités : Létiro, Bayon, Rivo, Normand et Guyoten. Les arbres les plus utilisés sont : l'arbre véritable pour la fabrication de planches et le manguier pour la fabrication du charbon. Il faut préciser que cette pratique de déboisement s'articule autour d'une logique d'exploitation pour répondre aux besoins les plus pressants des familles dépendantes. Selon les participants aux ateliers, la fréquence de coupe s'intensifie au cours des mois d'août et septembre pour préparer la rentrée des classes, et également au cours du mois de décembre pour les fêtes de fin d'année et du nouvel an. Le prix de vente d'un sac de charbon de 50 kilos varie de 150 à 300 gourdes suivant qu'on est en période de sécheresse ou en période pluvieuse. Le prix d'une douzaine de planches, dépendamment de la dimension, varie de 750 à 1250 gourdes. Le circuit de commercialisation de ces produits est relativement simple et se présente comme l'indique les figures suivantes :

Figure 3 : Circuit de commercialisation du charbon de bois

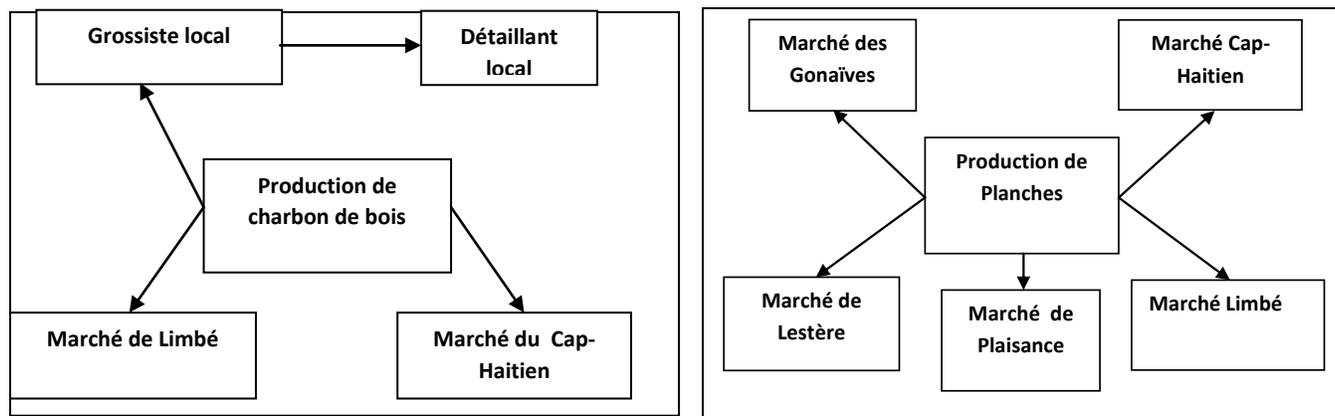


Photo 30 : Production et commercialisation du charbon de bois



Photo 31 : Planches et bois de chauffage



11.5. Tendence environnementale

A première vue, la commune présente une couverture végétale importante. Cependant, ce sont essentiellement les zones de plaines qui ont une couverture arboricole importante liée à la présence des systèmes agro forestiers. Dans les zones d'altitude, les rares espaces boisés identifiés sont confinés dans les fonds de vallées communément appelés « gorges ».

Autrefois, selon la population, Bas-Limbé bénéficiait d'une très bonne couverture végétale. Les arbres rencontrés jouaient le rôle d'abri pour des cultures comme le café et le cacao. On retrouvait un peu partout dans la commune des sources jaillissantes qui offraient l'eau de boisson à la population. Cependant, suite au processus accéléré de déboisement qu'a connu la commune avec le temps et plus particulièrement après les événements politiques de 1986 où personne n'a besoin d'une autorisation pour abattre un arbre, on a assisté à une dégradation progressive de l'environnement, qui a conduit à :

- l'érosion des sols, et par voie de conséquence, une diminution du rendement des terres agricoles;
- la disparition de la majorité des sources existantes et une diminution complète du débit de celles qui restent ;
- la disparition de certaines espèces d'oiseaux.

Certainement, le phénomène de déboisement des versants dans les zones d'altitude est à relier à l'histoire de la colonisation des espaces par des systèmes de cultures exigeants en lumière (haricot, maïs et certaines tubercules etc.) et les mauvaises pratiques culturelles qui s'en suivent. Il faut dire aussi que cette situation est liée à un ensemble de facteurs d'ordre économique et commercial.

11.6. Opportunités du secteur

Tenant compte de sa position géographique, sa forme en cuvette, sa topographie, sa couverture végétale, la commune offre un cadre assez attrayant à l'écotourisme. La situation environnementale peut être améliorée en s'appuyant sur les atouts/potentialités suivants :

- Une bonne couverture végétale en certains endroits ;
- Des conditions agro-pédologiques favorables au développement de certaines espèces forestières ;
- Existence de sols favorables au développement d'une gamme très large d'espèces d'arbre ;
- Existence de terre et de l'eau pour la production de plantules en pépinière en vue de reboiser les endroits dénudés ;
- Disponibilité de roches pour la construction des gabions visant à protéger les berges des rivières et des ravines.

11.7. Gestion des risques et des désastres

La situation géomorphologique de la commune l'expose à un large spectre de phénomènes naturels. Ces derniers, combinés aux difficiles conditions socio-économiques de la population (ref. photos habitats ci-dessous), constituent un état de risques permanents et croissants. Perturbations météorologiques, inondations, éboulements, glissements de terrain, dégradations environnementales, érosion, sécheresse, sont les principales causes d'une série de désastres qui frappent souvent cette commune. Les menaces provenant des conditions hydrométéorologiques sont les plus importantes à Bas-Limbé. En effet, située dans le bassin versant de Marmelade, qui connaît déjà une dégradation environnementale alarmante, la commune de Bas-Limbé, avec sa

configuration qui épouse la forme d'une cuvette, représente l'une des communes les plus inondables du pays. Certaines zones, de part leur position, sont identifiées par les participants aux ateliers comme des zones à haut risque et on peut citer à titre d'exemples:

- Lassallie, Bois-Neuf : situés entre la rivière de Limbé et la Rivière Rouge ;
- Mongoyo : situé entre la rivière de Limbé et le bassin Caïman ;
- Embouchie : situé entre la rivière de Limbé, le bassin Caiman et la mer ;
- Guyoten : situé entre la rivière de Limbé, l'étang Lestère et la mer ;
- Mondion : une zone du centre ville de Bas Limbé, située entre la rivière de Limbé et un canal d'irrigation du temps de la colonie qui lui, est alimenté en période de pluie par la ravine Corail.

Vu la vulnérabilité de la population de la commune, il importe de mettre en place des structures visant à réduire les risques et par voie de conséquence, la fréquence et l'ampleur des désastres. Toutefois, la réduction des risques passe inévitablement par la diminution de certains facteurs de vulnérabilité comme par exemple : la pauvreté, la croissance démographique, la dégradation de l'environnement, la faiblesse des infrastructures, le manque d'éducation et d'information, l'insécurité alimentaire, etc. Cette situation, compromettante du développement, nécessite des actions concrètes en amont et en aval, telles l'aménagement du grand bassin versant de Marmelade afin d'augmenter la capacité des structures à absorber l'impact des menaces et à améliorer la qualité de l'environnement et des écosystèmes, l'endiguement de la rivière de Limbé, le traitement des lacs et des flaques d'eau, etc. En somme, la gestion de ces risques requiert l'établissement d'un système participatif avec un partage de responsabilités entre les différents acteurs : gouvernement central, autorités locales, société civile et population en général.

Photo 32 : Vue de l'affouillement des berges de la rivière de Bas-Limbé avec la possibilité d'envahir l'habitation Lassallie en cas d'inondation et celle de la rivière séparant Mongoyo et Bois Neuf, deux habitations à haut risque d'inondation



Photo 33 : Types d'habitats de l'habitation Mogoyo, zone à haut risque d'inondation



12. Culture, Loisirs et Sport

12.1. Culture

12.1.1. Religion

Vu l'insuffisance des conditions matérielles à l'existence humaine, le recours au spirituel se veut toujours le moyen pour combler ce vide laissé par le matériel. Les hommes et femmes n'échappent pas à ce principe vu l'importance accordée à la spiritualité notamment au vodou et à un degré moindre aux religions chrétiennes traditionnelles comme le protestantisme et le catholicisme. Au niveau du protestantisme, soulignons la présence des sectes et dénominations comme le Pentecôtisme, le Baptiste, et le courant Wesleyen. Parmi les 21 temples protestants, il existe 13 temples baptistes, soit 61.90 %. Ces chiffres indiquent la forte présence de ce courant du protestantisme à Bas-Limbé.

La commune est réputée dans le Département du Nord pour ses « fameux » hougans offrant des services de qualité. Dans les hounforts de renom, des numéros de présence sont distribués, une salle d'attente et des dortoirs mis à la disposition des clients venant de loin et ne bénéficiant pas de la consultation des esprits au même jour d'arrivée. Des « pwen », le traitement des malades, la vente des « poudres », « pike moun », la zombification, les bains de chance, le discernement des numéros de jeu de hasard comme la borlette, tels sont les différents services offerts pour les hounforts.

Les cent seize temples vodou répertoriés sont fréquentés quotidiennement par les clients et les adeptes du vodou de la commune et par d'autres communes du département du Nord, du Nord-ouest et de l'Artibonite.

Il n'y a pas que les églises chrétiennes qui comptent des groupes de chorales qui professent partout leur foi, trois groupes de chorales de vodou existent dans la commune. Ces chorales sont composées d'hommes, de jeunes et surtout de femmes, et elles sont retrouvées dans les habitations de Rivo, de Monben et de Bord de Mer. Elles assurent l'animation musicale et les chants lors des « danses », des cérémonies et des fêtes des temples vodou. Un contrat d'animation des cérémonies et de fêtes se retrouve dans un intervalle de 2.500 à 5.000 gourdes. En un même mois, ces chorales peuvent détenir plusieurs contrats de ce même montant.

La commune de Bas-Limbé dispose de deux cents temples de toutes confessions religieuses dont 166 temples vodou (soit 83%), vingt-et-un temples protestants (soit 10.5%), huit temples adventistes, (soit 4%), et cinq temples catholiques, (soit 2.5%) du nombre total.

Avec ses 125 temples de toutes confessions, la première section Garde Champêtre compte 62.5% du nombre total des temples de toutes confessions de la commune. La deuxième section, Petit Howars, avec ses 55 temples dispose de 27.5%, et le centre ville avec ses 20 temples accueille 10% du nombre total des temples de toutes confessions de la commune. La première section compte cent dix temples vodou, (soit 88%) du nombre total des temples de la 1^{ère} section. Le tableau ci-dessus résume la répartition des infrastructures religieuses selon les milieux géographiques de la commune.

Tableau # 42 : Répartition des infrastructures religieuses selon les milieux géographiques de la commune

Milieu	Temples Vodou	Temples Protestants	Temples Adventistes	Temples Catholiques	Total	%
1ère section	110	7	5	3	125	62.5
2ème section	44	8	2	1	55	27.5
Centre ville	12	6	1	1	20	10
Total	166	21	8	5	200	100

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

12.1.2. Culture

Dans la section "Religion" du diagnostic, on a apprécié le vodou comme religion qui hante les esprits des Bas-Limbéens ; dans cette partie il sera plutôt apprécié comme culture c'est-à-dire comme mode de vie et pratiques culturelles.

Le vodou s'impose comme culture dominante à Bas-Limbé. Une présence constante y est remarquée dans les pratiques culturelles, les modes de vie de la communauté et dans son discours. L'affluence des riverains vers des sites touristiques locaux, aussi hauts lieux sacrés pour beaucoup, témoignent du caractère imposant du vodou comme culture dominante.

Des hauts lieux sacrés pour les vodouisants et autres comme : « Gros Gougoune » dans la deuxième section et « Saut d'Eau » proche du centre ville drainent quotidiennement des centaines de pèlerins et adeptes venant des sections communales de Bas-Limbé, du centre ville, de plusieurs communes avoisinantes, de plusieurs autres régions du pays et même de l'étranger. Enfants, jeunes, adultes et les moins jeunes y viennent passer leur journée, dansent au rythme des tambours de Péto, de Ibo, de Nago et même du Makaya. A chacun de ces rythmes et de ces rites, s'associent des interpellations spécifiques des loas comme : « Ogou, Simbi, Kouzen Zaka » qui possèdent généralement les hommes et les Erzulie Fréda et Erzulie Je Wouj ». Surtout chaque mercredi, ils sont des centaines presque de toutes classes et catégories sociales confondues à venir prendre leur « bain de chance », « formuler une demande » au dieu Boran, loas gouvernant le site de « Saut d'Eau », lui offrir des présents, des actions de grâce et des remerciements pour les avoir libéré d'une maladie, « d'une persécution », et de certains problèmes économiques et financiers.

Les chansons du vodou sont presque connues de tous et se retrouvent sur presque toutes les lèvres. Les riverains expriment ouvertement leur foi et leur attachement à cette culture.

12.2. Loisirs

Les activités culturelles couvrent des champs comme le théâtre, la danse, la musique. Pour ce qui est du théâtre, il rassemble les enfants et les jeunes adolescents des deux sexes. Une troupe de théâtre est rencontré dans la deuxième section, celui de la première n'existe plus. La danse est surtout pratiquée occasionnellement par des jeunes filles de la deuxième section qui offrent des spectacles en périodes estivales et qui vendent leur talent comme majorettes sur les terrains lors des championnats de football avant le début des matchs et à la mi-temps. La danse est aussi vendue comme produit culturel en compagnie du théâtre et de la musique Rap et Hip hop présentée par un groupe de Rap retrouvé dans la deuxième section. Ces produits culturels sont consommés en période de fin d'année, des fêtes patronales de la commune et des sections communales, et lors des vacances estivales. Comme infrastructures utilisées, citons les églises dites protestantes, les écoles, des espaces clôturés en paille de cocotier.

12.2.1. Distractions cinématographiques

Il n'y a pas que le théâtre, la danse et la musique comme activités de loisirs dans la commune, Bas-Limbé compte 16 lieux de distraction cinématographiques dont 13 dans la deuxième section, 2 dans le centre ville, 1 dans la première section. Des dizaines de Bas-Limbéens se croisent chaque soir pour regarder des films d'action et des matchs de football en week-end au prix de 10 gourdes. Le plus grand centre de distraction cinématographique reste « DP Ciné » logé dans le

gaguère de Chénier au centre ville, accueillant plus d'une centaine de clients chaque soir et plus de deux cents personnes chaque week-end lors des matchs des championnats de football majeurs européens.

12.2.2. Gaguères

Les gaguères constituent de hauts lieux de distraction à Bas-Limbé. S'y croisent des gens de toutes classes et catégories sociales accompagnés de leurs coqs ou venant supporter leurs coqs de confiance. Ces espaces de loisir, ils sont au nombre de 10 dans la deuxième section, 1 dans le centre ville, 2 dans la première section. Ils fonctionnent généralement les mardi, jeudi, samedi et dimanche. Le plus grand gaguère se trouve au niveau du centre ville et porte le nom de « Kay Chenye ». Les amateurs de coqs sont aussi de sexe masculin que de sexe féminin. Les paris peuvent toucher le plafond de 7.500 gourdes pour les « petits » gaguères et 20.000 gourdes pour les « grands » gaguères en temps ordinaire. Cependant lors d'un « Dezafi²² » c'est-à-dire la fête des gaguères, des paris rôdent autour de la moyenne de 10.000 gourdes pour les petites bourses, 50.000 gourdes pour les moyennes bourses, et 100.000 gourdes pour les paris explosifs des grandes bourses.

Le Dezafi de Bas-Limbé se réalise généralement du 7 au 18 juillet, cependant les 14, 15 et 16 juillet rassemblent beaucoup plus de monde. Des amateurs de coqs viennent du Cap- Haïtien, de l'Acul du Nord, de Port- Margot, des Gonaïves, de Ouanaminthe, de Limonade et de Grande-Rivière du Nord. Au dezafi, l'on peut compter la présence de plus 350 coqs.

Mis à part sa fonction de loisir, les combats de coq, surtout le dezafi constitue aussi une activité génératrice de revenus très importante dans la vie de la communauté de Bas-Limbé.

12.2.3. Discothèques et night clubs

Les discothèques et night clubs sont les potentiels lieux de détente, de loisirs pour les adolescents surtout. Les discothèques fonctionnent exclusivement en week-end. Quant aux night clubs, ils fonctionnent en période de fin d'année, des grandes vacances, de la fête patronale de la commune. Bas-Limbé dispose d'une discothèque, et de deux night clubs. Les autres discothèques sont des espaces non aménagés à cette fin qui remplissent cette fonction et sont dépourvus de presque toutes infrastructures.

²²Dezafi, jour réservé au cours d'une année où tous les amateurs de coqs de tous les gaguères de la commune se réunissent dans le plus grand gaguère de la commune pour fêter, effectuer de grands paris. Le dezafi dure environ 10 jours et réunit plus d'une centaine d'amateurs de coqs.

Photo 34 : Un night club de la commune



Le tableau qui va suivre offre de plus amples informations sur les différents types de loisirs, leur date au niveau de la commune.

Tableau # 43 : Calendrier des fêtes et de loisirs

Fêtes et loisirs	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D
Mont Carmel							15-16					
Ste Philomène									10-11			
Boran (Saut d'Eau)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Tigougoun						5-9						
Gwougougoun						10-11						
Ste Rose de Lima								29-30				
Fête rara			x	x								
St Mathieu									19-20			
Championnat de foot-ball							x	x				
Gaguère	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Dezafi							7-18					
Course à pied							15-16					
Bal							X					X
Cinéma	Chaque soir											

Source : Diagnostic de la commune Bas-Limbé, août-septembre 2009

12.3. Sport

Les activités sportives se résument presque au football pratiqué sur trois terrains au niveau de la commune, tous retrouvés dans la deuxième section dont deux réglementaires sur les habitations de Bois Neuf et de Garde Farge avec des pelouses naturelles et l'autre terrain sur l'habitation de Bord de Mer engazonné à certains endroits et sablonneux à d'autres. Les championnats de football sont organisés au cours des vacances estivales.

Le championnat de football du terrain Garde Farge s'affiche comme celui le plus populaire, le plus rentable de la commune. Toutefois il est réputé également comme le plus dangereux, d'une part pour s'être entaché de violence conduisant des spectateurs à l'amputation, à l'état de manchot et même à la mort, et d'autre part pour être réalisé dans une zone généralement touchées par les foudres durant les périodes estivales. A plusieurs reprises, joueurs et fanatiques y ont été foudroyés et y rendaient l'âme. Notons que des tournois de football sont parfois réalisés pendant les fêtes patronales.

Quant au basket-ball, il commence à peine à se faire apprécier par les jeunes Il est pratiqué sur un espace pavé en béton non réglementaire d'une surface d'environ 40 mètres carrés. Mis à part ces deux sports, la course et l'athlétisme sont pratiqués lors des fêtes patronales.

13. Conclusion

Bien qu'habituee avec les actions ponctuelles de nombreuses institutions travaillant dans le développement, la population de Bas-Limbé a beaucoup apprécié ce travail. Tout au long du processus, la population et les autorités locales n'ont pas caché leur satisfaction par rapport à l'approche méthodologique utilisée pour la collecte des informations, qui leur a permis, disent-ils, de comprendre davantage le milieu dans lequel ils évoluent. Elle a permis aussi à tous les acteurs de placer au second plan leurs intérêts au profit des intérêts collectifs de la commune. La démarche a su encourager l'esprit de consensus le plus large possible au niveau des différents groupes d'intérêts, des autorités locales, des différentes catégories de paysans, des organisations de base militant au niveau de la commune.

Bibliographie

- Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (2005), IHSI, 2007
- Atlas censitaire d'Haïti, IHSI, 2007
- Base de données, CNIGS, 2009
- Manuel d'Agronomie Tropicale appliquée à l'agriculture haïtienne, FAMV, GRET sous la direction de Didier Pillot à la demande du Ministère français de la coopération et du développement, 1990
- Révision du Plan directeur du Tourisme du département du Nord, Ministère du Tourisme, Mai 2007
- Carte de la Pauvreté, MPCE, 2004
- Rapport final Enquête EMMUS IV, MSPP/IHE/Macro International INC, 2005-2006

Annexe : Liste des organisations inventoriées

UDEB:	Union pour le développement de Bas-Limbé
UDR :	Union pour le Développement des Rois
OPBL :	Organisation de Paysans de Bas-Limbé
GFCF :	Groupement des Femmes « Catherine Flon »
ADEBL :	Association des Enseignants et des Directeurs de Bas-Limbé
ACREBAL :	Action Citoyenne pour le Reboisement de Bas-Limbé
ABC :	Association des Bas-Limbéens Concertés
APABL :	Association des Paysans Agricoles de Bas-Limbé
ODBB :	Organisation pour le Développement Bouchi de Bas-Limbé
OPDBB :	Organisation de Paysans pour le Développement de Bord de Mer
OFSJBB :	Organisation des Femmes de Suzanne Jean Baptiste de Bas-Limbé
OTKR :	Ognizasyon Tèt Kole Rwa
MODEB :	Mouvement pour le Développement de Bas-Limbé
OFREBAL :	Oganizasyon Fanm reflechi Balenbe
MJMBL :	Mouvement Jeunesse Mombin de Bas-Limbé
GFMB :	Gwoupman Fanm Mombin de Bas Limbé
OFS :	Oganizasyon Fanm solide
OBLEDA :	Organisation des Bas-Limbéens d'outre mer pour le Développement de l'Alma Mater
FCH :	Oganizasyon Fanm Claire Heureuse
AFABL :	Asosyasyon Fanm Anacaona Bas Limbé
OFASBL :	Oganizasyon Fanm Sanite Belair Bas Limbé
OFVG:	Oganizasyon Fanm vanyan Giyoten
OPDBL :	Organisation pour le Développement de Bas-Limbé
BUGOBL :	Base Union de Giyoten pour le Développement de Bas-Limbé
RAMELD :	Rassemblement et Mouvement pour le Développement de Letiro
MODEL :	Mobilisation pour le Développement de Letiro
MOJECH :	Mouvement des Jeunes de Chametre
APAC :	Association Paysanne Agricole de Chametre
ALAM :	Action des Limbéens pour un Avenir Meilleur
MPJ :	Mouvement des Paysans de Jacmin
OPT :	Organisation Paysanne de Trichar
ADSH :	Association des Paysans pour le Développement de Siduran et de Honda

OPJ : Organisation des Paysans de Febert
APAP : Association Paysanne Agricole de Petite Guinée
FVC : Fanm Vanyan Chamet
UJPBL : Union des Jeunes pour le progrès de Bas-Limbé
AFACABL : Asosiasyon Fanm Catherine Flon Bas-Limbé